

Changements climatiques et sécurité alimentaire

Une réflexion de Caritas Internationalis



Table des matières

Résumé	3
Partie I: Comprendre les enjeux actuels	6
A. La nourriture : dimensions théologiques et spirituelles	6
B. Définitions et concepts	8
C. La relation entre les changements climatiques et la sécurité alimentaire	14
D. La sécurité alimentaire, les changements climatiques et le développement durable	17
Partie II: Les facteurs structurels qui agissent sur la relation entre la sécurité alimentaire et les changements climatiques	20
A. Les agro-carburants	20
B. La propriété foncière et la gestion des ressources en eau	25
C. Les répercussions des changements climatiques sur les marchés mondiaux des produits agricoles	29
D. La gouvernance et la responsabilité des États	34
Conclusion	36
Remerciements	37
Notes	38

Résumé

Le document *Changements climatiques et sécurité alimentaire* présente les préoccupations des organisations de Caritas confrontées aux effets négatifs des changements climatiques sur les petits agriculteurs.

Dans son cadre stratégique 2011–2015, *Une seule famille humaine, zéro pauvreté*, Caritas Internationalis s'est engagée dans un plaidoyer en faveur des pauvres, sur le lien entre changements climatiques et sécurité alimentaire.

L'objectif de ce document est d'aider Caritas, dans son ensemble, à mieux comprendre ce lien, à retracer les expériences de plusieurs Caritas nationales dans le monde, afin de pouvoir tous nous en inspirer pour entreprendre de nouvelles actions. De ces réflexions, nous dégageons aussi des messages importants pour le travail de plaidoyer de Caritas à l'échelle nationale et internationale.

Dans le monde entier, les organisations Caritas sont témoins des conséquences négatives de l'instabilité croissante du climat. Les politiques relatives à l'agriculture, aux régimes fonciers, à la gouvernance, au développement, au commerce international, aux marchés intérieurs et au secteur de l'industrie sont inadéquates et contribuent à accentuer les effets de cette instabilité climatique. Jusqu'à présent, ces politiques n'ont pas réussi à protéger les droits des petits agriculteurs, généralement pauvres et vulnérables, sur lesquels reposent pourtant nos systèmes alimentaires.

La justice climatique promue par Caritas doit se concrétiser à travers la mise en oeuvre, à l'échelle mondiale, d'une stratégie politique efficace et participative orientée vers la durabilité.

Ce document n'aborde pas tous les problèmes qui affectent la sécurité alimentaire (tels que les pertes et le gaspillage alimentaire ou le phénomène de l'urbanisation). Il examine les questions importantes soulevées par les populations auprès desquelles la Confédération travaille

et celles sur lesquelles interviennent les organisations membres de Caritas. Les sujets traités ont été choisis en fonction des compétences que les Caritas nationales possèdent dans le domaine des changements climatiques et de l'expertise que l'ensemble du réseau a développée afin de répondre aux défis posés par ces derniers. D'autres problèmes seront analysés dans des rapports d'analyse distincts.

Ce document se compose de deux sections :

La première, *Comprendre les défis d'aujourd'hui*, souligne l'importance que revêtent la sécurité alimentaire et les changements climatiques pour les organisations membres de Caritas. Après une lecture théologique de la question de l'alimentation, nous définissons quelques concepts fondamentaux et nous expliquons la relation entre changements climatiques et sécurité alimentaire, en situant les débats actuels et futurs dans le contexte du développement durable. Dans cette première partie, nous poursuivons la réflexion amorcée dans le document de Caritas Internationalis *Justice climatique: À la recherche d'une éthique globale*.

Dans la seconde, *Questions structurelles qui influencent le lien entre sécurité alimentaire et changements climatiques*, nous examinons les facteurs systémiques, liés au changement climatique, qui menacent le droit à l'alimentation des pauvres et sur lesquels la communauté internationale ainsi que Caritas doivent se pencher.

Les agro-carburants, jusqu'à récemment considérés comme un moyen efficace de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la dépendance envers les combustibles fossiles, ainsi qu'une source de revenus pour les pays en développement, ont exercé une pression considérable sur l'agriculture mondiale. Comme les cultures destinées aux carburants sont pratiquées sur des terres arables, cela fait diminuer la quantité de terres disponibles pour les cultures vivrières. Cela fait flamber les prix des denrées

alimentaires, et les pauvres n'y ont plus accès. Souvent des communautés rurales et des peuples autochtones sont chassés de leurs terres, dans bien de cas sans recevoir la moindre compensation, faute de lois foncières adéquates. En encourageant le développement de la production d'agro-carburants, les pays développés ont créé de nouvelles opportunités commerciales pour l'industrie agro-alimentaire. Cela a entraîné de la spéculation et a contribué à accroître la marginalisation des petits agriculteurs. Les agro-carburants ont eu des effets négatifs sur l'environnement: ils nécessitent de puissants engrais chimiques qui accroissent les émissions d'oxyde nitreux (gaz à effet de serre), polluent l'eau, affectent la qualité des terres et réduisent la biodiversité.

Le modèle agricole industriel de l'agro-business n'est pas à promouvoir si nous voulons encourager une production alimentaire écologiquement et socialement durable et promouvoir la justice climatique. Nous avançons l'idée que nous devrions abandonner graduellement la production d'agro-carburants à grande échelle en tant que moyen de réponse aux besoins énergétiques mondiaux.

Prenant comme exemple les changements d'orientation politique de l'Union Européenne (UE), nous suggérons d'adopter plutôt un modèle basé sur la production locale à petite échelle. Un tel modèle serait plus durable et permettrait d'atteindre plus facilement les objectifs à long terme afin de garantir la sécurité alimentaire aux petits agriculteurs, de les aider à maintenir leur contrôle sur la terre et d'autres ressources, d'améliorer leurs moyens d'existence et d'atteindre l'autosuffisance énergétique.

Une deuxième composante essentielle de la sécurité alimentaire est la terre. La terre est au coeur de la Création, qui appartient à Dieu. La terre a été donnée gratuitement à l'humanité et celle-ci doit en prendre soin et la protéger. Pourtant, la demande de la

Résumé

population mondiale en terre, en eau et en autres matières premières amène de l'injustice dans les pays en développement. Les petits agriculteurs peinent à joindre les deux bouts, car la propriété ou la possession de la terre et d'autres ressources leur est niée, ou leurs droits ne sont pas protégés par des lois. Sans terre, les petits agriculteurs se sentent impuissants et privés de leur dignité.

Dans ce document, nous pointons aussi la nécessité d'une meilleure gouvernance foncière à l'échelle nationale et locale, pour renforcer le régime foncier et protéger les moyens d'existence des petits agriculteurs. L'exemple d'une réforme agraire équitable en Afrique du Sud, demandée par la Conférence des évêques catholiques d'Afrique du Sud, inspire Caritas dans son travail de plaidoyer en faveur de la protection des droits fonciers.

L'accapement des terres est un phénomène par lequel de grandes entreprises s'emparent des terres de petits agriculteurs. Les industries extractives y ont une large part de responsabilité. Elles privent les petits agriculteurs de leurs moyens d'existence, les appauvrissent et vont jusqu'à les contraindre à quitter leur demeure. Elles causent aussi des dommages environnementaux et contribuent à accélérer les changements climatiques.

Face au réchauffement planétaire, la gestion efficace des ressources en eau pour garantir la sécurité alimentaire est plus que jamais nécessaire, comme l'a montré la récente crise alimentaire au Sahel, dont l'OCADES (Caritas Burkina Faso) a été témoin. Cela incite la confédération Caritas à s'engager dans un travail de plaidoyer et dans des initiatives à l'échelle nationale et locale, afin de favoriser la mise en oeuvre des *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, récemment approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, et d'encourager ce dernier à adopter des principes solides pour un investissement agricole responsable.

Les changements climatiques, en particulier les événements climatiques extrêmes, peuvent aussi contribuer à accroître la volatilité des prix des denrées alimentaires. Dans ce document, nous analysons les effets des changements climatiques sur le commerce alimentaire mondial, qui se font déjà sentir à travers une baisse de la productivité agricole et des pertes de récoltes. Lorsque les récoltes sont insuffisantes (p. ex. à cause d'une sécheresse), les prix des aliments augmentent et les pauvres ne peuvent plus en acheter. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les pays à faible revenu, importateurs nets de produits alimentaires, dont les citoyens souffrent de faim et de malnutrition suite à l'instabilité des prix. Lors de telles crises, les semences viennent aussi à manquer. Les organismes génétiquement modifiés ont été proposés comme une solution à ce problème. Les organisations Caritas ont répondu par des projets d'adaptation dans de nombreux pays, en particulier ceux particulièrement vulnérables à la sécheresse, afin de permettre aux agriculteurs de continuer à cultiver leur terre et de compter ainsi sur des récoltes régulières. La confédération Caritas demande aussi la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour réduire la vulnérabilité des populations et les risques de catastrophes. Elle plaide en faveur de prix alimentaires équitables et d'un accès permanent aux aliments.

La sécurité alimentaire ne peut être garantie, surtout en cas de catastrophe climatique, que si les États respectent les principes de la bonne gouvernance à l'échelle nationale et locale. D'emblée, les Directives volontaires de la FAO sur la concrétisation progressive du droit à l'alimentation promeuvent la démocratie et la bonne gouvernance: la bonne gouvernance est nécessaire pour «permettre aux individus et à la société civile de faire connaître leurs exigences à leurs gouvernements, d'élaborer des politiques publiques qui répondent à leurs besoins spécifiques et soient transparentes» (Directive 1.2); c'est «un élément essentiel du développement durable et de la lutte contre la pauvreté et la faim» (Directive 1.3).

Caritas demande que les populations et communautés locales soient vraiment consultées et impliquées lors des processus de prise de décisions, et exige aussi des mécanismes adéquats de suivi et de reddition des comptes. Alors que la responsabilité de garantir le droit à l'alimentation incombe avant tout aux États, le principe de la participation citoyenne a été établi par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (1992) et a été appliqué à toutes les questions relatives au développement durable lors du Sommet «Rio+20» tenu en 2012. Tous doivent pouvoir participer aux prises de décisions qui les concernent, à la planification et à la mise en oeuvre des politiques et des programmes à tous les niveaux afin de garantir leur légitimité, leur appropriation et leur succès.

Ce document fournit des exemples du travail de plaidoyer et de coopération accompli par Caritas auprès des autorités publiques afin de protéger les populations rurales. Les autres aspects de la relation entre sécurité alimentaire et changements climatiques qui y sont traités sont l'égalité entre les hommes et les femmes, la santé, la cohésion sociale, l'intendance de la Création et les migrations forcées causées par les changements climatiques.

Les projets mis en oeuvre par des organisations membres de Caritas sur tous les continents reflètent leur expérience et leurs réflexions. Nous en avons tiré des leçons utiles, à partir desquelles nous avons défini les principes qui doivent sous-tendre des bonnes pratiques.

Ce document ne vise pas seulement les membres de la confédération Caritas. En présentant à la fois des expériences et des réflexions, il offre des leçons et des idées utiles pour orienter, remettre en question et améliorer les politiques et les processus d'élaboration des lois à l'échelle nationale et mondiale. Son objectif à long terme est de favoriser la sécurité alimentaire des plus vulnérables, et ce dans un environnement qui est en train de se transformer de manière irréversible à cause des changements climatiques.

Nous espérons qu'il fera naître en tous les lecteurs – responsables du plaidoyer ou chargés de programme de Caritas, représentants institutionnels, décideurs politiques, analystes ou législateurs – un désir sincère de protéger et d'améliorer l'existence des plus pauvres.

Recommandations

Caritas a identifié des "messages clés" pour guider le travail sur les politiques et le plaidoyer:

- L'égalité de dignité de chaque personne comporte le droit à l'alimentation égal pour tous. Notre devoir est d'améliorer le bien-être de nos frères et sœurs dans le besoin, et de nous assurer que chacun puisse satisfaire son droit à la nourriture et tout autre besoin de base, et cela en manifestant notre solidarité et en respectant le principe de la subsidiarité.
- Le droit à l'alimentation doit être au centre de toutes les décisions politiques, en particulier de celles qui concernent les changements climatiques, et servir de fondement à une réforme de la gouvernance mondiale de l'alimentation.
- L'agriculture à petite échelle et l'agro-écologie, en particulier familiales, doivent être promues en tant que stratégies efficaces pour garantir la sécurité alimentaire, l'adaptation des populations locales aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Il faut investir massivement pour développer l'agriculture durable et l'agro-écologie à petite échelle, rurale et urbaine. Ces investissements doivent viser avant tout les pauvres, servir à augmenter la productivité et permettre aux consommateurs moins aisés d'avoir accès à des aliments moins chers.
- Les petits agriculteurs et les organisations paysannes doivent être activement consultés lors de l'élaboration et de la mise en oeuvre de toute décision concernant l'agriculture, prise en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), des programmes nationaux correspondants, et de toute autre processus qui les touche.
- L'importance du rôle des femmes dans la production agricole doit être reconnue et promue. Les femmes doivent pouvoir accéder au même titre que les hommes aux ressources dont elles ont besoin: terre, bétail, main d'oeuvre, éducation, services financiers et technologies.
- En améliorant nos systèmes de production alimentaire, de stockage et de distribution ainsi que l'accès aux marchés locaux, il sera plus facile de résister aux changements climatiques. Ces mesures devraient favoriser la durabilité et être financées principalement par les pays riches.
- Les questions foncières et de la conservation des ressources en eau doivent être abordées, en tant que telles mais aussi dans le but de mettre fin à l'accaparement des terres. Pour cela, il faut que:
 - les États et les entreprises privées mettent en oeuvre de façon exhaustive les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*, afin de protéger les populations locales contre la conclusion de contrats inéquitables, de garantir la transparence et la participation véritable de la société civile et de mener des études d'impact préliminaires sur la situation des droits de l'homme. Des mécanismes obligatoires de reddition de comptes doivent être mis en place, avec des procédures de recours permettant d'obtenir une juste réparation au cas d'accaparement illégal de terres.
 - Les organisations Caritas devraient suivre attentivement les problèmes fonciers dans les pays où elles oeuvrent et effectuer un travail de sensibilisation sur la titularisation foncière.
- Tous les pays développés devraient établir des objectifs visant à réduire la production et la consommation d'agro-carburants de «première génération». Caritas demande un moratoire sur les importations de ces agro-carburants dans l'UE et sur les subventions qui encouragent leur production à grande échelle.
- Des stratégies d'adaptation à long terme devront être mises en oeuvre à l'échelle locale. Les agriculteurs vulnérables dans les pays en développement, notamment, doivent avoir accès à l'assistance technique et financière nécessaire pour surmonter les effets des changements climatiques. Une importance centrale devrait être accordée à la planification et aux investissements nécessaires à la mise en oeuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau basée sur la participation active des collectivités locales.
- Les initiatives prises par les populations locales doivent être encouragées, en particulier celles qui soutiennent les mécanismes d'adaptation traditionnels. Le partage des bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel devraient être mis en valeur.
- Il est nécessaire d'investir dans la recherche scientifique impliquant la participation des communautés locales pour que les politiques et les programmes d'adaptation s'appuient sur la valorisation du savoir traditionnel.
- Plus de recherche devrait être menée pour mieux comprendre les migrations forcées résultant des changements climatiques et approfondir le concept de «migrants climatiques» de manière à pouvoir leur offrir une protection légale.

Partie I: comprendre les enjeux actuels

Nourrir ceux qui ont faim est au cœur de la vision de Caritas, «Une famille humaine, zéro pauvreté». La nourriture, besoin le plus élémentaire et le plus important de l'être humain, est aussi une source de bonheur et de joie. Dans les pays occidentaux, la nourriture est considérée comme acquise, alors qu'elle est fréquemment gaspillée.¹ Dans les pays en voie de développement, où la majorité de la population vit dans des zones rurales et où la pauvreté est généralisée, le manque de nourriture est à la fois une dure réalité et une priorité politique et sociale. Cette forme extrême de privation entrave le développement humain et porte atteinte à la dignité humaine.² Cependant, la sécurité alimentaire ne se réfère pas seulement à des besoins matériels; elle revêt aussi une dimension spirituelle et transcendante, comme nous le montrerons dans la réflexion qui suit.

A. La nourriture: dimensions théologiques et spirituelles

La nourriture est un besoin et une préoccupation humaine parmi les plus simples et le plus élémentaires; elle répond à un désir profond de l'humanité. Tous les êtres qui peuplent la Création doivent avant tout se nourrir. La nourriture est le seul besoin terrestre auquel la Bible fait constamment référence. Mais la nourriture ne répond pas seulement à un besoin matériel: elle est aussi investie d'une valeur spirituelle et transcendante. Dans le «Notre Père», nous prions pour «notre pain de ce jour», ce cadeau de Dieu que nous devons partager dans l'unité et la solidarité. Le Royaume de Dieu s'incarne dans le pain de l'Eucharistie offert à tous et à toutes en sacrifice, et qui devient alors le symbole de la nourriture. La parabole de la multiplication des pains montre, entre autres, que nous avons la responsabilité d'oeuvrer pour que tous puissent avoir accès à la nourriture («donnez-leur vous-mêmes à manger»

(Mt 14:16)). La sécurité alimentaire pour tous est une obligation morale primordiale. L'égalité de chaque personne comporte le droit à l'alimentation égal pour tous. Le droit à l'alimentation répond à un impératif d'ordre moral: «nourrir les affamés» (voir Mt 25:35), intrinsèquement lié à la protection de la vie. La nourriture est le fruit de la Création, laquelle est un don de Dieu. L'humanité est responsable de la Création, doit la respecter et en prendre soin pour le bien commun de toute la famille humaine. Le travail de l'humanité doit viser l'accomplissement de cette tâche, nécessaire à la réalisation complète des fruits de la Création.

Le concept de nourriture dans la Bible³

La Bible nous enseigne que l'humanité doit manger pour vivre. Notre dépendance à l'égard d'un bien matériel tel que la nourriture révèle notre fragilité fondamentale et, en même temps, nous pousse à nous nourrir de Dieu, surtout de sa Volonté (Jn 4:34), auprès de qui se trouve la seule véritable solidité. La nourriture est un don de Dieu: «Voici, je vous donne toute herbe portant semence... et tout arbre ayant en lui du fruit d'arbre et portant de la semence: ce sera votre nourriture» (Gen 1:29ss), et «Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira de nourriture» (Genèse, 9:2-3). Mais si la nourriture est un don de Dieu, il est vrai que nous devrions nous nourrir avec les fruits et les plantes que nous cultivons, avec les animaux que nous élevons et qui nous appartiennent, c'est-à-dire avec le fruit de notre travail (Genèse 3:19), avec le travail que nous accomplissons avec notre esprit et nos mains (Deutéronome 14:29).

Bien que la production actuelle de nourriture soit suffisante pour nourrir tous les habitants de la Terre, *une personne sur huit souffre encore de la faim.*⁴ Cela démontre le risque consécutif à la séparation entre le

divin et l'humain: si nous consommons la nourriture avec excès, nous basculerons dans la pauvreté (Prov 23:20; 21:17). Pire encore, si l'humanité utilise la nourriture de manière égoïste, elle risque de tomber dans la luxure (Am 6:4) et de finir par exploiter les pauvres (Prov 11:26), oubliant ainsi que la nourriture est un don de Dieu à l'humanité qui, ensemble avec un travail accompli dans la joie (un travail décent), contribue dans une large mesure au bonheur humain (Eccles 2:24).

Selon l'Évangile, le meilleur moyen d'avoir accès à une nourriture adéquate est aussi de s'en remettre à la Providence (Mt 6:11) et de prier chaque jour notre Père céleste pour lui demander notre pain quotidien (Mt 6:11). Disposer d'une nourriture adéquate a une grande importance sociale, car cela favorise l'épanouissement personnel et contribue à renforcer les liens de solidarité entre les familles et les autres groupes humains. En fait, c'est grâce à la nourriture que nous nous réunissons de façon régulière (Ps 128:3), avec notre famille ou des amis – autour d'une table, d'une calebasse ou d'un bol – pour partager des repas et des moments de bonheur, grâce à la générosité de Dieu et au travail que nous avons accompli. Et à cette occasion, nous devrions remercier Dieu (Deut 8:10) qui distribue magnanimement le pain (Mc 7:25-44), en prenant conscience du fait que la nourriture n'est pas seulement un bien que l'on consomme. Elle joue un rôle important, et souvent sacré, pour bâtir des communautés où règnent la compassion et le pardon, car «c'est un devoir pour nous, les forts, de porter les faiblesses de ceux qui n'ont pas cette force et de ne point rechercher ce qui nous plaît» (Rm 15:1).

Ainsi, priver une personne ou un groupe de personnes démunies du «pain quotidien» – don de Dieu et fruit du travail humain – bafoue la dignité humaine et crée des inégalités sociales. C'est également une

offense envers Jésus (Mt 25) et les pauvres, et un geste de mépris envers la collectivité (1 Cor 11, 21–22). Les Pères du Concile Vatican II affirment qu'«un homme qui a faim a besoin non seulement de pain, mais aussi de dignité et d'un sens à sa vie». Refuser de fournir ce qui est indispensable aux nécessiteux les prive d'un droit fondamental. Et, bravant ceux qui gouvernent le monde, ils font cette mise en garde: «Donne à manger à celui qui meurt de faim car, si tu ne lui as pas donné à manger, tu l'as tué» (GS No 69).

Notre responsabilité commune⁵

Lorsqu'une personne est inspirée par la parole de Dieu, elle perçoit l'activité humaine à partir de ses conséquences à la fois sur les individus (la responsabilité individuelle) et sur la famille et les membres d'une communauté, en particulier les anciens (responsabilité collective intergénérationnelle, voir Ex 34:7; 2 Sam 21:5–6; 24:13). L'idée d'une responsabilité partagée, antérieure, actuelle et future, est donc présente dans la manière dont la Bible conçoit le fonctionnement des sociétés humaines. De même, le Compendium de la doctrine sociale de l'Église, dit «le principe de la solidarité implique que les hommes de notre temps cultivent davantage la conscience de la dette qu'ils ont à l'égard de la société dans laquelle ils sont insérés: ils sont débiteurs des conditions qui rendent viable l'existence humaine, ainsi que du patrimoine, indivisible et indispensable, constitué par la culture, par la connaissance scientifique et technologique, par les biens matériels et immatériels, par tout ce que l'aventure humaine a produit. Une telle dette doit être honorée dans les diverses manifestations de l'action sociale, de sorte que le chemin des hommes ne s'interrompe pas, mais demeure ouvert aux générations présentes et futures, appelées ensemble, les unes et les autres, à partager solidairement le même don».⁶

L'Enseignement social de l'Église et la justice alimentaire

La dignité fondamentale de chaque être humain constitue la pierre angulaire de

l'Enseignement social de l'Église (ESÉ). La dignité de la personne humaine exige que nous nous préoccupions de l'existence et du bien-être de chaque être humain, et la nourriture est notre besoin le plus fondamental. L'Évangile nous invite à aider les pauvres, en particulier ceux qui n'ont pas de nourriture. Lorsque nous cultivons notre terre précieuse pour nourrir le peuple de Dieu, nous devons remplir de notre mieux notre rôle de gardiens des ressources de la Terre. En tant que citoyens du monde et enfants de Dieu, la sécurité alimentaire fait partie de nos droits et responsabilités.

Toute personne a droit à la vie et au soutien matériel et spirituel nécessaire pour pouvoir mener une existence pleinement humaine. Le droit à la vie pour tous et chacun d'entre nous en tant qu'enfants précieux aux yeux de Dieu signifie que nous avons tous le droit à ce qu'il nous faut pour vivre et prospérer, y compris au droit fondamental à l'alimentation et à la nutrition, car il est nécessaire à la vie et au développement digne de la personne humaine. La pauvreté et la faim, dont souffrent des centaines de millions de personnes dans le monde, contrairement au respect de la dignité humaine, exigent une réponse de l'Église, comme l'a souligné le Pape Jean-Paul II: «En vertu de son engagement évangélique, l'Église se sent appelée à être aux côtés des foules pauvres, à discerner la justice de leurs revendications, à contribuer à les satisfaire, sans perdre de vue le bien des groupes dans le cadre du bien commun» (*Sollicitudo Rei Socialis* 39).

L'option préférentielle pour les pauvres est fondée sur l'idée que les politiques d'intérêt public devraient d'abord permettre à chacun d'entre nous d'avoir une nourriture adéquate et contribuer à réduire la pauvreté au sein des populations particulièrement vulnérables. L'agriculture, le commerce et le développement devraient être équitables et contribuer à l'amélioration des conditions de vie des petits agriculteurs et des consommateurs, en particulier dans les pays les plus pauvres. Pour évaluer la moralité du système alimentaire et agricole mondial, il suffit d'observer le traitement réservé aux membres les plus pauvres de la société et de

se demander si ce système permet à chacun d'entre nous de disposer d'une alimentation adéquate. Le Pape Benoît XVI a souligné avec force: «Il manque (...) une organisation des institutions économiques en mesure de garantir un accès régulier et adapté du point de vue nutritionnel à la nourriture et à l'eau, et de faire face aux nécessités liées aux besoins primaires et aux urgences des crises alimentaires, provoquées par des causes naturelles ou par l'irresponsabilité politique nationale ou internationale.»⁷

Le monde n'est pas seulement un très grand marché; il est aussi la demeure de notre seule et unique famille humaine. Notre interdépendance transcende les frontières nationales, ethniques et culturelles. Nous avons le devoir d'améliorer le sort de nos frères et sœurs dans le besoin, et de contribuer à faire en sorte que chacun puisse avoir de la nourriture et combler ses autres besoins de base. La solidarité nous amène à soutenir la mise sur pied d'organisations et d'institutions à l'échelle locale, nationale et internationale pour qu'elles puissent répondre aux besoins de chacun d'entre nous. Le concept de subsidiarité nous rappelle que ces organisations ne peuvent pas tout faire et que chaque membre de la société peut se prévaloir de sa liberté d'association et d'initiative. Ces principes de solidarité et de subsidiarité nous amènent à appuyer des politiques qui protègent les petites exploitations agricoles à caractère familial car, au-delà de leur production, elles représentent le fondement même des communautés rurales.

Nous sommes tous appelés à manifester un profond respect envers la Création de Dieu. «L'amour chrétien interdit d'opposer les personnes à la Terre. Au contraire, cet amour nous pousse à construire un avenir équitable et durable où tous les peuples peuvent partager les richesses de la terre et où la Terre elle-même est protégée du pillage».⁸ En tant qu'intendants de la Terre, nous devons entretenir la terre et la cultiver, utiliser correctement l'eau pour produire des aliments et protéger la Création. À maintes reprises, l'Église nous a enseigné qu'un mauvais usage de la Création trahit le don

que Dieu nous a fait pour le bien de chaque membre de la famille humaine. Les scientifiques ont fourni la preuve que le changement climatique à l'échelle mondiale a empêché un grand nombre de personnes d'avoir de la nourriture. Nous devons accorder une attention particulière aux conséquences de ces changements pour les pauvres.

B. Définitions et concepts

Le droit à l'alimentation

La reconnaissance du droit à l'alimentation remonte à 1948. Ce droit est inclus dans la Déclaration universelle des droits de l'homme: «Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation...»⁹

Plus tard, ce droit a été inclus dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels adopté en 1966. Les articles 11.1 et 11.2 reconnaissent

- 1 ...le droit de toute personne à un niveau de vie suffisant pour elle-même et sa famille, y compris une nourriture suffisante (...)

- 2 Les États parties, (...) reconnaissant le droit fondamental qu'a toute personne d'être à l'abri de la faim, adopteront, individuellement et au moyen de la coopération internationale, les mesures nécessaires, y compris des programmes concrets:
 - a) Pour améliorer les méthodes de production, de conservation et de distribution des denrées alimentaires par la pleine utilisation des connaissances techniques et scientifiques, par la diffusion de principes d'éducation nutritionnelle et par le développement ou la réforme des régimes agraires, de manière à assurer au mieux la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles;
 - b) Pour assurer une répartition équitable des ressources alimentaires mondiales par rapport aux besoins, compte tenu des problèmes qui se posent tant aux pays importateurs qu'aux pays exportateurs de denrées alimentaires.¹⁰

En 1988, le droit à l'alimentation a été reconnu dans le Protocole additionnel à la Convention américaine relative aux droits de

l'homme traitant des droits économiques, sociaux et culturels («Protocole de San Salvador»):

- 1 Toute personne a droit à une alimentation adéquate qui lui assure la possibilité d'atteindre son plein développement physique et son plein épanouissement affectif et intellectuel.
- 2 Dans le but d'assurer l'exercice de ce droit et d'éradiquer la malnutrition, les États parties s'engagent à perfectionner les méthodes de production, d'approvisionnement et de distribution des aliments. A cet effet, ils s'engagent à encourager une plus large coopération internationale en appui aux politiques nationales concernant ce sujet.¹¹

En 1999, le Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU a officiellement interprété et expliqué le droit à l'alimentation dans son Observation générale no12:

Le Comité estime que «... le contenu essentiel du droit à une nourriture suffisante comprend les éléments suivants: a) la disponibilité de nourriture exempte de substances nocives et acceptable dans une culture déterminée, en quantité suffisante et d'une qualité propre à satisfaire les besoins alimentaires de l'individu; et b) l'accessibilité ou possibilité d'obtenir cette nourriture d'une manière durable et qui n'entrave pas la jouissance des autres droits de l'homme».¹²

Dans son Observation générale no12, le Comité a défini les concepts de disponibilité, d'acceptabilité et d'accessibilité de la nourriture, et a établi un lien explicite entre le droit à l'alimentation et l'idée de durabilité, qui s'inscrit dans une vision à long terme voulant que les générations futures puissent aussi avoir accès à une nourriture suffisante.¹³

Ces définitions juridiques nous rappellent que pour garantir le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire, les États doivent remplir trois sortes d'obligations: respecter, protéger et réaliser ce droit. Les gouvernements doivent s'abstenir de prendre des mesures privant quiconque de l'accès à la nourriture (respect). Ils ont l'obligation de protéger l'accès de chacun à

Honduras: développer les compétences pour augmenter la production agricole

Caritas Honduras pense qu'en acquérant de nouvelles connaissances et compétences, les familles et l'ensemble de la population pourront augmenter leur production agricole et améliorer la qualité des aliments qu'elles consomment. Ses projets, qui visent à aider les collectivités locales à répondre aux changements climatiques et à s'y adapter, sont basés sur l'«économie solidaire». Un élément-clé de cette dernière consiste à travailler en collaboration étroite avec des groupes de producteurs locaux et même parfois à les constituer. Caritas a aidé ces groupes à préciser leurs objectifs et à se doter de règlements pour pouvoir devenir des entités juridiques. Les projets de Caritas Honduras portent sur la construction de systèmes de micro irrigation (irrigation goutte à goutte), la vente des surplus agricoles afin d'augmenter les revenus familiaux, l'éducation sur l'assainissement de base, la nutrition et le travail de plaidoyer accompli par la communauté.

De nombreux enseignements peuvent être tirés de cette expérience: il est plus facile pour les communautés locales de «s'approprier» les projets lorsque ce sont elles qui les dirigent; les projets devraient viser des familles individuelles et des groupes de producteurs locaux; il faudrait augmenter les investissements dans les infrastructures et les technologies utilisées dans la production agricole à petite échelle, car cela pourrait nous aider à nous adapter aux changements climatiques.

une nourriture suffisante contre toute atteinte de la part de tiers, par exemple par des entreprises ou des particuliers, et en sanctionnant toute mauvaise conduite de la part de tierces parties (protéger). Enfin, les États sont tenus de faire le nécessaire afin de créer les conditions pour que les personnes dans le besoin puissent exercer pleinement leur droit à une nourriture suffisante (réaliser).¹⁴

Dans le contexte des changements climatiques, ces obligations impliquent que les États devraient s'abstenir de politiques ayant des effets négatifs sur l'environnement et empêchant l'accès à la nourriture (respecter); réglementer les activités des entreprises et veiller à atténuer leurs effets sur l'environnement et sur les communautés locales (protéger); offrir d'autres moyens d'existence aux populations qui ont perdu leurs terres (réaliser)¹⁵. Les États ne sont pas seulement tenus de respecter ces obligations à l'intérieur de leurs propres frontières, mais aussi dans leurs relations avec les autres États et les acteurs non gouvernementaux¹⁶. Cela signifie par exemple que les États devraient mettre en place des politiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et les mettre en oeuvre de concert avec d'autres pays, car leurs effets sur le droit à l'alimentation se font sentir à l'échelle internationale.¹⁷

En 2004, afin de donner aux États des orientations précises pour assurer la concrétisation du droit à une alimentation adéquate, l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a adopté les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*.¹⁸ Ces orientations constituent un outil valable pour les États qui souhaitent élaborer (ou améliorer) des politiques et des programmes selon une approche basée sur les droits humains.¹⁹

Le Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté en 2008²⁰ et entré en vigueur le 5 mai 2013,²¹ établit un mécanisme qui permet à

Le projet «Solar Maya»: une manière d'atteindre la sécurité alimentaire au Mexique

Le projet Solar Maya, mis en oeuvre dans le sud-est du Chiapas au Mexique, vise à aider les familles affectées par l'ouragan Stan en 2005 à devenir auto-suffisantes et à améliorer leur alimentation et leurs revenus. Ce projet est basé sur le modèle de l'«économie solidaire» et sur l'approche des «chaînes productives solidaires».

Dans chaque communauté, Caritas a donné à un homme et à une femme une formation sur les techniques de l'agriculture durable, y compris sur l'usage des engrais biologiques, sur les techniques d'élevage moins nocives pour l'environnement et sur la culture de plantes potagères intercalées entre des arbres et des arbustes. À leur tour, ces hommes et ces femmes ont partagé ces connaissances avec les membres de leurs villages. Des animaux, des semences et des plantes d'arbres fruitiers leur ont été distribués pour compléter l'alimentation familiale et leur permettre d'augmenter leurs revenus grâce à la vente des surplus de production. À la fin du projet, chaque famille a choisi une famille dans un autre village et lui a remis ce qu'elle avait reçu au début du projet – par exemple, deux poules et un coq, ou des semences – pour que cette nouvelle famille puisse débiter son propre projet «Solar Maya». Le projet a commencé dans un seul village, et grâce à l'approche des «chaînes productives solidaires», a fini par s'étendre à 31 collectivités rurales.

Ces collectivités possèdent maintenant des compétences précises en matière d'élevage, de semences, de bétail et dans d'autres domaines. Grâce à ce projet, elles sont devenues autosuffisantes; elles peuvent nourrir leur famille et transmettre leurs connaissances à d'autres familles. Ce projet a aussi des effets positifs au plan social, dans la mesure où il encourage les familles à travailler ensemble parce que tout le monde doit participer au projet, ce qui crée de l'harmonie. C'est aussi un bon exemple de contribution égalitaire des femmes et des hommes à la vie communautaire.

des particuliers ou à des groupes de particuliers qui affirment être victimes d'une violation par un État d'un des droits économiques, sociaux et culturels énoncés dans le Pacte (incluant le droit à l'alimentation), de porter leur cas devant le Comité des Nations Unies des droits économiques, sociaux et culturels.²² Un pas important vient donc d'être franchi dans le système international des droits humains.²³ Le Protocole donne aussi le droit audit Comité d'effectuer une enquête sur un État Partie ayant porté gravement ou systématiquement atteinte à l'un des droits énoncés dans le Pacte,²⁴ et d'examiner des communications interétatiques.²⁵

Les politiques et les stratégies en matière de coopération au développement des États devraient toutes reposer sur ce principe directeur et sur cet objectif primordial: garantir la concrétisation du droit à

l'alimentation.²⁶ Pour Caritas, cela signifie que les personnes les plus vulnérables – c'est-à-dire plus d'un milliard de personnes qui vivent dans des conditions d'extrême pauvreté dans le monde entier²⁷ – sont à la fois les bénéficiaires et les protagonistes des politiques relatives à l'agriculture et à la sécurité alimentaires adoptées par chaque État.

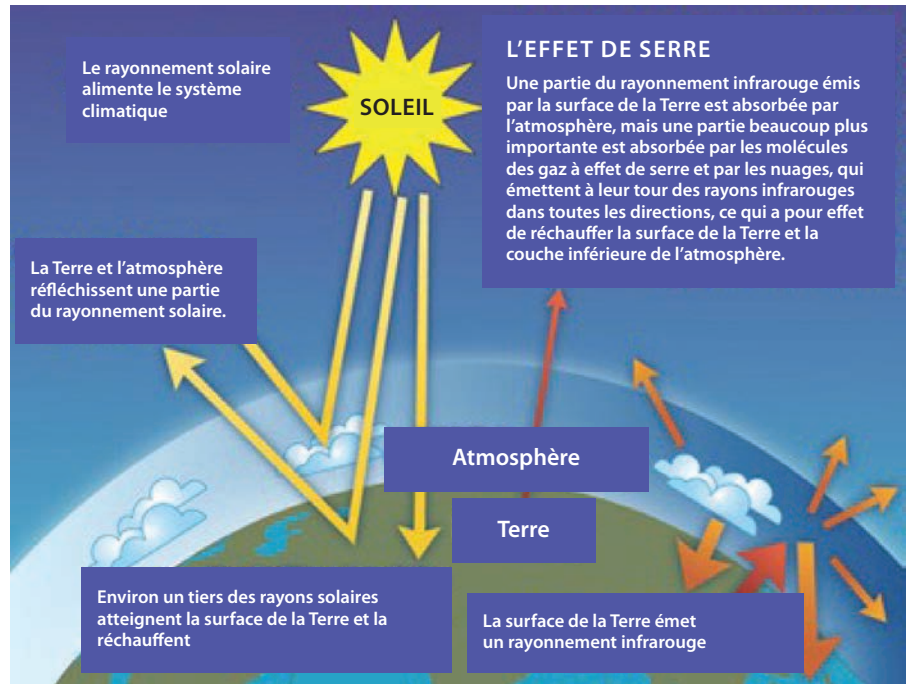
La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine.²⁸

Cette définition, amplement acceptée par la communauté internationale,²⁹ est l'aboutissement d'une évolution du concept de sécurité alimentaire. D'abord limité au simple rapport entre la quantité d'aliments pouvant être produite à l'échelle mondiale et la demande prévue, le concept a évolué vers une meilleure distribution des aliments grâce à des politiques nationales englobant la production et les importations, pour parvenir à une notion considérant aussi l'accès à l'alimentation (en tant que droit humain) des individus et des groupes.³⁰

Dans ses *Notes d'orientation sur la sécurité alimentaire* publiées en 2006,³¹ la FAO a défini les aspects suivants de la sécurité alimentaire:

- **Accès à la nourriture:** permettre à tous d'avoir les ressources nécessaires (droits) pour une nourriture adéquate et nutritive. Les droits sont définis comme l'ensemble de biens auxquels une personne peut accéder compte tenu du contexte juridique, politique, économique et social de la communauté dans laquelle elle vit (y compris certains droits traditionnels tels que l'accès aux ressources communes).
- **Utilisation:** utilisation de la nourriture par un régime alimentaire adéquat, de l'eau potable, de l'assainissement et des services médicaux afin d'obtenir un état de bien-être nutritionnel qui permette de satisfaire tous ses besoins physiologiques. Cela souligne l'importance d'autres facteurs dans la sécurité alimentaire.
- **Stabilité:** pour parvenir à la sécurité alimentaire, une population, un ménage ou une personne doit avoir un accès permanent à une nourriture adéquate. Cet accès ne doit être menacé ni par l'émergence de chocs soudains (telle une crise économique ou climatique), ni par des événements cycliques (telle une insécurité alimentaire saisonnière). Le concept de stabilité peut donc concerner les aspects liés et la disponibilité et à l'accès à la sécurité alimentaire.



Source: Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007

Afin de comprendre les effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et d'élaborer des réponses appropriées, il faut faire trois niveaux d'analyse. Premièrement, les conséquences du changement climatique sur la production agricole et la pêche à l'échelle mondiale, avec leurs effets induits sur les prix des denrées de base et les échanges multilatéraux. Deuxièmement, les politiques nationales et leur influence sur les importations ou les investissements dans l'agriculture et l'adaptation aux changements climatiques. Enfin, à l'échelle de la famille, appréhender les facteurs spécifiques et individuels (revenus, marginalisation et vulnérabilité) qui affectent la sécurité alimentaire.³² Ce dernier point n'est pas nécessairement relié à la production alimentaire, mais il peut rendre inaccessible une nourriture qui pourrait être accessible en d'autres circonstances. La sécurité alimentaire devrait donc être conçue comme le produit de l'interaction entre les tendances mondiales (y compris les changements climatiques), les décisions politiques prises par les États et les situations humaines.

La vulnérabilité et la résilience

Le concept de vulnérabilité permet d'évaluer la capacité des individus et des communautés à faire face aux risques, aux chocs et au stress, et à les absorber. La vulnérabilité aux changements climatiques indique jusqu'à quel point les personnes et les pays pauvres sont exposés aux effets négatifs de ces changements et ont du mal à y faire face; cette vulnérabilité entraîne une dégradation de leurs conditions d'existence. Le niveau de vulnérabilité d'une population donnée varie selon la nature, l'ampleur et la fréquence des variations climatiques qui l'affectent, et selon ses capacités d'adaptation.³³ Les communautés vulnérables ne possèdent généralement pas les capacités nécessaires pour planifier, mettre en oeuvre ou gérer un plan de préparation aux conséquences des changements climatiques, ou un programme de réponse ou de relèvement à la suite d'une catastrophe. En général, ces collectivités se trouvent dans des pays en développement (il s'agit surtout des pays les moins avancés – PMA – et des petits États insulaires en développement – PÉID) qui sont particulièrement affectés par les changements climatiques (tout comme les petits pays insulaires et de faible altitude, les

pays ayant des zones côtières de faible élévation, des zones arides et semi arides ou d'autres zones sensibles aux inondations, les pays faisant face aux caprices de la mousson, à la sécheresse et à la désertification, et les pays en développement dont les écosystèmes montagneux sont fragiles³⁴. À long terme, les villes subiront aussi ces effets néfastes (baisse de la production, raréfaction de l'eau et augmentation des prix des aliments).

La résilience est la capacité des individus ou des communautés d'absorber un choc (récurrent ou non), de se relever et de se réorganiser en intégrant les changements survenus, tout en conservant la même structure de base, le même fonctionnement, la même identité et la même capacité de réaction et d'adaptation.³⁵ Il est urgent que les communautés locales, notamment les plus pauvres, puissent devenir résilientes face aux changements climatiques. Cet objectif peut être atteint grâce à la prévention, à la formation, au renforcement des compétences et à des équipements. Dans ce contexte, il convient de souligner le lien étroit entre aide humanitaire et développement, ainsi que l'importance de mettre en place des stratégies qui favorisent une résilience à long terme, comme la protection sociale. Pour édifier des collectivités résilientes, il faut mettre en

place des systèmes d'alerte précoce fiables, établir des alliances et développer des liens avec des institutions à tous les niveaux, renforcer les compétences, être capable d'identifier les différents types de crises et d'y répondre de façon immédiate, et effectuer un travail de plaidoyer en faveur des personnes les plus vulnérables.³⁶

La souveraineté alimentaire

Le concept de «souveraineté alimentaire» a été élaboré en 1996 par *La Via Campesina*,³⁷ un mouvement international regroupant environ 150 organisations vouées à la promotion de l'agriculture familiale durable. Ce mouvement considère que la terre, l'eau, les technologies et les autres ressources sont des biens publics qui doivent être partagés de manière équitable. Il promeut les systèmes de production diversifiés, en particulier ceux qui sont basés sur l'agriculture familiale. La souveraineté alimentaire est le droit de toute personne à des aliments adéquats au plan nutritionnel et culturel, accessibles et produits d'une manière durable et respectueuse de l'environnement. La souveraineté alimentaire inclut le droit de toute personne de choisir son propre système alimentaire et de production, au lieu de laisser la sécurité alimentaire dépendre des tendances du marché mondial. La souveraineté

alimentaire place les personnes qui produisent, distribuent et consomment les aliments au coeur des politiques et des systèmes alimentaires, au-delà des exigences du marché et des entreprises.³⁸ L'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, le professeur Jean Ziegler, décrit le lien entre souveraineté et sécurité alimentaires de la façon suivante: «La vision alternative propre à la souveraineté alimentaire donne la priorité à la sécurité alimentaire et considère le commerce comme un moyen subordonné à une fin, plutôt qu'une fin en lui-même».³⁹

Le Conseil épiscopal latino-américain (CELAM) se penche régulièrement sur la situation des agriculteurs, la pauvreté, le développement et l'environnement en Amérique latine. Dans la Conférence tenue à Puebla⁴⁰, le CELAM a parlé des multiples causes de la pauvreté, parmi lesquelles des systèmes économiques qui ne contribuent pas à promouvoir la justice sociale, l'absence de réformes agraires qui permettraient aux agriculteurs d'avoir de la terre et de disposer de technologies pour améliorer leur production agricole et la mise sur le marché de leurs produits, la présence de multinationales qui défendent avant tout leurs propres intérêts et la perte de valeur de matières brutes locales.

Lors de la Conférence d'Aparecida,⁴¹ le CELAM a souligné que, en l'absence de solidarité, la mondialisation affecte les pauvres en créant de l'exclusion sociale, en particulier parmi les populations autochtones et afro-américaines.⁴² Cette conférence a attiré l'attention sur les souffrances des petits agriculteurs pauvres qui ne peuvent posséder leur propre terre à cause des *latifundia*,⁴³ à cause des accords de libre échange qui ont été signés avec des pays développés, et de l'utilisation des terres pour cultiver de plantes destinées à produire de la drogue.

L'industrialisation anarchique des zones rurales et des villes, qui pollue l'environnement par des déchets chimiques et organiques, ainsi que la déforestation et la pollution des eaux entraînées par les industries extractives ont aussi été signalées

Des techniques agricoles d'avant-garde en Mongolie

En Mongolie, malgré la dureté du climat, Caritas a réussi à prolonger la saison de la culture des légumes grâce à l'introduction de trois nouvelles techniques d'avant-garde: des serres solaires passives, des serres-tunnel et des serres bioclimatiques. Ces serres permettront aussi d'éviter de produire 500 tonnes de dioxyde de carbone par année. Ce projet était financé par la Commission Européenne et par le Secours Catholique (Caritas France); il a débuté en août 2010 et a pris fin en juillet 2013. Ce projet visait à augmenter la production de légumes afin d'accroître la disponibilité des aliments et d'augmenter les revenus des familles grâce à la vente des surplus de la production agricole. Il visait aussi à améliorer la qualité de l'alimentation des familles vulnérables d'Oulan-Bator et de la province de Gobi Altai en Mongolie. Y ont participé 340 familles, dont la moitié étaient dirigées par des femmes et 22 groupes communautaires. Les familles les plus vulnérables, qui ne recevaient aucune aide gouvernementale car elles étaient stigmatisées, ont été ravies de pouvoir bénéficier de ces nouvelles technologies bien conçues et bien adaptées au climat froid de la Mongolie.

comme étant des causes de la perte d'autonomie des communautés locales et de la dégradation de l'environnement.⁴⁴ Ce sont là les causes fondamentales de l'insécurité alimentaire, qui jouent aussi un rôle important dans les changements climatiques provoqués par l'activité humaine. Le modèle de développement actuel est basé sur une économie de marché qui favorise la libre concurrence, le libre-échange, la déréglementation et la privatisation des ressources naturelles, mais ne comporte pas de véritables politiques agraires en Amérique Latine. Ce modèle prive des communautés autochtones et paysannes de leurs moyens d'existence et empêche la mise en place d'un modèle de développement favorable aux pauvres. Afin de changer cette situation, Caritas et

d'autres organisations catholiques sont intervenues de diverses manières. Comme exemple, citons des écoles rurales qui appuient les organisations agricoles, un travail de plaidoyer au plan juridique et politique, le renforcement de la participation et du plaidoyer de la société civile sur des questions sociales, économiques et commerciales et la mise en oeuvre de projets centrés sur le développement agricole, l'élevage du bétail, le développement des infrastructures, la technologie, l'agroforesterie⁴⁵ et la reforestation, l'économie solidaire, la santé, la nutrition, l'eau et l'assainissement pour les populations vulnérables.⁴⁶

Les changements climatiques et les effets du réchauffement planétaire

Le climat de la Terre est un système complexe et interactif. Des causes d'origine naturelle l'ont fait changer plusieurs fois au cours de l'histoire. Cependant, le terme «changements climatiques» tel qu'utilisé aujourd'hui s'applique aux changements qui ont été observés depuis le début des années 1900⁴⁷. Le terme «climat» signifie le «temps moyen»; il s'agit plus précisément d'une description statistique du temps en termes de moyennes et de variabilité de grandeurs pertinentes sur des périodes de plusieurs décennies (trois décennies en principe, d'après la définition de l'OMM).⁴⁸ Les changements climatiques se produisent à cause de l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère⁴⁹. En fait, l'effet de serre est un processus naturel de réchauffement de la Terre. Quand l'énergie solaire atteint la Terre, une partie est réfléchiée dans l'espace, alors qu'une autre partie est absorbée par la terre. La surface de la Terre émet alors un rayonnement infrarouge de grandes longueurs d'onde vers l'espace, dont une partie est absorbée par des gaz à effet de serre tels que le dioxyde de carbone, le méthane, l'hémioxyde d'azote et la vapeur d'eau, qui émettent à leur tour un rayonnement infrarouge. Ces gaz retiennent la chaleur à la surface de la Terre et dans l'atmosphère terrestre. Ces GES sont naturellement présents dans l'atmosphère; sans eux, la température à la surface de la Terre serait plus froide d'environ 35° C et la vie humaine serait impossible.

Même si nos connaissances sur l'évolution du climat et de l'atmosphère de la Terre sont encore limitées, la grande majorité des scientifiques s'accordent pour dire que des activités humaines telles que la déforestation et l'usage de combustibles fossiles ont contribué à augmenter la concentration de GES dans l'atmosphère.⁵⁰ Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat définit les changements climatiques comme étant «les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de

Des jardins potagers en Haïti et en République Dominicaine

La meilleure manière d'aider les populations pauvres à atténuer les effets des changements climatiques est d'élaborer des projets de développement incluant la mise en place de mesures d'adaptation. Depuis six ans, Caritas Espagne, en collaboration avec Caritas Haïti et Caritas République Dominicaine, met en oeuvre des projets qui s'adressent aux populations qui vivent le long de la frontière entre Haïti et la République Dominicaine. Leurs principaux volets sont les soins médicaux, l'eau potable, la nutrition et les jardins potagers.

À cause de la pauvreté et d'une alimentation qui manquait de variété, 22 % des enfants de cette région souffraient de malnutrition. Afin de répondre à cette situation, Caritas a donné des sessions de formation, distribué des semences et des plantes d'arbres fruitiers; elle a aussi aménagé des jardins potagers de chaque côté de la frontière. Soixante-dix communautés ont participé à ce projet et, en quatre ans, 1640 jardins potagers ont vu le jour. Chaque membre de la famille devait participer aux travaux et, dans certains cas, plusieurs familles travaillaient ensemble dans un seul grand champ, dont elles se partageaient équitablement les récoltes. Les familles ont aussi gagné de l'argent en vendant leurs surplus agricoles. En quatre ans, le taux de malnutrition des enfants a chuté de moitié parce qu'ils pouvaient consommer régulièrement des fruits et des légumes et parce que des sessions de formation sur l'éducation à la santé avaient été données aux mères et aux enfants.

Plusieurs leçons utiles peuvent être tirées de ces projets. Grâce à la diversification des cultures et au partage des connaissances et des compétences entre les populations locales et les experts formateurs, on a trouvé des solutions à des problèmes comme les insectes ravageurs. La réussite de ce projet repose principalement sur l'utilisation de variétés de plantes locales, sur l'exploitation des connaissances locales et sur le fait d'encourager les agriculteurs à partager leurs expériences et leurs meilleures pratiques.

l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables». ⁵¹ Au cours des 250 dernières années, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 35%, celle du méthane de 153% et celle de l'hémioxyde d'azote de 15%. ⁵² Lorsque les concentrations de GES sont plus élevées, l'effet de serre augmente, entraînant un réchauffement global qui cause les changements climatiques. Certains scientifiques pensent même que nous entrons dans une nouvelle ère géologique, qu'ils ont surnommé *Anthropocène* à cause des conséquences des activités humaines sur la Terre. ⁵³ Il est clair que nous devons rapidement et radicalement changer nos comportements si nous voulons empêcher le climat de la Terre de se dégrader.

L'adaptation aux changements climatiques

Dans son *Troisième rapport d'évaluation*, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) définit l'adaptation aux changements climatiques ainsi:

Initiatives et mesures prises pour réduire la vulnérabilité des systèmes naturels et humains aux effets des changements climatiques réels ou prévus. On distingue plusieurs sortes d'adaptation: anticipative ou réactive, de caractère privé ou public, autonome ou planifiée. Citons à titre d'exemple l'édification de digues le long des cours d'eau ou des côtes et le remplacement des plantes fragiles par des espèces résistant aux chocs thermiques. ⁵⁴

Quatre ans plus tard, le Programme des Nations Unies pour l'environnement apportait les précisions suivantes à cette définition:

un processus par lequel sont consolidées, développées et appliquées des stratégies visant à mitiger, traiter et profiter des conséquences des événements climatiques. ⁵⁵

Planter des arbres en échange de crédits de carbone

L'objectif du programme «International Small Group Tree Planting» (TIST) est de planter dix millions d'arbres indigènes en l'espace d'une période de cinq à dix ans au Nicaragua et au Honduras et de capturer 3,3 millions de tonnes de carbone. Ce projet est une initiative conjointe menée par le Catholic Relief Services (CRS), Clean Air Action Corporation (CAAC) et l'Institute for Environmental Innovation (I4EI). Les agriculteurs qui participent à ce projet se regroupent et plantent des arbres qui capturent naturellement du carbone pendant leur croissance. Le carbone qui aura ainsi été stocké est ensuite «vendu» sur le marché international du carbone à des entreprises et à des particuliers qui souhaitent compenser leurs propres émissions. Une fois par an, pour chaque arbre qu'ils ont planté et conservé pendant une période de 30 ans, la CAAC remet des crédits de carbone aux agriculteurs. L'aménagement des plantations peut varier: dans certaines on plante uniquement des arbres, dans d'autres on les intercale avec des plantes, dans d'autres enfin on plante à la fois des arbres fruitiers et des arbres produisant des fruits à coque. Après une période de dix ans, les agriculteurs ont le droit d'abattre de manière sélective jusqu'à 5 % des arbres qu'ils ont plantés.

Ce programme s'ajoute aux autres programmes TIST qui ont été réalisés avec succès en Afrique de l'Est et auxquels plus de 70 000 agriculteurs ont participé. Ces programmes se sont étendus à l'Amérique latine, à travers des programmes de cinq ans incluant une première phase d'expérimentation de 12 mois ayant débuté en septembre 2010. Ceux-ci incluront aussi des microprojets pilotes de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REED). CRS et les programmes TIST remettront des crédits de carbone aux petits agriculteurs qui auront contribué à protéger les zones forestières. Le programme TIST offre aux particuliers qui veulent le soutenir - afin de réduire leur empreinte carbone - la possibilité de donner ou d'acheter des crédits de carbone, soit par l'intermédiaire de la CAAC, soit directement à travers CRS.

L'accroissement des changements climatiques exige la mise en place de mesures d'adaptation. Celles-ci peuvent prendre différentes formes, comme se préparer à faire face à des tempêtes plus fréquentes, se déplacer loin des côtes ou encore dans des zones où l'on ne risque pas de manquer de nourriture et d'eau, lorsqu'on prévoit des sécheresses prolongées. ⁵⁶

L'atténuation des effets des changements climatiques

Le concept de mitigation se réfère à ce qui est fait pour atténuer les effets des changements climatiques grâce à la réduction de la quantité de gaz à effet de serre produits et libérés dans l'atmosphère ou à leur séquestration (par exemple en créant des forêts). ⁵⁷ Le Groupe de travail III du GIEC définit l'atténuation aux effets des changements climatiques de cette manière:

Modification et substitution des techniques employées dans le but de réduire les ressources engagées et les émissions par unité de production. Bien que certaines politiques sociales, économiques et technologiques puissent contribuer à réduire les émissions, du point de vue du changement climatique, l'atténuation signifie la mise en oeuvre de politiques destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à renforcer les puits. ⁵⁸

Les effets des changements climatiques peuvent être atténués de plusieurs manières: en commençant à utiliser des sources d'énergie renouvelable, en améliorant l'isolation des infrastructures pour conserver la chaleur, en modernisant les moyens de transport grâce à des technologies moins énergivores et en

empêchant la destruction des puits de carbone de nos forêts.⁵⁹ Caritas croit que nous ne parviendrons à relever les nombreux défis des changements climatiques que si nous sommes prêts, au niveau individuel, collectif et de la société,⁶⁰ à changer nos comportements consuméristes et à adopter de nouveaux modes de vie. Même le Pape Benoît XVI nous a appelé à remettre en question nos modes de vie. Citant son prédécesseur, le Pape Jean-Paul II, il a dit:

«Un véritable changement de mentalité est nécessaire qui nous amène à adopter de nouveaux styles de vie dans lesquels les facteurs déterminants des choix de consommation, d'épargne et

d'investissement soient la recherche du vrai, du beau et du bon, ainsi que la communion avec les autres hommes pour une croissance commune».⁶¹

Étant donné les changements climatiques, il faudra changer les pratiques agricoles pour que les populations locales puissent continuer à avoir accès à une nourriture suffisante. Certaines initiatives, telles que la séquestration du carbone (voir ci-dessous), peuvent contribuer à atténuer les effets des changements climatiques. Bien que les tenants d'une certaine école de pensée soutiennent que les marchés du carbone ne profiteront pas aux propriétaires de petits lopins de terre et risquent même de nuire à l'environnement (voir ci-dessous), d'autres

pensent que le paiement des services environnementaux pourrait être une bonne manière pour les petits agriculteurs d'obtenir des revenus. Si nous voulons, d'une part, réduire la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire des personnes pauvres dans les zones rurales, et réduire les émissions de carbone, d'autre part, il faudra faire des analyses approfondies et innover.⁶² Avant de jeter la pierre à la séquestration du carbone, il vaut la peine de se pencher sur les résultats positifs de quelques programmes mis en oeuvre récemment.

C. La relation entre les changements climatiques et la sécurité alimentaire

Les changements climatiques affectent la sécurité alimentaire parce qu'ils se répercutent directement sur l'agriculture.⁶³ Généralement, ce sont les personnes les plus pauvres, en particulier celles qui vivent dans des zones rurales et qui, ironiquement, sont celles qui ont le moins contribué au réchauffement climatique, qui sont les plus touchées par les changements climatiques. Dans les pays du Sud, les petits agriculteurs ont déjà subi de nombreuses conséquences des changements climatiques. Ils rapportent que la saison des pluies débute plus tôt qu'auparavant, que les sécheresses se prolongent, que la quantité d'eau douce diminue à cause de l'élévation du niveau de la mer et que les tempêtes, les ouragans et autres événements climatiques extrêmes sont plus fréquents et plus intenses qu'auparavant.⁶⁴

Voici d'autres effets des changements climatiques: la diminution de la productivité agricole; des changements au niveau de la qualité, de la quantité et de la disponibilité de l'eau; l'élévation du niveau de la mer accompagnée de plus fortes inondations, des mers plus houleuses, l'érosion des côtes et l'augmentation de la salinité des nappes phréatiques des zones côtières; le blanchissement des coraux et la disparition des récifs coralliens et de leurs écosystèmes, et leurs effets négatifs sur la pêche et le tourisme; les problèmes sociaux et économiques causés par l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des

Les effets des changements climatiques sur l'eau au Bangladesh

La zone côtière de Bagerhat, qui s'étend entre la forêt de Sundarbans et le golfe du Bengale, est l'une des plus pauvres du Bangladesh. La majeure partie des terres est polluée par le sel marin et donc impropre à la culture, ce qui oblige des familles extrêmement pauvres de 25 villages situés dans les régions de Mongla et de Rampal à gagner leur vie de peine et de misère en faisant de petits travaux occasionnels, en cherchant de la nourriture et divers matériaux dans la forêt et en pratiquant l'élevage de crevettes. Lorsque des maladies ont frappé ces crevettes, les petits exploitants pauvres ont dû louer leur terre à de grands propriétaires qui ont commencé à pratiquer l'élevage non durable des crevettes, ce qui a affecté l'environnement et la biodiversité de cette région.

Caritas Khulna a mis en oeuvre un projet visant à atténuer les effets des changements climatiques, qui comportait à la fois des mesures d'adaptation et d'atténuation. Les principales mesures d'atténuation mises en oeuvre consistaient à pratiquer l'agriculture sur des lits surélevés, à régler les problèmes de salinité et d'engorgement des terres, à recueillir de l'eau de pluie dans des citernes en plastique et en ciment pour obtenir de l'eau potable et de l'eau pour irriguer les cultures, à nettoyer et à entretenir des réservoirs naturels pour les mêmes fins et à créer une «école rurale pour les agriculteurs» pour permettre le partage des connaissances et des techniques locales.

Les principales mesures d'atténuation consistaient à planter des arbres à usage médicinal et des espèces locales d'arbres fruitiers en utilisant les techniques de l'agriculture durable afin de séquestrer du carbone dans les sols; à utiliser des foyers améliorés et à promouvoir l'usage de lampes écologiques auprès de la population locale. Pour remplacer l'élevage des crevettes, Caritas a enseigné des techniques d'élevage d'autres animaux aux habitants de ces villages, leur a distribué des poules et fourni les matériaux nécessaires pour construire des cages. Ce projet a montré un grand potentiel pour s'adresser à un plus grand nombre de bénéficiaires dans cette région.

événements climatiques extrêmes; l'augmentation de la température et la baisse des réserves d'eau souterraines, qui causeront la disparition graduelle des forêts tropicales.

Comme les températures sont plus élevées, les sécheresses sont plus fréquentes et plus graves, ce qui menace les récoltes. Dans les zones tropicales sèches, les récoltes risquent plus facilement d'être perdues et le bétail est plus vulnérable aux maladies, ce qui oblige souvent les petits agriculteurs à vendre leur bétail et d'autres biens essentiels pour pouvoir survivre, ou à migrer ailleurs. Nombreux sont ceux qui finissent par dépendre de l'aide alimentaire ou par s'endetter. Si les températures mondiales continuent à augmenter, certaines dimensions de l'indice de développement humain – la santé et l'éducation – connaîtront un recul⁶⁵. Avec l'augmentation des précipitations extrêmes et des inondations, en particulier dans les régions où les systèmes sanitaires sont peu développés, le risque de contracter des maladies comme le choléra et la malaria, transmises par l'eau et par d'autres vecteurs, sera plus élevé.

Les parasites et les maladies qui affectent les cultures risquent aussi d'augmenter, ainsi que les maladies transmises par vecteur au bétail. Les changements climatiques ont aussi des effets négatifs sur la pêche, aussi bien à court terme, à cause des changements que subissent les courants océaniques, qu'à long terme, en raison de l'augmentation du taux d'acidité des océans. L'élévation du niveau de la mer fera disparaître une certaine étendue de terre, changera le débit de certaines rivières et l'eau salée polluera les terres agricoles.

Certaines des conséquences les plus désastreuses des changements climatiques, comme la submersion complète de petits États insulaires, ne se feront probablement pas sentir avant quelque temps. Mais l'augmentation des migrations causée par les changements climatiques exercera bientôt des pressions encore plus fortes sur nos systèmes de production alimentaire, qui ne sont pas durables. Les déplacements de population causés par l'augmentation de la

Les îles Kiribati

Les îles Kiribati sont composées d'atolls situés à seulement trois ou quatre mètres au-dessus du niveau de la mer et s'étendent sur 811 de km²⁷⁷ au cœur de l'océan Pacifique. C'est l'un des pays les plus éloignés et les plus isolés au monde. Il compte 108 000 habitants, dont la majorité sont des agriculteurs qui pratiquent une agriculture de subsistance et dépendent fortement de l'exploitation de ressources naturelles telles que la noix de coco, le *bwabwai* (taro), le fruit de l'arbre à pain, la banane et le pandanus. La plus grande partie de l'eau utilisée pour l'agriculture provient des lentilles d'eau douce⁷⁸ des atolls de plus grande taille, dont la profondeur et la qualité sont d'une importance cruciale pour la croissance des plantes que l'on cultive dans ces îles et pour les récoltes. On ne peut cultiver qu'un petit nombre de plantes aux Kiribati; comme la production agricole offre peu de possibilités, l'agriculture est encore plus vulnérable aux effets des changements climatiques. La noix de coco est à la fois une source de nourriture, un matériau de construction et une source de revenus (production d'huile de coprah) pour la population locale, mais à cause de l'érosion des côtes les cocotiers ont été déracinés et la population locale perd ses terres. Cette situation risque de s'aggraver avec l'élévation du niveau de la mer.

Les populations qui dépendent de l'agriculture pour vivre sont très vulnérables aux effets des changements climatiques; elles sont particulièrement menacées par les sécheresses et par le phénomène de la pollution des nappes phréatiques d'eau douce par l'eau de mer provoquée par la montée des vagues, laquelle entraîne l'érosion des barrières naturelles de la côte et augmente le risque d'inondations.⁷⁹ La dégradation des écosystèmes marins, essentiels à la pêche, a aussi des conséquences désastreuses: la température de surface de l'eau augmente, les coraux blanchissent et produisent moins, et les différentes espèces de thon sont menacées à cause des changements dans la température de l'eau et/ou des changements qui se produisent dans les courants océaniques. Autrefois, les digues protégeaient les maisons et les parcelles cultivées contre les vagues extrêmes et les grandes marées; mais aujourd'hui, même les habitants de la zone urbaine de Tarawa doivent construire des digues pour freiner l'érosion de la côte et prévenir les inondations. Et comme le niveau de la mer continue à monter, il faudra construire d'autres digues dans des zones qui auparavant n'étaient pas considérées comme étant dangereuses. Aujourd'hui, les jardins en hauteur et les maisons sur pilotis sont de plus en plus répandus, mais ces mesures ne seront pas suffisantes pour faire face à l'ampleur des changements à venir.

La population elle-même a participé à l'élaboration de programmes destinés à faire face aux effets des changements climatiques; ceux-ci consistaient à améliorer les systèmes agricoles traditionnels, à introduire des variétés de plantes résistant à la sécheresse, à protéger le pandanus et à protéger les écosystèmes. Le diocèse catholique de Tarawa a élaboré un manuel de formation sur les effets des changements climatiques dans les atolls, qui est utilisé dans toutes les îles pour éduquer le public sur les risques encourus et sur les mesures qui peuvent être prises pour les atténuer.

Les changements climatiques viennent accentuer les problèmes de développement qui affligeaient déjà les Kiribati, tels que l'urbanisation, la gestion des déchets, les problèmes de santé chroniques et la dégradation de l'environnement causée par un développement côtier non durable et accéléré. Il est donc essentiel d'inclure des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les programmes consacrés à ces cruciales questions de développement.

fréquence des phénomènes climatiques extrêmes et des catastrophes naturelles mettent désormais au défi un système d'aide internationale humanitaire déjà sur-sollicité.⁶⁶ Les populations victimes d'inondations, d'ouragans, de tempêtes tropicales, de tornades ou de tsunamis risquent de devoir quitter leurs sites immédiatement. Certains chercheurs ont proposé un nouveau terme, les «réfugiés climatiques», pour désigner les personnes qui subissent ce genre de conséquences.⁶⁷

Les migrations causées par les changements climatiques peuvent aussi parfois se produire petit à petit, au fur et à mesure que les ressources naturelles s'épuisent à cause de la sécheresse, de la salinité des eaux et des sols, de l'érosion des rivières ou de l'élévation du niveau de la mer. Les personnes qui ne sont pas en mesure de s'adapter à de tels changements doivent alors partir à la recherche de nouveaux moyens pour gagner leur vie. Ces risques sont très élevés pour les mégapoles (villes

de plus de 10 millions d'habitants): sur les 16 qui sont situées sur des côtes, 12 se trouvent dans des pays en développement. Il est clair que dans toutes ces situations, ce sont les pauvres qui encourent les plus grands risques.⁶⁸ Dans les périodes d'agitation politique, les migrations forcées peuvent contribuer à exacerber les conflits. Au Soudan, par exemple, les populations nomades et les populations sédentaires ont vécu des conflits à cause de la désertification et de la rareté de l'eau. Ces conflits ont entraîné la migration des zones rurales vers les villes, ce qui a augmenté la pression sur les services de santé et sur les ressources alimentaires et en eau.⁶⁹

Dès les années 1990, le GIEC avait souligné que les effets les plus importants des changements climatiques allaient se traduire par des migrations humaines beaucoup plus importantes qu'auparavant, impliquant le déplacement de millions de personnes, en raison de l'érosion et de l'inondation des zones côtières et des bouleversements de la production agricole. Dans des rapports ultérieurs, il a été souligné qu'il était fort probable que la dégradation de l'environnement, et en particulier les changements climatiques, deviendrait la principale cause des déplacements de population. Au milieu des années 1990, il était largement admis que plus de 25 millions de personnes avaient été obligées de quitter leur demeure et leur terre à cause de la pollution, de la dégradation des terres, des sécheresses et des catastrophes naturelles. À ce moment-là, on estimait que le nombre de «réfugiés environnementaux» (nommés ainsi à l'époque) était plus élevé que celui de tous les réfugiés (selon les chiffres disponibles) qui avaient dû fuir à cause de la guerre ou de persécutions politiques.

L'estimation de 25 millions de réfugiés environnementaux a été réitérée dans le Rapport sur les catastrophes mondiales publié en 2001 par les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En octobre 2005, l'Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'ONU avait prévenu la communauté internationale qu'elle allait devoir se préparer à accueillir

Un projet de diversification agricole à El Granado, en République Dominicaine

La région d'El Granado, située dans la province de Barahona en République Dominicaine, a un climat sec. Au cours des dernières années, des périodes de sécheresse prolongées ont détruit les récoltes et contribué à augmenter l'insécurité alimentaire de la population. Grâce à ce projet de Caritas, les habitants de cette région ont pu diversifier leurs cultures et leurs animaux d'élevage, installer des systèmes d'irrigation goutte à goutte, apprendre à utiliser des technologies respectueuses de l'environnement et vendre les surplus agricoles sur les marchés locaux. Le but de ce projet est de revenir à une forme d'agriculture qui permet aux familles de devenir autosuffisantes et d'échanger entre elles des semences, des animaux et de la nourriture tout en entretenant une relation harmonieuse avec la nature.

Ce projet a permis d'introduire la notion de «plante compagne», voulant qu'une plante, en étant plantée à proximité d'une autre plante, puisse lui apporter des bénéfices. Des courges, des aubergines et de la coriandre ont été plantées sous des bananiers pour que les feuilles de ces derniers puissent leur fournir l'ombre dont elles avaient besoin pour se développer, et à leur tour ces plantes ont enrichi le sol en lui apportant des nutriments essentiels et favorisant son drainage naturel. Les agriculteurs ont suivi des sessions de formation sur l'entretien de leur parcelle, y compris sur l'émondage des arbres, sur la création de variétés hybrides et sur le contrôle des parasites, et alors qu'ils ne cultivaient auparavant qu'une seule espèce de plante, ils se sont retrouvés à en cultiver plusieurs et à vendre leurs produits au marché. Les agriculteurs ont aussi reçu une formation sur les techniques d'élevage. La réussite de ce projet a été attribuée au personnel qui maîtrisait bien les techniques de l'agro-écologie, à la participation de tous les membres de la communauté, à l'adaptation des projets aux conditions climatiques locales et à l'intégration dans le projet des connaissances et de l'expertise locales.

Plus d'efforts devraient être consacrés à la promotion de l'agriculture traditionnelle, non seulement à cause de sa valeur au plan écologique et environnemental, mais aussi car elle représente un levier important pour promouvoir le développement local, dans la mesure où elle crée des emplois et permet d'obtenir des produits agricoles de meilleure qualité et plus diversifiés. L'utilisation d'une approche fondée sur les droits est aussi très importante, car elle permet aux agriculteurs de prendre des décisions éclairées et d'exercer leurs droits et leurs responsabilités.

50 millions de réfugiés pour 2010. Selon le Conseil norvégien pour les réfugiés, pour la seule année 2008, 20 millions de personnes auraient été déplacées à cause de catastrophes naturelles soudaines déclenchées par le climat.⁷⁰ Un rapport publié en 2009 par l'Organisation internationale des migrations en collaboration avec l'Université des Nations Unies et l'Alliance pour les changements climatiques, l'environnement et les migrations établit que le nombre de personnes qui devront se déplacer à cause des changements climatiques en 2050 se situera entre 200 millions et un milliard. L'estimation du professeur Myers que le nombre de migrants climatiques atteindrait 200 millions en 2050 est désormais considérée comme le chiffre officiel, cité dans les rapports du GIEC et dans le Rapport Stern sur les aspects économiques des changements climatiques.⁷¹

Jusqu'à présent, il n'existe pas de définition communément acceptée du terme «réfugiés climatiques». Comme les réfugiés climatiques n'ont pas de statut juridique et sont souvent démunis, on ne répond pas à leurs besoins et on ne garantit pas leurs droits humains.⁷² Une personne qui a subi un déplacement forcé a des besoins à long terme, comme de se réinstaller ailleurs. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a demandé que soient élaborées des lignes directrices concernant la réinstallation des réfugiés fondées sur les droits humains.⁷³ Les responsabilités des États et de la communauté internationale doivent être définies avec précision. En attendant, certaines populations vulnérables ont planifié elles-mêmes leur propre réinstallation, sans attendre que leur gouvernement agisse.⁷⁴ Comme il n'existe pas encore de convention internationale incluant ce type de réfugiés et qu'aucune protection particulière ne leur est accordée par la CCNUCC (dans laquelle leur situation fait partie des questions liées à l'adaptation aux changements climatiques), ces lignes directrices, selon lesquelles la consultation des populations elles-mêmes occuperait une place importante, pourraient contribuer à protéger les droits des personnes

déplacées.⁷⁵ Pour que le nombre de réfugiés soit moins élevé, il faudrait adopter des mesures préventives en matière de sécurité alimentaire, de protection sociale, de soins médicaux, de développement d'infrastructures et d'institutions.⁷⁶

Les pratiques agricoles peuvent aussi influencer les tendances climatiques. Le développement de l'agriculture intensive exige une mécanisation accrue et une forte consommation de combustibles fossiles. Les engrais industriels sont fabriqués à partir de produits pétrochimiques qui libèrent des GES dans l'atmosphère. Les émissions d'oxyde nitreux, qui proviennent principalement des engrais à base de nitrogène utilisés dans l'agriculture, capturent une quantité beaucoup plus grande de rayons infrarouges que le dioxyde de carbone et le méthane réunis.⁸⁰ Les changements dans nos modes de production et de consommation alimentaires (par exemple, la consommation de viande a augmenté dans les pays où les revenus sont en croissance) induisent des changements au niveau de l'utilisation du territoire, comme une augmentation des surfaces déboisées pour l'élevage du bétail. On estime que l'usage d'engrais chimiques, l'augmentation de la production de viande et la destruction des forêts sont responsables de 30% des émissions qui causent les changements climatiques.⁸¹ De plus, le recours aux organismes génétiquement modifiés (OGM) pour augmenter le rendement agricole peut avoir des effets négatifs sur la biodiversité. La transformation, l'emballage, la congélation et le transport des aliments à travers le monde requièrent une plus grande quantité d'énergie et contribuent à augmenter la pollution.⁸²

Nous devons changer la manière dont nous produisons les aliments: il faut amorcer un saine virage et passer d'un modèle agro-industriel à un modèle agro-écologique.⁸³ Les leçons que nous avons tirées de notre travail sur le terrain, auprès des populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire, nous ont convaincus de la nécessité de promouvoir un modèle agro-écologique qui favorise leur

résilience tout en stimulant les processus naturels: par exemple, en recyclant la matière organique, en diversifiant les systèmes de culture et en augmentant la biodiversité.⁸⁴ Le modèle agro-écologique favorise le développement des marchés locaux, est respectueux de l'environnement, a une plus grande efficacité énergétique et génère un plus grand nombre d'emplois. Il contribue donc à réduire la pauvreté.⁸⁵

D'autres pas importants pourraient être franchis dans la bonne direction si nous réduisons le transport des aliments sur de longues distances et si nous nous attaquons aux pertes et aux gaspillages alimentaires dans le monde. En effectuant de légers changements dans nos habitudes de consommation et dans notre mode de vie, nous pourrions incontestablement exercer une influence sur le cycle de la production alimentaire mondiale et en atténuer les effets négatifs.

D. La sécurité alimentaire, les changements climatiques et le développement durable

Le développement durable, défini comme étant «un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins»,⁸⁶ repose sur une intégration harmonieuse entre une économie saine et viable, une gouvernance responsable, des communautés locales autonomes et auto-suffisantes, la cohésion sociale et l'intégrité écologique. Selon cette approche, la croissance économique peut se faire tout en protégeant l'environnement. En réalité, le développement économique permet (en termes de connaissances, de la science et de technologies) de mieux faire face aux problèmes environnementaux et sociaux. Toutefois, pour pouvoir mettre en oeuvre un développement durable, il est essentiel de protéger l'environnement.

Changements climatiques et développement durable sont inter-reliés, d'une part parce que les changements climatiques sont un obstacle à la mise en oeuvre d'un véritable développement, et d'autre part, parce que c'est grâce au

développement durable que nous pourrions atténuer les effets des changements climatiques et nous y adapter. Les stratégies employées pour mettre en oeuvre le développement durable et celles utilisées pour faire face aux changements climatiques se ressemblent à plusieurs égards et c'est pour cela qu'il serait souhaitable de les mettre en oeuvre simultanément. Si les politiques en matière de changements climatiques étaient intégrées aux programmes de développement nationaux et internationaux, cela amoindrirait les coûts de ces programmes. Il est maintenant largement admis que les changements climatiques sont une question de justice, car les populations les plus pauvres de la planète, qui ont le moins contribué à l'augmentation des émissions de GES, ne possèdent pas non plus les technologies nécessaires pour combattre leurs effets négatifs. Les nations plus riches, qui ont historiquement le plus contribué au réchauffement planétaire, sont beaucoup mieux outillées pour y faire face. Il est donc fondamental d'agir pour réduire ces disparités entre pays développés et pays en voie de développement si nous voulons que les politiques d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques puissent être efficaces.⁸⁷

La réalisation d'une synergie entre les politiques sur les changements climatiques et celles sur le développement durable permettrait non seulement de favoriser la croissance économique, mais aussi de promouvoir le développement humain, d'améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres et donc d'améliorer la cohésion sociale. La dégradation de l'environnement est directement liée à la pauvreté et à l'exclusion sociale, ce qui démontre que la pauvreté et la «misère écologique» sont indissociables.⁸⁸ Nous ne pourrions vivre en harmonie avec la nature dans un monde où les structures sociales sont injustes; et inversement, nous ne pourrions préserver notre environnement tant que subsisteront les profondes inégalités sociales qui caractérisent le monde d'aujourd'hui.⁸⁹ De nombreuses

Des centres d'apprentissage en milieu rural pour les agriculteurs en Inde

Le Centre for Environmental Studies in Social Sector (CESSS) est une initiative de Caritas Inde dans le domaine de la Gestion des ressources naturelles et des Techniques de l'agriculture durable. Ce projet, mis en oeuvre dans le district d'Amravati (Maharashtra), a démarré en décembre 2009. Des modèles qui peuvent être reproduits ailleurs ont d'abord été créés pour rétablir la pratique de l'agriculture durable dans le but de favoriser l'autonomisation socio-économique des communautés paysannes. Le Centre veut promouvoir l'agriculture durable auprès des agriculteurs, en favorisant le développement de petites exploitations où l'on pratique cette forme d'agriculture, et en créant des espaces où l'on peut étudier, faire de la recherche et apprendre ensemble.

La création de centres d'apprentissage pour les agriculteurs est un volet important du programme mis en oeuvre par le Centre. Pendant la phase expérimentale du programme, 14 agriculteurs marginalisés (sept femmes et sept hommes) y ont suivi une formation d'une durée de trois ans. Ces agriculteurs ont appris les techniques de l'agriculture durable (y compris les cultures mixtes, la gestion des animaux d'élevage, la conservation des semences traditionnelles et indigènes), et appliqué les principes de la gestion des ressources naturelles dans des parcelles expérimentales de deux acres. Ils ont aussi appris à utiliser des techniques de commercialisation des produits agricoles. Au début, il n'a pas été facile de convaincre les agriculteurs d'abandonner l'usage des engrais chimiques, puisque toutes les politiques agricoles et environnementales gouvernementales en faisaient la promotion. Pourtant, la monoculture et les changements climatiques avaient des effets négatifs sur la production agricole et donc sur la sécurité alimentaire des agriculteurs pauvres. Grâce au personnel du Centre, les agriculteurs ont fini par adopter le modèle de l'agriculture biologique et dans certains cas, ils ont même réussi à obtenir des récoltes particulièrement abondantes.

L'«économie solidaire»: un modèle qui favorise la viabilité économique, environnementale et sociale

Dans les montagnes de Tarrazu, au Costa Rica, un projet d'économie solidaire est en plein essor. Fondée en 1960, Coopetarrazu est une coopérative d'environ 3000 producteurs de café qui produisent et commercialisent du café ensemble. Les 500 femmes qui en sont membres y ont joué un rôle administratif et organisationnel important. Dans le cadre de son engagement envers l'économie solidaire, Coopetarrazu applique les principes de l'agriculture durable en utilisant des sous-produits du café, tels que la pulpe et la mélasse, comme engrais, ce qui a pour effet d'enrichir le sol. Elle utilise une partie des revenus qui sont générés pour développer des projets communautaires dans le domaine de la santé et de l'éducation et pour améliorer les infrastructures, projets dont les bénéfices ne reviennent pas seulement aux membres de la coopérative, mais à l'ensemble de la communauté

agences internationales de développement reconnaissent que les changements climatiques représentent un obstacle de taille à la réduction de la pauvreté, qu'ils risquent de balayer tous les résultats positifs

du travail de développement effectué pendant des décennies, et que la meilleure manière d'en atténuer les effets sur les populations pauvres est d'intégrer les mesures d'adaptation dans les stratégies de

Tous les agriculteurs qui ont suivi ces formations ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences; ils ont pu remplacer les techniques agricoles très onéreuses qu'ils utilisaient par des pratiques à faible coût, basées sur les ressources locales, qui étaient aussi efficaces et respectueuses de l'environnement, sinon plus. Ces agriculteurs ont pu recommencer à produire des variétés locales de semences qui étaient en voie de disparition. Les migrations saisonnières sont fréquentes dans cette région, mais les agriculteurs qui ont participé au projet n'ont pas eu besoin d'aller chercher du travail ailleurs parce qu'ils avaient désormais acquis les moyens et les connaissances pour assurer leur survie. Les agriculteurs qui ont participé à la phase expérimentale du projet sont devenus à leur tour des formateurs; ils ont ainsi enseigné les principes de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles à d'autres agriculteurs, à des étudiants, à des chercheurs et à des professionnels. Grâce au modèle de «formation des formateurs», ils sont désormais reconnus dans la région comme des spécialistes de ces questions. L'utilisation des pratiques de l'agriculture durable et de la gestion des ressources naturelles a permis de régénérer les sols et des larges portions de terres agricoles. Dans ces centres d'apprentissage, on encourage aussi les agriculteurs qui pratiquent l'agriculture biologique à créer des coopératives et des groupes d'agriculteurs afin de pouvoir s'entraider. Aujourd'hui, ce projet s'est étendu à des villages voisins, où 148 agriculteurs ont adopté ces pratiques.

Grâce à ce projet, les agriculteurs ont compris que pour obtenir de l'aide gouvernementale, il était important de connaître ses droits; le fait d'apprendre en groupe facilite l'analyse, et l'action concertée augmente les chances d'influencer les décideurs politiques. Les agriculteurs sont les meilleurs experts: en reconnaissant leurs connaissances traditionnelles, en les intégrant aux projets et en leur donnant un statut d'expert de leurs exploitations familiales pour réduire leur vulnérabilité, on les aide à améliorer leur production agricole et on contribue à les rendre auto-suffisants.

locale. Elle applique aussi des bonnes pratiques du travail. La coopérative emploie du personnel local, dont 215 personnes à temps plein et 400 autres à temps partiel. Au moment des récoltes, 18 000 autochtones viennent du Panama et du Nicaragua pour y travailler.

Coopetarrazu participe aussi à l'un des projets de la Pastorale sociale/Caritas Costa Rica, «Encadenamientos Solidarios» (chaînes de solidarité). Grâce à ce projet, les petits producteurs peuvent suivre une formation et apprendre à commercialiser leurs produits. Les membres de la coopérative payent une commission à la Pastorale sociale, qui sert à financer d'autres projets de Caritas s'adressant à des groupes vulnérables. Ainsi, la solidarité porte ses fruits bien au-delà de ces communautés locales, car elle permet à d'autres personnes aussi d'avoir accès à une alimentation suffisante.

développement durable.⁹⁰ Accomplir des progrès dans des domaines relevant du développement, tels que la bonne gouvernance, les finances publiques et la gestion des ressources humaines et

naturelles, aide les populations pauvres à améliorer leur résilience face à tous les types de chocs, y compris les chocs climatiques.⁹¹

Les participants à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable

(«Rio+20»), tenue en juin 2012, ont reconnu que les changements climatiques étaient une crise transversale et persistante, étroitement et explicitement liée à la sécurité alimentaire et à la pauvreté.⁹² Cette crise exige une réponse urgente et de grande envergure.⁹³ Ils ont déclaré que l'adaptation aux changements climatiques était une priorité urgente. Les instruments financiers élaborés dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), y compris le Fonds vert sur le climat, devraient permettre d'enclencher des mesures d'adaptation dans les programmes de développement actuels et futurs. Lors de «Rio+20», les États participants ont été appelés à libérer l'humanité de la pauvreté et de la faim, en mettant l'accent sur le droit à l'alimentation.⁹⁴ Ils ont reconnu que la protection et la gestion des ressources naturelles étaient les fondements mêmes du développement durable, et que la durabilité environnementale, la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, l'eau et l'assainissement étaient des questions étroitement liées les unes aux autres.⁹⁵ «Rio+20» a même appelé à la mise en place d'une réglementation visant à réduire les conséquences sociales et environnementales des activités menées par les industries extractives.⁹⁶ Hélas, même si cette conférence reflète le consensus actuellement existant à l'échelle internationale sur le développement durable, elle n'a pas donné lieu à de nouveaux engagements contraignants qui auraient pu faciliter l'avènement d'un monde meilleur.

Partie II: les facteurs structurels qui agissent sur la relation entre sécurité alimentaire et changements climatiques

Il arrive trop souvent qu'on ne prête pas assez d'attention aux besoins des populations, qu'on ne donne pas assez d'importance au travail agricole et que les biens de la terre ne soient pas suffisamment protégés. Il en résulte d'une part un déséquilibre économique et d'autre part, les droits et la dignité inaliénables des personnes sont ignorés.

Pape Benoît XVI⁹⁷

Dans cette section, nous examinerons les principaux facteurs de la relation de cause à effet (déjà extrêmement complexe en elle-même) entre la sécurité alimentaire et les changements climatiques, tout en nous basant sur l'expérience de Caritas et sur le vécu des personnes auprès desquelles nous travaillons.

A. Les agro-carburants

En 2008 le Soudan, l'un des pays les plus pauvres de la planète et pourtant doté d'un immense potentiel agricole, a reçu 673 000 tonnes d'aide alimentaire de la part du Programme alimentaire mondial. En 2009, ce pays projetait d'exporter 65 millions de litres d'éthanol. Alors que l'aide alimentaire reçue était destinée aux populations pauvres des zones rurales qui avaient été négligées depuis des années, la vente d'éthanol a profité aux investisseurs et aux consommateurs étrangers des pays développés.⁹⁸ Ce paradoxe montre très nettement la controverse qui entoure les agro-carburants et leurs effets sur la sécurité alimentaire dans le contexte des changements climatiques.

On a longtemps vu les agro-carburants comme la réponse au besoin de réduire les émissions de carbone à l'échelle mondiale, et de ce fait une mesure valable d'atténuation des changements climatiques. Par ailleurs, on les a fortement critiqués à

cause de leurs effets négatifs sur la sécurité alimentaire, et en particulier sur les populations pauvres des zones rurales. La production d'agro-carburants a des conséquences qui varient selon le contexte de chaque pays, la technologie utilisée et le genre de culture pratiquée. Cependant, il est largement reconnu que la culture d'agro-carburants réduit substantiellement la quantité d'aliments disponibles, surtout parce qu'elle réduit la superficie des terres et les volumes d'eau disponibles pour les cultures vivrières. On reconnaît maintenant que la demande croissante en agro-carburants a contribué à faire bondir les prix des denrées de base, faisant ainsi peser une nouvelle menace sur la sécurité alimentaire. L'augmentation des prix est en soi une bonne nouvelle pour les producteurs de cultures commerciales,⁹⁹ mais seulement une faible proportion de petits agriculteurs produit assez pour se nourrir et avoir des surplus agricoles à vendre; pour le reste, l'augmentation des prix des aliments a des effets négatifs immédiats sur leur propre sécurité alimentaire. D'autre part, selon certains arguments qui militent en leur faveur, la production d'agro-carburants permettrait aux pays qui les produisent de réduire leurs dépenses en pétrole et d'obtenir de précieuses devises étrangères. Certains agro-carburants peuvent aussi être produits en générant de l'énergie propre et permettent de créer des emplois pour la main d'oeuvre locale. Dans les sections qui suivent, nous définirons les agro-carburants, nous présenterons les débats dont ils font l'objet et nous dégagerons des points importants pour la poursuite de cette réflexion.

Que sont les agro-carburants?

Les agro-carburants comprennent une vaste gamme de carburants produits à partir de la

biomasse.¹⁰⁰ Caritas utilise le terme «agro-carburants» plutôt que celui de «biocarburants» afin d'éviter toute confusion avec l'agriculture organique (étiquette «bio»).

Les agro-carburants de première génération:¹⁰¹ de l'éthanol est obtenu en faisant fermenter ou en distillant des plantes contenant du sucre ou de la féculé (canne à sucre, betterave à sucre, blé ou maïs) et en les transformant en alcool pouvant ensuite être mélangé à de l'essence, soit directement, soit sous forme d'éthyl-tertio-butyl-éther (ETBE). Le diesel est produit à partir de graines oléagineuses (tournesol, soja, colza, ricin, *jatropa*, huile de palme), dont l'huile est transformée en esters méthyliques d'acides gras, une substance pouvant être mélangée directement au diesel. Quant à l'huile végétale brute (HVB), sa production est limitée. Elle est produite à partir de graines oléagineuses et directement mélangée au diesel, selon des pourcentages qui varient.

Les agro-carburants de deuxième génération¹⁰² ne sont pas aussi répandus, mais des recherches sont en cours pour augmenter leur production. Ils sont basés sur des processus chimiques et biologiques qui utilisent toutes les parties de la plante (tiges, feuilles et grains) afin d'accroître la production d'énergie par hectare ainsi que l'efficacité énergétique.

De la recherche est aussi faite sur les agro-carburants de troisième génération,¹⁰³ qui n'exigent pas de surfaces cultivées car ils sont produits à partir d'algues, de cellulose et de déchets. Dans ce cas, la biomasse peut être utilisée non seulement pour produire de l'énergie, mais aussi pour fabriquer des produits pharmaceutiques ou des matières plastiques, et la production d'énergie viendrait probablement en dernier ordre d'importance.¹⁰⁴ L'Évaluation Internationale

Des cultures commerciales respectueuses de l'environnement en Papouasie Nouvelle Guinée

L'expansion des plantations de palmier à huile en Papouasie Nouvelle Guinée (PNG) menace les ressources naturelles et les moyens d'existence des populations locales. En 2008–09, Caritas PNG a débuté un projet de recherche et de plaidoyer dont l'objectif était d'évaluer en profondeur les effets des plantations de palmier à huile sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et les perspectives d'avenir des populations touchées, en particulier dans la province de West New Britain où se trouve la plus grande plantation de palmiers à huile de l'île et de tout le Pacifique. Le rapport final du projet a montré que la majorité des petits propriétaires fonciers regrettaient d'avoir vendu ou sous-loué leur terre à des entreprises de production de palmier à huile, car ils n'en avaient tiré qu'un maigre profit. Ils ont vu les terres se dégrader à cause de la culture du palmier à huile et des déchets toxiques qui contaminent les rivières, faisant mourir les poissons et endommageant les forêts de mangroves. Les enfants ont développé des maladies de peau parce que l'eau des rivières est polluée, et l'épandage de pesticides chimiques cause de l'asthme et d'autres affections respiratoires.

Le diocèse de Kimbe a utilisé les résultats de cette recherche dans les campagnes de sensibilisation qu'il a menées de village en village et à travers des émissions de radio hebdomadaires qu'il diffuse dans toute la province. Grâce à cette information, les habitants d'autres villages du diocèse de Kimbe, et en particulier ceux de Kapo (où vit l'ethnie Kove), ont décidé de décliner les offres d'achat des entreprises de production de palmier à huile qui voulaient implanter des plantations dans la région. Le diocèse de Kimbe et Caritas PNG ont déployé de gros efforts pour aider les populations locales à trouver d'autres manières d'obtenir des revenus, craignant que les leaders communautaires ne finissent par accepter ces incitations économiques à court terme de la part des entreprises de production de palmier à huile, étant donné leur grande pauvreté.

En 2010, Caritas Aotearoa Nouvelle Zélande (CANZ) et Caritas PNG-Diocèse de Kimbe ont proposé une alternative à la culture du palmier à huile, dont les effets sont destructeurs, en lançant un projet expérimental de création de revenus basé sur la culture du cacao et de la noix de coco. Les habitants de Kapo ont planté 20 000 plants de cacaoyers et de cocotiers, aux pieds desquels ils ont planté du *taro*, du manioc, des patates douces et des légumes. C'est notamment grâce à ces cultures que les habitants ont pu se nourrir en mars 2011, lorsque le tsunami a dévasté l'île. Après avoir entendu parler des changements climatiques et des effets négatifs des plantations de palmier à huile dans les émissions radio diffusées par Caritas, des fonctionnaires locaux du diocèse de Kimbe ont versé une contribution financière au projet et fourni des ressources techniques.

Les principaux objectifs de ce projet étaient de favoriser la consultation et la participation de la population au processus de planification, de constituer et de faire fonctionner des groupes de femmes et de transmettre des compétences techniques et des connaissances sur la culture du cocotier aux membres du personnel. Le personnel du diocèse de Kimbe et Caritas PNG ont aussi sollicité des représentants du gouvernement local, des agences gouvernementales et le secteur privé pour obtenir d'autres soutiens techniques et financiers.

précisément quels seront leurs effets sur l'environnement et la société.

Les agro-carburants et la sécurité alimentaire

Au cours des dernières années, les politiques publiques ont largement favorisé la production d'agro-carburants, et cela dans le monde entier. Ceux-ci ont été présentés comme une manière de réduire les émissions de carbone et la dépendance énergétique, et aussi comme une source d'emplois et de revenus, en particulier pour les pays en voie de développement. L'UE était même partie du principe que leur production contribuerait à relancer l'agriculture de plusieurs pays européens et, jusqu'à très récemment, s'était engagée à combler 10% de ses besoins en carburant pour le transport routier avec des énergies renouvelables (principalement des agro-carburants) d'ici 2020.¹⁰⁶ En l'espace de quelques années, la production d'agro-carburants a connu une forte croissance. En 2008, à l'échelle mondiale, près de 40 millions d'hectares de terre ont été utilisés pour cultiver des plantes destinées aux agro-carburants, une surface équivalant au triple de celle cultivée en 2004 (13,8 millions ha) et correspondant à 2,3% de la totalité des terres agricoles dans le monde.¹⁰⁷ Lors du Sommet du G8, tenu à Huntsville en 2010, le Canada fit valoir que les investissements dans le secteur de la «bioénergie» étaient la meilleure voie à suivre pour passer à une économie à faible consommation de carbone.¹⁰⁸

Cependant, la production d'agro-carburants, en particulier de ceux produits à partir du maïs et du soja, demande de grands investissements en capital, consomme beaucoup d'énergie et nécessite de grandes quantités de produits chimiques (herbicides, engrais, pesticides et fongicides), d'eau et d'OGM. Les agro-carburants de première génération sont en compétition directe avec la production alimentaire et font monter le prix des aliments. De plus, les monocultures à grande échelle amènent facilement à l'accaparement de terres qui appartiennent depuis toujours aux populations locales, ainsi qu'à des groupes autochtones¹⁰⁹ (voir la question de

des Sciences et Technologies Agricoles au service du Développement (EISTAD),¹⁰⁵ cependant, rappelle que les carburants de la

prochaine génération n'ont pas encore passé tous les tests nécessaires pour leur mise en marché et qu'on ne sait pas encore

l'accapement des terres expliquée ci-dessous). Selon certaines analyses critiques, actuellement les agro-carburants ne font que servir les intérêts des grandes entreprises agro-chimiques en leur permettant d'étendre leurs cultures génétiquement modifiées partout dans le monde. Au lieu de fonder nos espoirs sur les agro-carburants de seconde génération, nous devrions plutôt chercher à améliorer les techniques de production d'énergie solaire, éolienne ou de conservation qui existent déjà.¹¹⁰ De nombreuses voix (organisations de petits agriculteurs, mouvements sociaux, organisations non gouvernementales, instituts de recherche, gouvernements et agences internationales) se sont élevées contre les conséquences négatives de la production d'agro-carburants.^{111, 112, 113} La crise alimentaire de 2007 et 2008 a provoqué une réflexion à leur sujet dans le monde entier; en 2009, la FAO a déclaré que la demande en agro-carburants était l'une des causes de cette crise alimentaire.¹¹⁴ L'Évaluation Internationale des Sciences et Technologies Agricoles pour le Développement (ÉISTAD) a conclu que détourner la culture de plantes agricoles pour produire du carburant pouvait contribuer à faire monter le prix des aliments, rendre plus difficile la lutte contre la faim et avoir comme conséquence négative de marginaliser les petits agriculteurs ou de les obliger à se déplacer. Du point de vue environnemental, l'ÉISTAD a remis en question le gain énergétique net des agro-carburants ainsi que leur capacité de réduire les émissions de GES.^{115, 116} En 2010, la Banque Mondiale a rapporté que les politiques sur les agro-carburants de l'UE et des États-Unis contribuaient à aggraver le problème de l'accapement des terres dans les pays en développement, en particulier en Afrique.¹¹⁷ Selon un rapport publié par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), intitulé *Water and Bioenergy Report*, si la production agricole pour l'énergie «organique» devait se poursuivre au rythme actuel, elle pourrait occuper jusqu'à 36% des terres arables dans le monde d'ici 2030.¹¹⁸

Une recherche commandée par la présidence belge de l'UE¹¹⁹ a montré que

Le programme «*Climate Resilient Eco-friendly Agriculture Mainstreaming – CREAM*» (Programme pour une agriculture écologique et résiliente face au climat) en Asie

Dans plusieurs régions d'Asie, les petits agriculteurs subissent des sécheresses, le froid et des inondations. Comme les gouvernements ne les aident pas à faire face à ces problèmes, ils sont contraints de remplacer leurs cultures et leurs pratiques agricoles traditionnelles par d'autres, qui comportent certains risques. Cela signifie qu'ils perdent leurs connaissances traditionnelles, que l'agro-biodiversité est menacée et qu'ils sont plus vulnérables car ils deviennent dépendants de l'aide extérieure, y compris de la distribution de nourriture et de semences. Cela entraîne d'autres conséquences, comme la perte de l'identité culturelle, la non reconnaissance du rôle que pourrait jouer la production vivrière locale dans la sécurité alimentaire, la perte de leurs terres, l'augmentation des migrations et, par-dessus tout, la perte de ce que les pratiques agricoles traditionnelles permettraient de faire pour s'adapter aux effets des changements climatiques ou les atténuer.

Face à l'augmentation des prix des denrées alimentaires, aux changements climatiques et à l'instabilité politique, l'une des meilleures manières d'obtenir des aliments nutritifs sur une base régulière est de produire des aliments localement en pratiquant une agriculture respectueuse de l'environnement. Parce que ces problèmes sont présents aussi bien à l'échelle locale, régionale que nationale, il est important de travailler avec les associations de petits agriculteurs et de mettre sur pied des groupes d'intérêt à différents niveaux pour stimuler des débats informés et mener un travail de plaidoyer autour de ces questions.

Le but du projet CREAM de Caritas Asie est de diffuser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et de créer des modèles agricoles pouvant résister aux effets du climat dans 13 pays d'Asie. Ce programme vise à promouvoir une agriculture résiliente et respectueuse de l'environnement, et à améliorer les conditions de vie de 8500 petits agriculteurs jusque fin 2013. Ce projet comporte deux volets: le premier est consacré à la promotion de l'agriculture durable et ses principales activités sont la culture de parcelles expérimentales, des conférences pour les agriculteurs, des ateliers de formation, le partage de connaissances, des visites entre agriculteurs et la publication d'informations. Le deuxième volet est axé sur le plaidoyer en faveur des droits des agriculteurs aux semences et à d'autres ressources agricoles, sur l'accès au marché et sur les politiques ayant des effets négatifs sur les agriculteurs et leurs systèmes agricoles. Ce programme est mis en oeuvre à trois niveaux, soit à l'échelle internationale, régionale et nationale.

l'objectif de 10% établi par cette dernière aurait des conséquences désastreuses sur la sécurité alimentaire et sur la biodiversité et la durabilité agricoles dans les pays du Sud. Une évaluation des conséquences des plans d'action sur les énergies renouvelables adoptés par les États membres de l'UE¹²⁰ a montré que d'ici 2020, les approvisionnements de l'UE en agro-carburants allaient dépendre des importations (dans une proportion d'environ

50% pour le «bio»-éthanol et de 41% pour le «bio»-diesel), ce qui allait nécessiter une surface agricole de 4,1 à 6,9 milliards d'hectares. Cette production à grande échelle risque d'accroître la déforestation et de faire augmenter les niveaux d'émission de dioxyde de carbone. La conclusion de cette évaluation était que les agro-carburants ont un effet catastrophique sur les écosystèmes naturels et sur les populations locales.

Dans un rapport accablant présenté au Sommet du G20 de 2011, plusieurs organisations de l'ONU dédiées à l'alimentation, au développement et au commerce ont fait remarquer que les objectifs de consommation d'agro-carburants fixés par les gouvernements avaient fait monter le prix des produits agricoles et accru leur volatilité.¹²¹ Les auteurs de ce rapport ont appelé les pays du G20 à supprimer tous les objectifs contraignants de production et de consommation d'agro-carburants ainsi que toutes les subventions déjà établis. En octobre 2011, le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a suggéré de réajuster «les politiques qui stimulent la production ou la consommation de bio-carburants [...] grâce à des [...] évaluations scientifiques visant à cerner les avantages et les dangers qu'ils représentent pour la sécurité alimentaire, afin que les bio-carburants puissent être produits là où cela est justifié d'un point de vue économique, environnemental et social».¹²²

De même, le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation a conclu que les agro-carburants avaient des effets négatifs sur la sécurité alimentaire pour trois raisons. Premièrement, ils font flamber le prix des aliments, ce qui empêche les consommateurs pauvres de s'en procurer et se répercute sur les pays à faibles revenus importateurs de denrées alimentaires.^{123, 124} Deuxièmement, ils contribuent à faire augmenter la pression sur des ressources essentielles à l'agriculture vivrière telles que la terre et l'eau, et cela au détriment des populations pauvres.¹²⁵ Troisièmement, ils sont surtout produits par de grandes entreprises, qui achètent ou louent de la terre dans les pays en développement. Les petits agriculteurs ne jouent qu'un rôle marginal dans tout ce processus, et ceux qui parviennent à vendre leurs surplus agricoles n'en retirent pratiquement aucun profit.¹²⁶

D'autres experts¹²⁷ ont fait remarquer que loin de ralentir le réchauffement planétaire, le cycle de production, de distribution et d'utilisation des agro-carburants, avec ses effets directs et indirects sur les terres agricoles, avait au contraire pour effet

d'accroître les émissions de GES. Les monocultures destinées aux agro-carburants menacent la biodiversité, que nous devons à tout prix préserver pour obtenir les aliments variés qui composent une alimentation adéquate et nutritive. Au plan socio-économique, leurs conséquences peuvent être aussi très négatives: non seulement la conversion de terres a pour effet de priver les populations locales des terres qu'elles possédaient en commun et qui leur fournissaient leur nourriture, du fourrage et du bois, mais elle donne lieu à des expulsions, modifie les conditions de vie des habitants des zones rurales et accentue la marginalisation des petits agriculteurs.¹²⁸

À la suite de ces conclusions, en octobre 2012 la Commission Européenne a proposé d'amender la Directive relative à la promotion des énergies renouvelables dans les transports¹²⁹ et suggéré d'établir un plafond quant au pourcentage des agro-carburants conventionnels, tout en maintenant le pourcentage d'énergie renouvelable déjà établi. Cette proposition vise à favoriser le développement des biocarburants avancés (troisième génération), lesquels ont un moindre effet sur la conversion des terres et assurent des réductions importantes d'émissions de gaz à effet de serre; une mesure que l'UE devrait aussi inclure dans ses politiques relatives aux énergies renouvelables après 2020.¹³⁰ Cette proposition suggère de plafonner la contribution des agro-carburants conventionnels à 5% de la consommation totale d'énergie tout en maintenant l'objectif de 10% d'énergie renouvelable dans le secteur des transports.¹³¹

En 2012, le CSA a chargé le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) d'une analyse sur les conséquences des agro-carburants.¹³² Le HLPE a tout d'abord effectué une consultation publique, puis début 2013 il a recueilli des opinions et des commentaires dans le but d'amener les États à modifier leurs objectifs de consommation d'agro-carburants et à adopter des politiques venant limiter leur commercialisation.¹³³ Le HLPE s'est penché sur plusieurs aspects techniques des

agro-carburants, sur leurs effets sur la pauvreté et la faim ainsi que sur leurs conséquences sociales pour les populations pauvres urbaines et rurales.¹³⁴ Il a souligné que les femmes – principales responsables de la sécurité alimentaire au niveau familial – ont été particulièrement touchées par les investissements à grande échelle en faveur des agro-carburants.¹³⁵ Il a suggéré d'évaluer aussi en profondeur les effets sur la sécurité alimentaire des cultures destinées aux agro-carburants qui n'entrent pas en concurrence immédiate avec la production alimentaire, «dans la mesure où ces cultures ont quand même besoin de terre, d'eau, de travail, de capital et des autres intrants de la chaîne de production alimentaire».¹³⁶

Caritas a pu constater directement que la production d'agro-carburants avait des effets négatifs pour les pays à faibles revenus. Elle a montré qu'il était possible de reconvertir des terres en terres agricoles et d'améliorer leur qualité pour y pratiquer une agriculture durable pour que les petits agriculteurs puissent gagner leur vie.

Peut-on produire des bio-carburants d'une manière durable tout en améliorant les conditions de vie des pauvres?¹³⁷

Le changements récents dans la politique de l'UE en matière d'énergie produite à partir de sources renouvelables sont positifs. Ils montrent que les décideurs politiques commencent à réaliser que les agro-carburants ne sont pas une véritable solution au problème des changements climatiques et risquent d'avoir des effets particulièrement négatifs sur la sécurité alimentaire. Cependant, même si l'UE a réduit ses objectifs de consommation d'agro-carburants, comme elle continue de dépendre fortement des importations en provenance des pays en voie de développement et que ces nouveaux objectifs ne changeront pas radicalement le système agricole mondial, le problème persistera. En outre, le HLPE a averti que les agro-carburants demeureront compétitifs étant donné que le prix du pétrole reste élevé.¹³⁸ À court et à moyen terme, afin de réduire la dépendance aux combustibles

fossiles, la demande en agro-carburants risque d'augmenter, et les pays à faibles revenus importateurs nets de pétrole auront tout intérêt à contrebalancer leurs importations coûteuses. De la même manière, les pays pour lesquels il est avantageux de produire des cultures destinées aux agro-carburants ont tout à gagner, car ils réaliseront un profit en devises étrangères en les vendant.

Depuis le milieu des années 1970, le Brésil a commencé à remplacer le pétrole par de l'éthanol. Entre 2008 et 2012, on estime que la production d'éthanol a permis au Brésil d'économiser 61 milliards de dollars sur ses importations de pétrole, somme qui équivalait à la totalité de la dette extérieure publique du pays. Cependant, ces économies n'ont pu être réalisées que grâce à d'importantes subventions. Comme le prix du biodiesel est beaucoup plus élevé que celui des combustibles fossiles – et on prévoit qu'il le demeurera dans les années à venir –, le Brésil a ouvert des usines qui peuvent produire tantôt du sucre, tantôt de l'éthanol, selon leur prix sur le marché, et il réduit la teneur de l'éthanol dans les carburants lorsque son prix est élevé.

Le HLPE a proposé d'adopter des mécanismes qui permettraient de contrôler l'expansion du marché des agro-carburants. En estimant qu'une nouvelle génération d'agro-carburants ne verra pas le jour au cours de cette décennie, il a suggéré de mettre en place des politiques alternatives visant à améliorer l'efficacité énergétique et les transports publics, d'évaluer sérieusement la possibilité de cultiver des plantes combustibles n'entrant pas en concurrence avec les cultures alimentaires, et, de manière générale, d'adopter une approche politique résolument tournée vers la bioénergie.¹³⁹ Tout en préconisant la suppression progressive des subventions accordées à l'industrie des agro-carburants, Caritas demande que les stratégies relatives aux agro-carburants soient bien intégrées aux politiques en matière de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté, et que les États les appliquent tout en honorant leur obligation de respecter, protéger et concrétiser le droit à

l'alimentation en vertu du droit international. Par exemple, à grande échelle, il est possible de produire à la fois des cultures alimentaires et des cultures pour la production d'énergie sur une même surface agricole, grâce aux cultures mixtes et/ou à des systèmes agro-sylvo-pastoraux,¹⁴⁰ ou encore en transformant les sous-produits d'un système en intrants d'un autre système (par exemple en associant des cultures vivrières à l'élevage, à la pisciculture et aux cultures pour les agro-carburants).¹⁴¹ De manière générale, toute nouvelle politique de développement agricole devrait accorder la priorité à la sécurité alimentaire et à la production pour l'alimentation et non à la production d'agro-carburants, qui devrait demeurer une activité secondaire.

Si les agriculteurs produisaient des bio-carburants d'une manière durable et à petite échelle, cela pourrait créer de nouvelles sources de revenus et pourvoir facilement en énergie les populations rurales.¹⁴² En effet, c'est dans les zones rurales que la pauvreté énergétique est la plus grande. La meilleure manière de résoudre ce problème serait d'adopter un modèle de production et de consommation de bio-carburants durables décentralisés, car en ayant une chaîne de valeur locale, on pourrait maximiser les retombées économiques de la production et de la consommation de bio-carburants.

L'usine de production de biodiesel mise sur pied par la Coopérative de production d'agro-carburants de Cuiabá, au Brésil, est un bon exemple de ce modèle. Son but n'est pas d'approvisionner le marché national, mais plutôt de réduire les coûts en carburant de ses membres en leur faisant réaliser des économies en carburant de plus de 40%.¹⁴³ La production de biodiesel se prête bien à l'agriculture à petite échelle, car elle permet de répondre à la fois aux besoins du secteur du transport et aux besoins de production d'électricité dans des pays en développement. Les performances productives des petits producteurs d'huile de palme en Malaisie et la promotion de modèles basés sur la sous-traitance¹⁴⁴ par des entreprises de

production de biodiesel telles que la D1 Oils démontrent la viabilité économique de la production de graines oléagineuses dans l'agriculture à petite échelle.¹⁴⁵

À l'échelle familiale, en particulier, la production de bio-carburants à petite échelle semble compatible avec la production alimentaire. Plusieurs graines oléagineuses pouvant servir à produire du biodiesel peuvent être intercalées avec des légumineuses qui fixent l'azote dans le sol, comme les haricots, ou peuvent être cultivées dans le cadre de stratégies de diversification agricole. Caritas devrait encourager les petits agriculteurs à cultiver des plantes qui peuvent les aider à atteindre l'autosuffisance énergétique, et à les intercaler avec des cultures vivrières qu'ils peuvent consommer et vendre, et les encourager à s'organiser entre eux. Le modèle de l'«économie solidaire» pourrait être suivi et adapté à d'autres contextes, afin que la production de bio-carburants puisse contribuer en même temps à favoriser la sécurité alimentaire, la durabilité environnementale, la cohésion sociale et le développement communautaire.

D'autres sources d'énergie renouvelable que les bio-carburants peuvent être utilisées pour lutter contre la précarité énergétique. Par exemple, on peut produire du biogaz à partir de la biomasse et s'en servir pour se chauffer et faire la cuisine. C'est un bon moyen d'aider les familles pauvres des zones rurales, en particulier celles qui sont dirigées par des femmes. Alors que le biogaz peut aussi être utilisé pour produire de l'électricité, plusieurs ONG africaines (TaTEDO en Tanzanie, Mali-Folkecenter, etc.) les utilisent dans des projets communautaires qui reposent sur des plateformes multifonctionnelles –, on équipe essentiellement de moteurs diesel Lister¹⁴⁶ des décortiqueuses, des meules, des presses à huile pour les graines oléagineuses ainsi que des moteurs à induction électrique.¹⁴⁷ Cela permet aux collectivités locales d'utiliser de l'huile de *jatropha* non raffinée comme carburant dans l'agriculture et pour produire de l'électricité qui sert à s'éclairer et même pour faire fonctionner des pompes à eau.

La restauration des terres dégradées en Éthiopie

Les habitants du district de Wukro, en Éthiopie, manquent de nourriture et tous ses *tabias* (regroupements de plusieurs villages) ont été inclus dans le Programme de filets de sécurité productifs du gouvernement éthiopien. Les précipitations sont peu abondantes dans cette région, qui reçoit moins de 450 mm de pluie par an, sur une période de deux mois seulement. Ainsi, lorsque des pluies diluviennes s'abattent, de profondes crevasses apparaissent dans la terre et, parce qu'il n'y a que quelques arbres et arbustes pour retenir la terre et permettre à l'eau d'y pénétrer, la pluie balaie toute la couche de terre arable; jusqu'à 3% des terres fertiles se sont dégradées de la sorte. Le surpâturage et le fait que les habitants coupent de l'herbe et abattent des arbres ont contribué à dégrader encore plus les terres. Il n'existe presque pas de programmes de formation, ni de ressources pour les aider à résoudre ces problèmes de conservation des sols et des ressources en eau.

Afin de répondre à cette situation, en 2010 Caritas Espagne et l'Adigrat Catholic Secretariat (la Caritas du diocèse d'Adigrat) ont mis en oeuvre un projet visant à augmenter la disponibilité de l'eau et la productivité de la terre, à empêcher l'érosion des terres et à reboiser la région. Les habitants ont suivi des sessions de formation sur la conservation des sols et de l'eau et sur la manière de mieux utiliser les ressources locales. Les profondes crevasses creusées par les pluies ont été comblées, ce qui a eu pour effet de ralentir la vitesse de l'eau qui s'écoule au fond de celles-ci et donc d'empêcher l'érosion des sols. Le niveau des nappes phréatiques a augmenté et il y a maintenant une plus grande quantité d'eau pour irriguer les terres, ce qui augmente la stabilité des sols. Le reboisement de la région a aussi permis de nourrir le bétail. Le gouvernement local a inclus ce projet dans les programmes «argent en échange de travail» qui font partie de son programme de filets de sécurité sociale.

Les principaux volets de ce projet consistaient à promouvoir activement la participation de la population rurale et à mener des campagnes de sensibilisation sur la dégradation de l'environnement et les changements climatiques. Il était aussi important de pouvoir bénéficier de l'aide de techniciens agricoles, d'obtenir des ressources financières et de bien connaître l'environnement de cette région.

individus et des communautés, ce qui crée des conflits sociaux qui sont responsables, entre autres, de la dégradation de l'environnement.¹⁵²

Tout en défendant le droit à la propriété privée en tant qu'expression de la liberté humaine, le principe de la destination universelle des biens définit les critères auxquels doit être soumis l'usage de la terre à des fins de production alimentaire et, inversement, condamne les grandes propriétés foncières (*latifundia*).^{153, 154} Ce principe sous-tend notre réflexion sur des situations qui comportent une profonde dimension morale et qui ont de lourdes conséquences au plan social, comme celle de petits agriculteurs qui sont expulsés de la terre qu'ils cultivaient sans qu'on leur garantisse un revenu suffisant pour vivre, ou celle des personnes extrêmement pauvres qui occupent des terrains vagues sans titre de propriété.¹⁵⁵ Le principe de la destination universelle des biens concerne aussi la propriété collective des terres, une caractéristique de nombreux groupes autochtones;¹⁵⁶ la propriété collective des terres joue un rôle important dans la vie économique, culturelle et politique des autochtones, non seulement car elle représente leur principale source de vie et garantit leur bien-être, mais aussi parce qu'elle contribue fortement à préserver les ressources naturelles.¹⁵⁷

Pour que toute la population de la Terre puisse manger à sa faim, il faut qu'elle ait accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles. Étant donné la précarité des régimes de propriété et d'utilisation des terres, les petits agriculteurs peuvent difficilement exercer leur droit à l'alimentation, à l'eau et aux autres ressources, ce qui augmente beaucoup leur risque de souffrir d'extrême pauvreté et de famine. La reconnaissance des droits fonciers des petits agriculteurs leur fournirait un filet de sécurité dans les moments difficiles; ils jouiraient alors d'une meilleure sécurité alimentaire et d'un revenu familial plus élevé car ils pourraient vendre leurs surplus agricoles.¹⁵⁸

De plus, l'accès à la propriété foncière et la mise en valeur des terres sont inter-reliés.

Ces innovations pourraient contribuer à améliorer nettement les conditions de vie des femmes. Les orientations du HLPE en faveur de la bio-énergie abondent dans le même sens.¹⁴⁸

B. Le régime foncier et la gestion des ressources en eau

Selon l'Enseignement Social de l'Église (ESÉ), la Terre appartient à Dieu. C'est Lui qui l'a créée et confiée à l'humanité pour qu'elle puisse en partager les ressources.¹⁴⁹ Les êtres humains sont les intendants et les gardiens de la Création, et ils doivent en prendre soin sans exercer sur elle aucune forme de domination.¹⁵⁰ Le fait que la Terre appartienne à Dieu et que l'humanité en soit

responsable signifie que nul n'est autorisé à déposséder quiconque de la terre qu'il/elle utilise, ni à en prendre arbitrairement possession pour en tirer profit.¹⁵¹ La terre est au coeur même de la Création et on doit la considérer comme un moyen de venir en aide aux pauvres, aux personnes qui ont tout perdu, aux apatrides, aux veuves et aux orphelins, et de rendre hommage à leur dignité humaine. C'est pourquoi l'ESÉ considère que la concentration de la terre entre les mains d'une seule personne est inadmissible, car elle empêche une partie de l'humanité de jouir des fruits de la terre. À cause de la concentration des terres, des inégalités sournoises apparaissent et des relations injustes s'établissent entre des

En effet, les petits agriculteurs qui sont propriétaires de leur terre ont plus tendance que ceux qui ne sont pas propriétaires à vouloir améliorer la qualité des sols, à planter des arbres et à améliorer les pâturages, car ils peuvent retirer des bénéfices directs de leurs investissements et de leur travail.¹⁵⁹ Pour garantir les droits fonciers, il faut renforcer les systèmes de gouvernance à l'échelle nationale et locale. La législation et les règlements ainsi que leur mise en application doivent matérialiser le droit à la propriété et le droit d'usage de la terre et des ressources naturelles, favoriser la participation démocratique et garantir la non-discrimination, la transparence, la reddition de comptes et la primauté du droit. Les systèmes fonciers coutumiers, qui sont en mesure de garantir une utilisation durable des ressources communes, devraient recevoir une attention particulière. Il est aussi fondamental de procéder à des

réformes agraires équitables et efficaces, pour que les agriculteurs et les communautés agricoles puissent avoir accès aux connaissances, aux technologies, aux intrants et aux infrastructures nécessaires pour améliorer durablement leur productivité agricole et devenir entièrement autonomes.¹⁶⁰

En général, les femmes agricultrices ont peu de droits à la terre et ceux-ci sont rarement respectés car les lois en vigueur, les coutumes locales et les rôles sociaux favorisent plutôt les hommes. L'un des objectifs les plus importants à poursuivre pour améliorer les conditions de vie des pauvres des zones rurales en Afrique est de faire en sorte que les femmes puissent posséder de la terre et décider de façon autonome comment elles l'utiliseront, même si les défis sont grands.

Au Kenya, 65% de la totalité des exportations proviennent du secteur de

l'agriculture, lequel fournit plus de 70% des emplois informels dans les zones rurales,¹⁶¹ majoritairement occupés par des femmes. Le développement de ce secteur demeure le moyen le plus efficace de favoriser une croissance économique inclusive dans les villages les plus pauvres.¹⁶² Des mécanismes légaux ont été mis en place pour permettre aux femmes kenyanes de participer pleinement aux secteurs de la société qui les touchent particulièrement, l'un d'eux étant le secteur agricole. Par exemple, l'article 40(1) de la nouvelle Constitution du Kenya (2010) confère aux femmes le droit d'acquérir et de posséder des propriétés, soit de manière individuelle, soit en association avec d'autres.¹⁶³ L'article 60 donne aux femmes le droit de posséder de la terre, de la garder et de la gérer, sans aucune forme de discrimination.¹⁶⁴ La mise en oeuvre de la Constitution de 2010 a joué un rôle très important dans l'autonomisation des femmes kenyanes. Bien que son adoption marque le début d'une nouvelle ère pour la majorité d'entre elles,¹⁶⁵ dans les faits il est pratiquement impossible pour les femmes des zones rurales de posséder une terre ou d'en recevoir en héritage.¹⁶⁶ La majorité d'entre elles n'ont jamais été à l'école et dans les zones rurales et éloignées il n'y a aucune structure pour éduquer et informer les femmes agricultrices sur leurs droits fonciers. Il reste encore beaucoup de travail à faire, et ce ne seront pas des tâches faciles: mettre en application les articles de la Constitution contre la discrimination, réviser les lois sur les droits de succession, examiner et remodeler le droit coutumier et les pratiques traditionnelles. Les interventions qui visent à amener des changements profonds quant au contrôle des femmes sur la terre doivent être menées auprès des nombreuses institutions inter-religieuses (politiques, juridiques, religieuses et sociales) qui ont établi – et qui continuent à refléter et à réaffirmer – l'idéologie patriarcale qui prévaut dans les sociétés rurales en Afrique.

Le pastoralisme demeure un mode de vie très important dans de nombreuses régions du continent africain, car il fournit aux éleveurs une sécurité économique et des revenus d'exportation. En Afrique de l'Ouest

L'espoir revient après la sécheresse

Durant l'été 2011, des millions de personnes en Éthiopie, au Kenya et dans des pays voisins ont connu la pire sécheresse des soixante dernières années. Après la perte des récoltes et la disparition du bétail, c'est la famine qui s'est répandue dans toute la population. Les enfants qui souffraient déjà de malnutrition et les personnes âgées ont été particulièrement vulnérables à la famine.

Afin d'aider les populations locales à faire face à l'imprévisibilité des précipitations, Caritas Kenya a construit des citernes pour conserver l'eau en prévision de la saison sèche et distribué des semences de plantes résistantes à la sécheresse comme le sorgho, le millet, le *niébé* et le *cajan*. Caritas leur a aussi proposé des sessions de formation et des conseils techniques sur la préservation de l'environnement, et leur a montré comment construire des terrasses pour conserver la très faible quantité d'eau de pluie disponible et la mince couche de terre arable. Un barrage qui avait déjà été construit par les villageois dans le cadre d'un programme «argent en échange de travail» a été agrandi pour retenir plus d'eau en prévision de la saison sèche. En proposant des activités «argent/nourriture en échange de travail», Caritas a voulu pousser les habitants de la région à travailler ensemble pour atteindre un but commun. Caritas a rapporté qu'«à force de travailler ensemble, ces personnes ont compris qu'elles pouvaient atteindre de plus grands résultats, ce qui contribuait à favoriser l'harmonie».

Grâce à ces projets, le taux de malnutrition aiguë chez les jeunes enfants a diminué et les femmes ont passé beaucoup moins de temps à aller chercher de l'eau. Tous les projets étaient basés sur l'idée d'amener la population à changer d'opinion à l'égard de l'aide humanitaire. Au lieu de créer une dépendance envers cette aide, Caritas a plutôt essayé de fournir à la population les compétences et les ressources nécessaires pour qu'elle puisse devenir auto-suffisante.

et dans certaines régions d'Afrique de l'Est et du Sud, par exemple, la viabilité de cette activité économique repose sur la possibilité qu'ont les troupeaux de se déplacer pour avoir régulièrement accès à des zones de pâturages pendant la saison sèche. Cependant, dans certains pays, le pastoralisme n'est pas reconnu comme étant une forme d'utilisation productive de la terre. Si le pastoralisme était reconnu comme tel, les pasteurs nomades pourraient avoir des droits. Ils seraient alors mieux protégés et la transformation de zones de pâturages en plantations de cultures commerciales pourrait être interdite.

La garantie du régime foncier contribue aussi à prévenir la dégradation des terres causée par les catastrophes naturelles. Une recherche sur les effets de l'ouragan Sendong, qui a frappé les villes de Cagayan de Oro et d'Iligan, aux Philippines en 2011, a montré que les causes de cette catastrophe environnementale et humanitaire étaient surtout liées à des activités humaines, comme la destruction de la couverture végétale, qui a fragilisé les bassins hydrographiques, le développement anarchique de cultures d'exportation telles que la culture de l'ananas et de la banane, les activités d'exploitation minière dans la région, les changements climatiques et, notamment, l'incapacité du gouvernement de s'occuper de manière efficace des catastrophes naturelles. En résumé, les richesses naturelles ont été pillées par les entreprises d'exploitation minière et les monocultures extensives, au détriment des populations locales qui, elles, vivent dans la misère et l'exploitation.¹⁶⁷

Alors que de nombreux agriculteurs dans le monde entier ne disposent pas de terre suffisamment étendue pour en vivre, au cours des dernières années de grands investisseurs se sont appropriés des millions d'hectares de terres agricoles. Ce phénomène nommé «accaparement des terres» est provoqué par la demande constante, à l'échelle mondiale, en ressources naturelles, y compris en minéraux. Ce phénomène se produit dans tous les continents, mais 60% des accaparements de terres ont lieu sur le

Les foires aux semences et les puits d'ensemencement «zai» pour lutter contre la sécheresse au Kenya

Caritas Kenya travaille auprès de 1000 personnes dans la région d'Igembe, dans l'est du pays. Les sécheresses y étant fréquentes, les populations locales ont beaucoup de mal à cultiver une quantité suffisante d'aliments pour se nourrir et à obtenir une eau potable et salubre. Comme il n'y avait plus de semences à cause de la sécheresse, Caritas a organisé des foires aux semences avant le début des pluies pour permettre aux agriculteurs de se procurer des semences de variétés de plantes locales. Afin d'augmenter la productivité agricole, Caritas a montré aux agriculteurs comment construire des terrasses et creuser des puits d'ensemencement «zai» – où les graines sont semées dans de petits trous remplis de compost et de fumier – une alternative aux potagers familiaux, promouvant aussi l'agriculture biologique. Grâce à cette nouvelle technique, les agriculteurs ont réussi à produire des légumes tels que des oignons et des légumes verts pour leur consommation familiale.

La population locale a aussi participé à la construction et à l'amélioration de réservoirs d'eau souterrains qui permettent de recueillir et de conserver une eau potable sûre. Plusieurs institutions ont déjà approché Caritas Meru ainsi que son ingénieur afin de construire des réservoirs semblables dans leur région.

Le personnel de Caritas a réussi à éviter tous les problèmes qui auraient pu surgir. De nombreuses familles qui ne participaient pas au projet dès le début sont venues aux foires aux semences pour s'en procurer. Heureusement il y en avait en quantité suffisante, et le personnel de Caritas a identifié 800 autres familles qui étaient admissibles au projet et qui voulaient apprendre comment semer dans des puits d'ensemencement. Comme il était difficile pour les vendeurs de semences de se rendre dans les villages éloignés à cause du mauvais état des routes, les foires aux semences ont eu lieu les mêmes jours que les jours de marché afin de permettre aux familles de participer aux deux. Le personnel de Caritas a loué des véhicules pour aller distribuer des jeunes plants et des légumineuses.

Pendant toute la durée du projet, un climat d'insécurité régnait dans la région et de nombreuses familles ont dû se déplacer vers des zones plus sûres. Grâce aux activités de consolidation de la paix qui étaient régulièrement menées et à la présence d'agents de sécurité du gouvernement, les tensions ont pu être réduites, mais ce climat a dérangé le bon déroulement du projet.

continent africain.¹⁶⁸ Faussement présenté comme un moyen de favoriser la croissance économique, l'accaparement des terres prive les populations locales des ressources dont elles ont besoin pour vivre, les précipitant dans la pauvreté et l'instabilité sociale. En Afrique, de vastes étendues de territoire sont déclarées comme étant «inhabitées» par les gouvernements nationaux, les donateurs et les investisseurs, alors qu'en réalité, la terre est rarement inhabitée ou inutilisée. Les populations locales l'utilisent comme zones de pâturage, pour chasser, pour pêcher, pour ramasser du bois de chauffage, cueillir des fruits et des

légumes, récolter du miel, cueillir des plantes médicinales et même pour s'y approvisionner en eau. Cette forme d'utilisation de la terre favorise la régénération des sols. En Afrique, la propriété et l'usage de la terre s'inscrivent dans une tradition très ancienne qui n'est malheureusement pas reconnue; cette forme de propriété de la terre n'est donc pas enregistrée au plan légal. Les gouvernements sont donc les seuls propriétaires officiels de ces terres «inutilisées». C'est donc sur cette base, et aussi parce que les lois foncières sont soit inexistantes, soit mal appliquées, que les

gouvernements concèdent ces terres à des investisseurs, souvent avec l'appui d'institutions financières internationales.¹⁶⁹ Ce sont généralement les populations locales, les petits exploitants agricoles et les paysans qui pratiquent une agriculture familiale qui subissent les conséquences de l'accapement des terres, car leurs droits à la terre et à l'alimentation sont violés sans qu'aucune forme de compensation ou de réparation ne leur soit proposée.

Les industries extractives causent aussi des dommages environnementaux et jouent un rôle dans les changements climatiques. Les produits chimiques toxiques qu'elles utilisent contaminent les sols et l'eau des zones situées à proximité des sites d'extraction minière. Les activités d'exploitation minière nécessitent de grandes quantités d'eau, ce qui a pour effet de priver les agriculteurs des sources d'eau en amont, et de polluer l'eau en aval. L'acidité des sols augmente, et l'air est contaminé par de la poussière et des toxines. La déforestation, la destruction de la biodiversité et l'érosion de la couche de surface du sol sont d'autres effets négatifs de l'exploitation minière.^{170, 171}

La production d'agro-carburants est aussi une des causes de l'accapement des terres, et probablement aussi une des causes de la concentration de la propriété foncière. Entre 2000 et 2010, les acquisitions de vastes étendues de terre ont totalisé 58 millions d'hectares, dont seulement 34% ont été consacrés à des cultures vivrières, le reste ayant été consacré à des cultures dites «flexibles» ou non alimentaires.^{172, 173} Le Mécanisme de développement propre (MDP), élaboré dans le cadre du Protocole de Kyoto en vue d'atténuer les effets des changements climatiques, a été considéré par certains comme une nouvelle forme d'accapement des terres agricoles.¹⁷⁴ En vertu de ce mécanisme, les gouvernements des pays développés ainsi que certaines entreprises peuvent acheter des «réductions certifiées d'émissions» en finançant des projets de réduction des émissions de carbone dans les pays en voie de développement. Les projets approuvés dans le cadre du MDP ont été critiqués, car ils

portent atteinte aux droits fonciers, aux forêts, aux ressources en eau et, en fin de compte, à la sécurité alimentaire des populations locales. Les projets MDP, qui consistent à créer de grandes plantations industrielles d'arbres et d'autres cultures bioénergétiques sur des terres considérées comme étant «marginales»,¹⁷⁵ ont contribué à atténuer les effets des opérations industrielles dans les pays plus riches et plus développés au lieu de favoriser le développement durable.¹⁷⁶

Les problèmes entourant le régime foncier (tels que l'intensification des cultures liée à la demande croissante d'aliments, l'expansion urbaine, les changements climatiques, la dégradation des sols, les déplacements forcés, la privatisation et l'accapement illégal des terres) ont été abordés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) lors de sa 38^e session, tenue le 11 mai 2012. A cette occasion, le CSA a officiellement approuvé les *Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*.¹⁷⁷ Ces directives sont basées sur les principes de participation, de reddition de comptes, de non-discrimination, de transparence, de dignité humaine, d'égalité entre les hommes et les femmes, d'autonomisation et de primauté du droit.¹⁷⁸ Elles constituent d'abord un cadre à partir duquel les États devront élaborer des stratégies, des lois et des politiques,¹⁷⁹ mais le secteur privé peut aussi les appliquer et les organisations de la société civile pourront s'y référer pour évaluer la légitimité et l'adéquation de ces politiques ou d'autres pratiques.¹⁸⁰ Ces directives placent la question foncière au cœur du développement car, selon elles, l'élimination de la faim et de la pauvreté ainsi que l'utilisation durable de l'environnement sont étroitement liées à la terre, à la pêche et aux forêts.

La Partie 6, consacrée à la gouvernance des régimes fonciers dans le contexte des changements climatiques ou en cas de catastrophe naturelle ou de conflit, est particulièrement intéressante.¹⁸¹ Elle

souligne que les droits fonciers légitimes devraient être respectés et protégés par les lois et par les politiques, stratégies et actions visant à prévenir les changements climatiques et à y répondre. Les États devraient consulter les personnes déplacées en raison des changements climatiques lorsqu'ils élaborent des stratégies pour les aider à faire face à leurs effets. En aucun cas, la relocalisation de ces personnes ne doit compromettre les conditions de vie de tiers.¹⁸² Toutes les parties ayant des droits fonciers légitimes, en particulier les petits producteurs de biens alimentaires et les personnes vulnérables ou marginalisées, doivent pouvoir participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes d'atténuation et d'adaptation aux effets des changements climatiques.¹⁸³ Les programmes de prévention et de préparation aux catastrophes naturelles devraient prendre en compte les questions relatives aux régimes fonciers, y compris les systèmes de collecte et d'enregistrement des droits.¹⁸⁴ Comme elles sont volontaires, ces directives n'imposent aucune obligation contraignante aux États ou aux administrations locales. Mais, en raison de leur autorité morale, elles sont une référence internationale que des organisations telles que Caritas devraient promouvoir et défendre.

La rareté de l'eau est un problème qui affecte déjà les pauvres, bien qu'il soit cependant difficile d'établir avec précision le nombre de personnes qui sont touchées par celui-ci. Selon la FAO, d'ici 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des pays ou dans des régions où la pénurie d'eau sera totale, et les deux tiers de la population mondiale pourraient faire face à des pénuries d'eau.¹⁸⁵ Ces chiffres augmenteront à cause des changements climatiques, en particulier dans les zones subtropicales qui connaîtront des sécheresses plus fréquentes, une augmentation du taux d'évaporation et des changements dans les régimes pluviométriques. Certaines régions risquent de connaître une augmentation des précipitations et de l'intensité des pluies qui risque d'affecter les établissements humains. Les changements qui se feront sentir au

L'amélioration des semences au Bangladesh

Pour obtenir de bonnes récoltes et bénéficier d'une alimentation régulière, les agriculteurs doivent pouvoir disposer en tout temps de semences de haute qualité et bien adaptées aux conditions climatiques locales. Grâce au projet «Farmers' Lead Approach», Caritas Bangladesh a aidé les agriculteurs à sélectionner les semences pour créer de nouvelles variétés, plus résilientes et plus productives.

Mme Renuka Chiran est une agricultrice qui joue un rôle important dans son village. Dans sa terre elle cultive des aliments pour sa famille, mais elle expérimente aussi de nouvelles approches. Avec un autre agriculteur, Mme Chiran enseigne aux agriculteurs de son village comment sélectionner des semences pour obtenir des variétés de semences locales améliorées plus productives, mieux adaptées au climat de la région et qui conviennent à l'agriculture biologique. Elle leur montre aussi comment produire et utiliser des engrais biologiques à partir de matériaux locaux, comme des déchets de poisson, du babeurre, du lait de coco et des fruits tels que la papaye et la banane.

En plus de ce projet, Caritas Bangladesh appuie aussi une banque de semences communautaire, où des semences de qualité supérieure sont conservées dans des pots en terre cuite, de la paille de riz et des feuilles de banane. Les fermes expérimentales comme celle de Mme Chiran permettent aux agriculteurs de voir les plantes qui ont poussé de ces semences et de choisir celles qu'ils veulent cultiver dans leur propre ferme. Lorsqu'ils ont obtenu une bonne récolte, les agriculteurs viennent remettre à la banque communautaire le double de la quantité de semences qu'ils avaient reçue au départ, afin que celles-ci puissent être distribuées à d'autres agriculteurs.

Ce projet permet non seulement aux agriculteurs d'augmenter leur production grâce à des techniques d'adaptation comme celle qui vient d'être décrite, mais il encourage les femmes à participer aux activités agricoles et à devenir des leaders dans leurs villages.

augmentation des conflits, un état d'insécurité permanent et une intensification du phénomène de l'urbanisation.¹⁸⁹

L'accès à une eau potable sûre et à l'assainissement est un droit humain, défini par l'ONU comme étant le droit de chacun, sans discrimination, à un approvisionnement suffisant d'une eau salubre et de qualité acceptable pour les usages personnels et domestiques de chacun afin de garantir le maintien de la vie et de la santé humaines. Ce droit devrait être réalisé adéquatement et les États devraient accorder la priorité à l'usage personnel et domestique de l'eau et prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que l'eau soit salubre et de qualité acceptable, à un coût abordable et à une distance raisonnable du foyer.¹⁹⁰ Lorsque l'eau et l'assainissement sont considérés comme des droits humains, il faut accorder une attention particulière aux groupes vulnérables et marginalisés dans un souci de participation, d'autonomisation, de reddition de comptes et de transparence.¹⁹¹ Compte tenu de ce qui précède, il est urgent d'adopter des stratégies nationales dans le domaine de l'eau axées sur son utilisation durable afin de préserver les écosystèmes, de prévenir et de punir l'appropriation illégale et la surexploitation des ressources et de garantir à chacun l'accès à une eau salubre et de qualité acceptable.^{192, 193}

C. Les effets des changements climatiques sur le commerce mondial des produits agricoles

S'il reposait sur une gouvernance efficace guidée par la recherche du bien commun, le commerce mondial pourrait contribuer sensiblement à réduire la pauvreté dans le monde et devenir le moteur économique d'une croissance durable.¹⁹⁴ On estime qu'il suffirait que la part des pays en développement dans les exportations agricoles mondiales augmente ne serait-ce que de 1% pour que 128 millions de personnes puissent sortir de la pauvreté.¹⁹⁵ Jusqu'à présent, le commerce a joué un rôle non négligeable dans la sécurité alimentaire, dans la mesure où de nombreux pays en

niveau des températures, des précipitations et des phénomènes climatiques extrêmes contribueront à accentuer les pressions qui s'exercent sur les ressources agricoles.¹⁸⁶ Par exemple, le Malawi est considéré comme un pays qui subit un stress hydrique car il dispose de moins de 1700m³ d'eau douce par habitant et par an. À cause des changements climatiques, on note une baisse de l'agriculture irriguée et une augmentation des conflits liés à l'eau. Les changements climatiques et la diminution des pluies, aggravés par la déforestation et la dégradation environnementale, provoquent une baisse du niveau des nappes phréatiques qui cause l'assèchement d'un nombre croissant de puits. Les habitants ont de plus en plus de difficulté à obtenir de l'eau potable et salubre, et doivent se contenter de boire ou d'utiliser de l'eau provenant de sources non protégées telles

que des rivières, des lacs ou des fleuves pour leur consommation familiale.¹⁸⁷

Une grave crise alimentaire, qui n'est pas terminée, en partie liée aux changements climatiques, a frappé la région du Sahel, en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une région où l'on pratique essentiellement l'agriculture et l'élevage, ces deux secteurs employant plus de 80% de la population active. Toute l'activité économique dépend donc fortement de la prévisibilité du climat.¹⁸⁸ Les principales tendances des changements climatiques, soit l'augmentation de la température, l'élévation du niveau de la mer, une baisse des précipitations et une augmentation de la fréquence des sécheresses, ont des conséquences importantes sur les réserves hydriques, l'agriculture, l'élevage, la sécurité alimentaire et la santé humaine. La raréfaction des ressources en eau contribuera à une

voie de développement exportent des matériaux bruts afin d'obtenir des devises étrangères pour importer des aliments. Cependant, il est évident que le commerce agricole est aussi fortement soumis aux conditions climatiques et, à long terme, aux changements climatiques. Par exemple, selon les statistiques de la FAO sur la production céréalière, en 2012 la production de blé a connu un repli de 5,7% et celle des céréales secondaires une diminution de 2,6%. Les prévisions de temps sec pour l'année 2013 amèneraient une révision à la baisse de la production céréalière aux États-Unis et en Russie, alors que dans l'UE le

temps humide avait entravé les travaux des champs.¹⁹⁶ Aux États-Unis, la baisse des exportations de blé attendue pour la saison 2012/13, en raison de la sécheresse, a fait monter la valeur des stocks et grimper le prix du blé. Une tendance analogue a été observée quant au prix du maïs sur le marché mondial, à cause des mauvaises conditions météorologiques qui ont affecté les récoltes de maïs en Amérique du Sud. Dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), bien que l'on s'attende à une légère augmentation de la production céréalière en Afrique de l'Ouest en raison de conditions météorologiques favorables, les

besoins d'importations céréalières pour la saison 2012/13 restaient supérieurs à la moyenne des importations effectives des cinq ans précédents.¹⁹⁷ On s'attendait à une hausse de la facture des importations vivrières des PFRDV en raison des cours élevés des céréales sur le marché mondial.¹⁹⁸

En Afrique, le continent dont les besoins d'importations alimentaires sont les plus importants, la balance commerciale était prévue comme déficitaire dans la majorité des pays. Les cours mondiaux des produits alimentaires demeuraient élevés et étaient tenus sous contrôle principalement du fait de subventions publiques accordées aux principales denrées de base dans certains pays.¹⁹⁹ Cette situation a des effets particulièrement négatifs, comme l'augmentation du nombre de personnes souffrant de la faim et de la pauvreté, pour les pays africains à faibles revenus, qui sont particulièrement sensibles aux fluctuations des prix des produits alimentaires sur les marchés internationaux. Dans certaines régions d'Afrique, l'état de l'insécurité alimentaire a atteint des sommets inégalés. Dans les pays du Sahel, il faut trouver une façon de permettre de gagner leur vie aux personnes vulnérables qui ont été victimes de la crise alimentaire, grâce à la mise en oeuvre d'activités rémunératrices durables et à la reconstitution des actifs. Dans des pays comme le Mali (où le conflit armé dans le nord a causé des déplacements massifs de population, ce qui a gravement perturbé l'acheminement des produits et les flux commerciaux transfrontaliers), la République Centrafricaine (où l'insécurité civile persistante empêche la reprise de l'agriculture et limite les interventions humanitaires, et où les inondations généralisées ont aggravé la situation), les zones touchées par des conflits dans le sud de la Somalie et les régions touchées par les inondations en République du Soudan du Sud²⁰⁰ l'insécurité alimentaire est grande.

En revanche, les exportations de nombreux pays d'Extrême-Orient ont connu une forte hausse, la production céréalière totale de la sous-région en 2012 ayant atteint un sommet record (en particulier en Chine, en Indonésie, aux Philippines, en

Faire face aux catastrophes naturelles grâce à l'agriculture traditionnelle au Mexique

En 2010, les pluies diluviennes provoquées par la tempête tropicale Matthieu ont causé des inondations et des glissements de terrain dans l'État du Chiapas, au sud du Mexique, endommageant les terres agricoles et les récoltes locales. L'année suivante, Caritas Mexique a commencé à travailler auprès de la population locale afin de relancer la culture du maïs et du haricot en réintroduisant la technique de la *milpa*, un ancien système de culture utilisé en Mésoamérique. Caritas a fourni le matériel nécessaire et donné une formation à plusieurs travailleurs communautaires, hommes et femmes, sur la conservation et la restauration des sols, sur la production de semences et sur les principes de base de la prévention des risques de catastrophes. À leur tour, avec l'aide de techniciens agricoles, ces travailleurs communautaires ont donné des ateliers et fait des démonstrations sur place aux habitants de 91 villages dans neuf municipalités différentes.

Le contrat que le gouvernement avait signé avec une grande entreprise agroalimentaire, autorisant des investissements d'un million de dollars pour la production de maïs, est l'un des nombreux défis auxquels ces villages faisaient face. Les habitants de la région craignaient que ce gros contrat n'affecte la diversité génétique des variétés locales de maïs et de perdre le contrôle sur leurs moyens et processus de production. Ils avaient le sentiment que l'agriculture industrielle finirait par entraîner la disparition des ressources naturelles, en remplaçant les biens et les connaissances communautaires par des intrants industriels, et par déposséder la population et les groupes autochtones locaux de leurs terres. L'augmentation des coûts des produits de base lors des situations d'urgence et la spéculation sur le marché financier mondial sont d'autres contraintes avec lesquelles le projet a dû composer.

Grâce à ce projet, ces agriculteurs ont adopté la technique de la *milpa* et ont commencé à utiliser des engrais et des pesticides biologiques, ce qui leur a permis d'accroître leurs récoltes et de mieux nourrir leur famille. Ce projet a montré que les projets fondés sur «l'économie solidaire» représentent une bonne manière de faire face à la flambée des prix des denrées de base qui accompagne les crises alimentaires. La population locale a compris que l'usage d'engrais chimiques appauvrisait les sols et qu'il fallait faire plus d'attention à l'utilisation des OGM.

Thaïlande et au Viêt Nam), grâce à l'apport d'intrants à prix subventionnés. Ce niveau record des exportations céréalières peut être attribué au soutien massif que les pouvoirs publics ont accordé au secteur céréalière.²⁰¹ Ces développements reflètent l'intensification des échanges commerciaux Sud-Sud par rapport aux échanges Nord-Sud qui connaissent maintenant un ralentissement après avoir longtemps dominé le marché mondial. On s'attend à ce que la Chine et l'Inde (où vit environ un tiers de la population mondiale) jouent un rôle important sur la demande de produits alimentaires sur les marchés internationaux, à cause de l'augmentation de leur consommation de viande et d'aliments transformés de meilleure qualité.

Toutefois, comme le démontrent les récoltes de 2011–2012 dans certains pays d'Asie particulièrement touchés par de mauvaises conditions climatiques, tels que l'Inde, où les récoltes de riz ont été moins abondantes en raison du retard des pluies de la mousson et d'une sécheresse estivale prolongée, et la Corée du Sud, où plusieurs ouragans ont détruit les récoltes de rizières, les changements climatiques sont l'un des obstacles auquel se heurte le système alimentaire mondial. En Australie (en raison d'une grave sécheresse enregistrée dans l'ouest du pays et du fait que les pluies abondantes tombées en certains endroits à l'est en novembre sont probablement arrivées trop tard), selon des estimations de la FAO, la production totale de blé du pays aurait chuté de 25 % en 2011 par rapport à la récolte de l'année précédente.²⁰² La dégradation des sols à l'échelle mondiale laisse croire que des pays à fort potentiel agricole comme le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde, pourraient ne pas être en mesure d'augmenter leur production agricole puisque la température moyenne s'élèvera de 4 à 5°C d'ici la fin du siècle.²⁰³

La baisse des récoltes causée par les changements climatiques est loin d'être le seul défi pour l'humanité. Il en existe d'autres: la croissance démographique mondiale et l'augmentation de la demande en aliments qui en découle; la compétition entre les industries agroalimentaires et

Inclure les préoccupations des pauvres dans une politique nationale sur les changements climatiques au Malawi

Alors que le gouvernement élaborait une Politique nationale sur les changements climatiques, la CADECOM (Caritas Malawi) a commencé à consulter la population locale des zones rurales sur les changements climatiques, la réduction des risques de catastrophes et la pauvreté dans le pays, et l'a encouragée à soumettre des recommandations. Pour les pauvres, cela représentait une occasion unique de pouvoir influencer les processus de prise de décisions politiques. Des représentants des huit diocèses du Malawi ont participé à des débats, des ateliers «regarde, apprend et écoute» et, parfois, à des activités de cartographie et d'analyse des catastrophes. Ensuite, à partir de toutes les données recueillies à l'échelle nationale, la CADECOM a produit un rapport. Trois sujets ont été identifiés par les participants comme particulièrement problématiques, à savoir: les conséquences sur les femmes des changements climatiques et des catastrophes, le développement d'infrastructures comme les routes, et la vente du bétail ou le travail occasionnel pour pouvoir survivre. Les discussions ont aussi porté sur des techniques d'adaptation communautaires telles que l'irrigation à petite échelle, la diversification des cultures, l'agriculture de conservation, la plantation d'arbres, et surtout, le programme «Épargne et prêts au village» mis sur pied par la CADECOM.

Les principales recommandations formulées à la suite de ce projet étaient les suivantes: améliorer la participation des groupes communautaires aux discussions et à la mise en oeuvre de décisions en matière de changements climatiques, améliorer les connaissances et les compétences des conseils locaux, assurer la cohérence des politiques et améliorer la diffusion de l'information sur les changements climatiques à tous les niveaux.

énergétiques pour l'accès à la terre; la raréfaction de l'eau; la volatilité des prix des denrées alimentaires liée d'une part à la corrélation entre le prix du pétrole et les prix des produits agricoles et, d'autre part, la spéculation sur les marchés financiers, pour ne mentionner que ceux-ci.²⁰⁴ Face à tous ces défis simultanés et contradictoires, le commerce ne représente désormais plus une solution durable pour rétablir la sécurité alimentaire dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire. Non seulement il ne permet pas de répondre aux chocs, mais souvent, la manière dont les États font face aux ruptures d'approvisionnement a une incidence directe sur la volatilité des prix des aliments. La panique qui a entouré la crise alimentaire de 2008 illustre la manière dont certaines règles commerciales – pour répondre à une crise alimentaire mondiale semblable à celles qui pourraient survenir dans l'avenir à cause des changements climatiques – peuvent contribuer à accroître l'insécurité alimentaire, telles que les

interdictions d'exporter afin de constituer des réserves alimentaires nationales. Quant au protectionnisme, il s'agit d'une stratégie qui peut empêcher les prix des denrées alimentaires de grimper, mais qui ne repose pas sur une vision à long terme et qui peut avoir des conséquences imprévues sur les économies nationales et mondiale. Par exemple, en été 2010, la Russie a connu une vague de chaleur accompagnée des températures les plus élevées enregistrées depuis 130 ans. Dès que la nouvelle de cette calamité s'est répandue dans le monde, et que l'on a su que la production céréalière avait chuté, les prix des céréales ont grimpé en flèche sur les marchés mondiaux. Pour répondre à cette situation, et pour protéger les consommateurs locaux et les producteurs de viande, le gouvernement russe a imposé une interdiction temporaire aux exportations de céréales, ce qui à son tour a entraîné une nouvelle augmentation du prix des céréales sur le marché mondial. Somme toute, cependant, cette interdiction

n'a pas fait diminuer le prix des denrées alimentaires en Russie; elle a fait monter le prix des céréales sur le marché mondial, provoqué des flambées des prix des aliments et contribué à déstabiliser les marchés des produits agricoles.²⁰⁵

À la lumière de ce qui précède, les États devront adopter de nouvelles politiques et mettre en oeuvre des actions coordonnées.²⁰⁶ À cet égard, la majorité des ONG et certaines agences intergouvernementales ont fait valoir l'urgence d'amorcer une transition radicale entre une agriculture industrielle conventionnelle et des systèmes de production alimentaires plus durables, basés sur l'agriculture à petite échelle.²⁰⁷ L'adoption de ce modèle exigera l'adoption de règles commerciales et des politiques macroéconomiques plus favorables.²⁰⁸

En fait, 75% des personnes pauvres et sous-alimentées dans le monde vivent dans des zones rurales et dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour vivre. Dans le monde entier, cinq cent millions de petits agriculteurs font vivre environ deux milliards de personnes, soit un tiers de l'humanité. Des recherches approfondies et des preuves irréfutables ont montré que si on aidait les petits agriculteurs à améliorer leur productivité et à vendre leurs surplus sur le marché, non seulement leur pouvoir d'achat augmenterait, mais la disponibilité des aliments augmenterait aussi, ce qui contribuerait à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde entier. Caritas partage ce point de vue, tout en connaissant bien les arguments de ceux qui ne le partagent pas.

L'intérêt croissant des investisseurs pour l'Afrique a déclenché un débat sur les avantages et les inconvénients d'investir dans ce continent, et, à l'échelle mondiale, sur les avantages et les inconvénients respectifs de l'agriculture à grande échelle et à petite échelle. Ce débat a été alimenté par Paul Collier,²⁰⁹ un économiste du développement, qui a soutenu que l'adoption d'un modèle basé sur l'agriculture à petite échelle pourrait empêcher de faire reculer la pauvreté, et que les politiques actuelles ne prennent pas en compte un

Une table ronde sur la sécurité alimentaire au Costa-Rica

Pendant les années 1980, le gouvernement du Costa Rica a adopté des politiques qui ont profondément altéré le rôle de l'agriculture dans ce pays. Lorsque la crise alimentaire de 2008 s'est déclenchée, le gouvernement a commencé à revoir ses politiques agricoles, et les organisations d'agriculteurs ont dû se mobiliser à nouveau en faveur de l'instauration de politiques qui leur fussent favorables. Soucieuse de participer à ce débat, Caritas Costa Rica a réuni des représentants des principaux syndicats agricoles du pays afin de connaître leur opinion sur la crise alimentaire. Lorsque les agriculteurs ont demandé à Caritas de les aider à élaborer un document contenant des propositions de politique sur la sécurité alimentaire qui seraient favorables aux petits agriculteurs, Caritas a organisé une série de rencontres. Elles se sont tenues entre juin 2008 et novembre 2011 et ont impliqué tout un éventail d'organisations oeuvrant dans le secteur agricole et dans d'autres secteurs. Ces consultations ont permis d'élaborer plusieurs recommandations politiques importantes sur la sécurité et la souveraineté alimentaires et d'organiser des réunions avec d'importants fonctionnaires du gouvernement et du secteur industriel.

Caritas a ensuite joué un rôle de médiateur dans les discussions sur la sécurité alimentaire et les politiques alimentaires qui se sont déroulées entre le gouvernement et les représentants des agriculteurs dans une province du Costa Rica. Caritas a aussi favorisé la tenue de discussions entre des fonctionnaires du gouvernement et des responsables d'associations de petits producteurs de haricots afin d'identifier de meilleures stratégies pour commercialiser leurs produits.

Plusieurs leçons peuvent être tirées de cette expérience. Premièrement, Caritas a constaté que le travail de plaidoyer effectué en collaboration plutôt que toute seule donnait de meilleurs résultats. Deuxièmement, le personnel de Caritas a compris qu'on ne pouvait pas avancer plus vite que les organisations qu'ils appuyaient, et qu'ils devaient respecter le rythme de ces dernières. Enfin, il est important que Caritas demeure neutre pour ne pas perdre sa crédibilité en tant qu'organisation qui coordonne des projets et appuie des organisations locales, en particulier lorsque des divergences d'opinion ou des tensions apparaissent entre les organisations membres.

Cette expérience montre combien il peut être fécond de réunir différents groupes pour travailler sur de politiques d'intérêt public. Les membres de la confédération Caritas peuvent fournir des lieux de rencontre aux organisations qui ne parviennent pas à se mettre d'accord pour atteindre un but commun, coordonner ces échanges et offrir des conseils pour les aider à trouver un consensus. Il est important aussi que différents groupes puissent partager leurs connaissances sur la sécurité alimentaire, y compris des personnes du milieu universitaire. Les gouvernements locaux et nationaux pourraient aussi tirer profit de ces initiatives coordonnées par l'Église et par Caritas pour atteindre un consensus sur ces questions et agir de manière concertée.

facteur pourtant essentiel pour assurer la croissance de l'emploi et de la productivité, à savoir la réussite de la transition des personnes qui ont quitté l'agriculture et les zones rurales pour s'adonner à d'autres activités. Selon Collier, le système alimentaire

mondial et les technologies utilisées pour la production agricole sont maintenant centrés sur l'agriculture à grande échelle, un modèle qui facilite la commercialisation des produits. Il suffit, cependant, de considérer les nombreux avantages offerts par la

diversification des économies locales et les conséquences néfastes de l'urbanisation croissante causée par l'exode rural pour réfuter cet argument.

Les grandes entreprises agro-alimentaires utilisent généralement des «mécanismes de sous-traitance», basés sur des ententes d'approvisionnement entre agriculteurs et acheteurs. Les petits agriculteurs cultivent une quantité prédéterminée d'un certain produit agricole, d'une qualité prédéterminée et la livrent à l'acheteur à une date préfixée. En échange, l'entreprise accepte de fournir à l'avance aux agriculteurs certains intrants agricoles, tels que des prêts, des semences, des engrais, des pesticides et du suivi technique, qui seront ensuite déduits du revenu final des produits. Ce mécanisme pourrait être vu comme un moyen de garantir un marché aux agriculteurs et des produits agricoles de qualité en quantité suffisante aux acheteurs. En théorie, cet arrangement devrait contribuer à amoindrir les risques pour les deux parties. Toutefois, en pratique, comme les grands investisseurs ont un plus grand pouvoir de négociation que les petits agriculteurs et les organisations d'agriculteurs, les termes du contrat ne sont pas toujours avantageux pour ces derniers. En fait, les mécanismes de sous-traitance peuvent glisser vers une relation d'exploitation où les petits agriculteurs se retrouvent à être de la main d'oeuvre bon marché, qui doit, de surcroît, assumer tous les risques inhérents à la production. De plus, les agriculteurs qui disposent de ressources plus importantes ont tendance à obtenir tous les contrats, et les agriculteurs plus pauvres finissent par travailler pour eux. Il y a aussi parfois des imprévus, comme des retards de paiement pour les produits agricoles, la remise des semences de mauvaise qualité, l'absence de contrats en bonne et due forme et l'absence de l'assistance technique promise. Certains cas ont aussi montré qu'à long terme, la propriété des terres pourrait changer de main et passer des femmes aux hommes, car le plus souvent c'est eux qui signent des contrats pour des cultures commerciales avec de grandes entreprises

agro-alimentaires. Ces passages de titres risquent aussi de favoriser les élites locales, qui sont mieux placées pour profiter des nouvelles opportunités de commercialisation qu'offre ce mécanisme.

L'adoption d'un seul modèle – un modèle basé sur la production agricole à petite échelle plutôt que sur la production à grande échelle – ou, en d'autres termes, d'une agriculture à faible utilisation d'intrants extérieurs au lieu d'une agriculture à forte utilisation d'intrants extérieurs, ne représente pas la solution au problème de l'insécurité alimentaire; plutôt, ces deux modèles peuvent en fait être complémentaires. En effet, pour atteindre la sécurité alimentaire tout en protégeant l'environnement, nous croyons qu'il faut adopter un ensemble de politiques, une approche à quatre volets visant à:

- Aider les agriculteurs qui pratiquent une agriculture de subsistance à faire face aux risques et à devenir moins vulnérables;
- Appuyer les agriculteurs qui peuvent faire de petits investissements en leur fournissant les compétences, les connaissances, le financement nécessaires et certaines garanties;²¹⁰
- Réglementer les échanges commerciaux et les investissements dans le secteur de l'alimentation grâce à la mise en place de cadres politiques qui visent la réalisation du droit à l'alimentation pour tous, en particulier pour les pauvres;
- Exploiter efficacement les complémentarités entre l'agriculture à petite échelle et l'agriculture à grande échelle.²¹¹

L'ingénierie génétique et les OGM résistants aux chocs climatiques sont une stratégie pour faire face aux mauvaises conditions climatiques. L'amélioration génétique de certaines variétés de plantes et espèces animales a été considérablement valorisée par certains grâce à ses résultats très positifs sur l'atténuation des effets des changements climatiques (en particulier les émissions de méthane), sur l'adaptation à ces derniers (en particulier les sécheresses et la rareté de l'eau) et, selon d'autres, sur la sécurité alimentaire. Cependant, ces innovations présentent aussi de graves inconvénients et

exigent des précautions. Les biotechnologies agricoles peuvent contribuer à améliorer la productivité, la stabilité des rendements et la durabilité environnementale. Dans les pays développés, la production de maïs dépasse huit tonnes par hectare, alors qu'elle en dépasse à peine trois dans les pays en développement, ce qui montre bien le décalage de technologie agricole entre ces pays. Dans les pays en voie de développement, plus de 50% de la superficie totale consacrée à la culture du maïs est ensemencée avec des variétés traditionnelles à faible rendement, qui produisent des récoltes moins abondantes. De plus, le manque d'accès à des technologies appropriées ralentit le développement agricole. Ces disparités sont exacerbées par le fait que la plupart de la recherche sur les OGM, les brevets et les investissements sont contrôlés par une poignée d'entreprises agro-alimentaires.²¹² Cette contrainte commerciale limite considérablement l'accès aux biotechnologies, en particulier pour de nombreux petits agriculteurs dont les ressources sont insuffisantes. En outre, la culture d'OGM nécessite généralement des désherbants et des insecticides plus onéreux.²¹³ Pour pouvoir intégrer les biotechnologies dans cette transition vers une agriculture durable, il faut augmenter les investissements publics dans ce domaine pour que les petits agriculteurs puissent en retirer des bénéfices. En même temps, comme les biotechnologies comportent aussi des risques pour la santé humaine et peuvent causer une perte de diversité (sur laquelle nous n'avons aucun contrôle dans l'état actuel de la recherche), les politiques publiques doivent être basées sur des évaluations des risques et comporter une réglementation qui garantit un bon rapport coût/efficacité et répond aux inquiétudes légitimes de l'opinion publique.²¹⁴

Cependant, lorsque les rendements agricoles sont moindres, les cultures s'adaptent mieux aux sols, comportent moins de risques, dépendent moins d'intrants extérieurs et contribuent plus à la préservation de la biodiversité que les OGM.

Tous ces facteurs devraient être pris en compte lors de l'introduction de variétés de plantes améliorées, en raison de leurs effets positifs potentiels, en particulier sur la manière dont les agriculteurs pauvres peuvent gagner leur vie. Comme le montre la «révolution verte», en général l'amélioration du rendement agricole fait augmenter la pollution de l'environnement à cause de l'usage exagéré de pesticides, favorise la concentration de la terre entre les mains de quelques personnes au détriment d'autres qui se retrouvent sans terre, fait augmenter le niveau d'endettement, ce qui génère plus de pauvreté et entraîne d'autres problèmes sociaux. Caritas est particulièrement préoccupée par la situation des agriculteurs pauvres qui dépendent des grandes entreprises agro-alimentaires pour pouvoir produire des semences et les cultiver^{215, 216} et plus encore par le fait que les OGM ne feront pas disparaître les causes profondes de la faim dans le monde.

Les organisations membres de Caritas ont répondu au défi posé par les changements climatiques en mettant en oeuvre des projets d'adaptation dans de nombreux pays, surtout dans ceux qui sont particulièrement vulnérables à la sécheresse, afin d'aider les petits agriculteurs à améliorer leur rendement agricole et à obtenir des récoltes régulières.

D. La gouvernance et la responsabilité des États

Une gouvernance déficiente a des effets négatifs sur la stabilité sociale, l'utilisation durable de l'environnement, le développement et la croissance économique.²¹⁷ Les droits humains, y compris le droit à l'alimentation et le droit à un environnement sain, seraient dépourvus de sens s'il n'y avait pas de garanties efficaces pour les protéger, en cas par exemple de pratiques marquées par la corruption ou d'incapacité des organismes d'exécution à protéger ces droits. L'approche à la sécurité alimentaire fondée sur les droits de l'homme met l'accent sur les obligations précises des États et sur le rôle des différentes parties prenantes. La sécurité alimentaire est donc l'aboutissement d'une

démarche basée sur les principes de démocratie, de participation, de transparence, de responsabilité commune, de reddition de comptes et de primauté du droit. Par cette démarche, les individus et les communautés concernées exercent leur droit de participer à la vie publique, leur droit à la liberté d'opinion et d'expression, leur droit de chercher, de recevoir et d'échanger des informations et des idées et, en particulier, leur droit de participer aux processus décisionnels touchant au droit à l'alimentation. Une attention particulière doit être accordée aux personnes vulnérables qui vivent dans des conditions de pauvreté extrême et qui sont généralement tenues à l'écart de ces démarches. Selon cette approche fondée sur les droits de l'homme, les personnes ne sont plus de simples «bénéficiaires» des politiques publiques mais deviennent des acteurs du processus de développement humain, et tiennent leurs gouvernements responsables des conséquences de leurs décisions.²¹⁸

A travers son expérience, Caritas a constaté que la sécurité alimentaire ne pourra se réaliser que si les États appliquent les principes de la bonne gouvernance à l'échelle nationale, régionale et locale. Lors de désastres causés par les changements climatiques, des échecs de gouvernance sont encore plus évidents. Les *Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* adoptées par la FAO accordent une place prépondérante à la démocratie et à la bonne gouvernance en tant que fondements d'un environnement propice à la concrétisation du droit à l'alimentation. La bonne gouvernance est une condition fondamentale pour que les particuliers et la société civile puissent faire pression sur leurs gouvernements, pour qu'ils puissent participer à la mise en oeuvre de politiques répondant à leurs besoins spécifiques, et pour s'assurer de la reddition de comptes et de la transparence des institutions.²¹⁹ La bonne gouvernance est aussi considérée comme un «facteur indispensable à une croissance économique

soutenue, au développement durable, à la lutte contre la pauvreté et la faim».²²⁰ Dans ce contexte, bien que la responsabilité première de réaliser le droit à une alimentation adéquate revienne aux États, une approche multipartite est tout autant nécessaire afin d'identifier les rôles et les responsabilités des différents acteurs, de mettre en commun les expertises et de favoriser l'utilisation rationnelle des ressources.²²¹ Le partenariat et la coordination entre pays, organisations internationales, le secteur privé, la société civile (dont les organisations des agriculteurs) et d'autres parties prenantes sont cruciaux pour l'élaboration de politiques solides, la planification des programmes et le développement des compétences.²²²

Le Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) a montré l'importance de renforcer la bonne gouvernance dans la mise en oeuvre de politiques et de programmes axés sur la sécurité alimentaire et les changements climatiques.²²³ Ce même groupe a aussi identifié le besoin de coordination entre la multiplicité des acteurs, dont les agriculteurs, et a recommandé de d'abord discuter et redéfinir le partenariat public-privé pour affronter la controverse autour du changement des rôles entre le secteur public et le secteur privé. Les populations directement concernées devraient pouvoir participer à cette démarche et être informées sans tarder des risques possibles. Dans tout cela, le rôle de la société civile est déterminant, considérant ses multiples fonctions de surveillance, d'intégration et d'innovation institutionnelle. Une attention spéciale doit être portée aux femmes en tant que responsables de décisions importantes dans le domaine agricole et dont l'avis est nécessaire pour concevoir et mettre en oeuvre des politiques et des programmes qui visent à contrer l'impact négatif des changements climatiques sur la production d'aliments.²²⁴ Toute décision publique au sujet de politiques et programmes d'adaptation et d'atténuation des effets climatiques doit être totalement transparente pour en accroître

l'efficacité et l'équité. Par ailleurs, la participation des populations qui vivent de la terre, de la pêche et de la forêt ainsi que celle de la société civile enrichit d'une voix intègre et experte ces politiques et programmes, pour qu'ils soient conçus de manière à favoriser une saine utilisation des ressources. Tous les acteurs doivent donc pouvoir s'exprimer au cours du processus.²²⁵

Les organisations membres de Caritas réaffirment leur engagement à plaider en faveur de démarches ouvertes de participation à tous les niveaux décisionnels, afin que les particuliers et les collectivités concernées soient efficacement consultés, et en faveur de mécanismes de suivi faciles à utiliser, d'une reddition de comptes et des moyens de recours en bonne et due forme.

La réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) représente une avancée importante au plan international, car elle permet aux organisations de petits producteurs agricoles et de la société civile de participer à ses travaux. Le CSA est la principale plateforme intergouvernementale responsable de la gouvernance mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Elle fonde ses processus décisionnels sur la participation de toutes les parties prenantes, selon le principe «un membre, une voix».²²⁶ En octobre 2012, le CSA a approuvé la première version du *Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition*, un document de référence unique visant à améliorer la convergence des politiques et à synchroniser les actions menées par un large éventail d'acteurs. Ce cadre stratégique prévoit un mécanisme mondial d'examen par les pairs et précise les activités du CSA, en plus d'assurer le suivi et la concrétisation du droit à l'alimentation. Sans être un instrument juridiquement contraignant, le Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition invite les États membres, les organisations internationales et les autres acteurs à améliorer leurs actions à l'échelle nationale, régionale et mondiale afin de prévenir d'éventuelles crises alimentaires, d'éliminer la faim et de réaliser la sécurité alimentaire et la nutrition pour tous.²²⁷ Cependant, aucune des autres

institutions qui jouent un rôle crucial dans la sécurité alimentaire mondiale, comme le G8, l'Organisation mondiale du commerce et, en particulier, la Conférence des parties de la CCUNCC, n'a de pareils mécanismes de participation. Caritas devra garder à l'esprit cette lacune importante dans ses futures actions de plaidoyer.

Conclusion

Nourrir les affamés est une priorité pour Caritas. Le droit humain à l'alimentation est d'une importance cruciale pour la réalisation de plusieurs autres droits humains, et doit être au coeur des stratégies pour atteindre une sécurité alimentaire durable. Refuser l'accès à la nourriture aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables porte atteinte à la dignité humaine, crée des inégalités sociales et empêche le développement humain. L'insécurité alimentaire et la faim sont étroitement liées à la pauvreté et exacerbées par les dommages causés par des facteurs environnementaux, humains et politiques.

La faim dans le monde est le défi actuel le plus urgent, et le changement climatique est sans doute l'obstacle le plus important à surmonter à l'échelle mondiale. Le changement climatique affecte non seulement l'environnement, mais aussi le commerce mondial, la croissance économique, la pauvreté, la cohésion sociale, la santé et la sécurité. Il a des effets négatifs sur tout un éventail de droits humains. Parmi les conséquences les plus graves se trouve la migration forcée de millions de personnes car leurs terres ne sont plus habitables, ni praticables pour l'agriculture.

Le modèle de production, de distribution et de consommation alimentaire industriel actuel cause des dommages environnementaux et contribue à accélérer les changements climatiques. La mauvaise utilisation de ressources naturelles telles que la terre, l'eau, les richesses minières et les cultures alimentaires contribuent à aggraver ces effets négatifs, dépossédant les personnes de leur terre et les condamnant à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Pour atténuer les effets des changements climatiques sur la sécurité alimentaire, il faut adopter un ensemble de solutions politiques convergentes et articulées autour du principe de bonne gouvernance. L'agriculture durable, le développement rural (y compris l'autonomisation des femmes rurales), la mise en oeuvre de réformes agraires efficaces, l'accès aux marchés alimentaires, des politiques énergétiques respectueuses du climat et favorables aux droits humains sont autant de facettes importantes d'une réponse politique globale aux défis que posent les changements climatiques à la sécurité alimentaire.

Aujourd'hui, la responsabilité de contrer les effets des changements climatiques n'incombe pas seulement aux États, mais

aussi à un vaste éventail de groupes (y compris le secteur privé), chacun ayant un rôle unique à jouer dans la lutte pour le développement humain intégral. Cet effort exige une forte volonté politique. Lorsqu'une telle volonté existe, il devient possible de coordonner les efforts, de renforcer les capacités et de mener des actions efficaces. Hélas, ni lors de la Conférence «Rio+20» de 2012, ni lors des derniers Sommets de l'ONU sur le climat, cette volonté politique de changement ne s'est manifestée de façon palpable. Cela montre que les États ne peuvent se décharger de leur responsabilité fondamentale d'agir en tant que garants du bien commun.

En dernière analyse, l'objectif de garantir à chacun la sécurité alimentaire s'inscrit dans une vision globale où le bien-être humain est prioritaire. Pour Caritas, les stratégies de développement durable, qui incluent des politiques sur le climat, l'éducation, l'autonomisation et la souveraineté alimentaire au sens large, doivent avoir pour finalité le développement humain intégral. Le but des interventions en faveur de la sécurité alimentaire, aussi bien à court terme qu'à long terme, doit donc être de favoriser le développement intégral pour tous.

Remerciements

Les membres du Groupe de référence de CI ont esquissé l'aperçu du document et contribué activement à son élaboration:

- Firmin Adjahossou (SECAM, Symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar)
- Lisa Beech (Caritas Aotearoa – Nouvelle Zélande)
- Kathy Brown (Coordinatrice régionale de la Région Amérique du Nord)
- Luis Campo (Caritas Pérou)
- Inmaculada Cubillo (Caritas Espagne)
- Martin De Jong (Caritas Aotearoa – Nouvelle Zélande)
- Gauthier De Lochet (Caritas Belgique)
- Isabel Fernandez Sarabia (Caritas Europa)
- Angela Ford (Caritas Australie)
- Sr Aine Hughes (Caritas Afrique du Sud)
- Daniel Keftassa (Secrétariat Ethiopien Catholique)
- Stephen Kituku (Caritas Kenya)
- Martín Lago Azqueta (Caritas Espagne)
- Fr. Isidore Ouedraogo (Caritas Burkina Faso)
- Samson Malesi (Caritas Kenya)
- Massimo Pallottino (Caritas Italie)
- Francis Atul Sarker (Caritas Bangladesh)
- Norry Schneider (Caritas Luxembourg)
- Sunil Simon (Caritas Inde)
- Marc Somers (Caritas Belgique)
- Fr. Ambroise Tine (Caritas Sénégal)

Les experts des organisations Caritas ci-dessous ont également contribué:

- Tegshabar Sanduijav (Caritas Mongolie)
- Adalberto Saviñon (Caritas Mexique)
- Dr Haridas Varikkottil Raman (Caritas Inde)

Conseiller externe:

- Tebaldo Vinciguerra (Conseil Pontifical «Justice et Paix»)

Les exemples de projets illustrés dans le document, mis à la disposition par la courtoisie des organisations Caritas, ont été recueillis et systématisés par Lilian Meza, consultante externe.

Commencés par Christine Campeau (ancienne Responsable de plaidoyer pour le changement climatique), la coordination, la recherche et l'écriture ont été étendus et finalisés avec grande persévérance par Adriana Opromolla (Responsable de plaidoyer pour la sécurité alimentaire et le changement climatique). La réflexion théologique a été rédigée par le Père Pierre Cibambo, Conseiller ecclésiastique à CI.

Notes

- 1 Entre 2011 et 2013, 842 millions de personnes ont souffert de malnutrition, et entre 30 et 50 pourcent de la nourriture produite a été gaspillée. «Global food: Waste not, want not», Institution of Mechanical Engineers, 2013, à <http://www.imeche.org/knowledge/policy/reports>
En Europe et en Amérique du Nord, la quantité de nourriture gaspillée par habitant varie entre 95 et 115 kg par année, alors qu'elle n'est que de 6 à 11 kg par année en Afrique sub-saharienne et en Asie du Sud-Est: Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), «Global food losses and food waste - Extent, causes and prevention», mai 2011. http://www.fao.org/ag/agsdivision/publications/publication/en/?dyna_fef%5Buid%5D=74045
- 2 «La faim menace non seulement la vie des personnes, mais aussi leur dignité. Une carence grave et prolongée de nourriture provoque l'effondrement de l'organisme, l'apathie, la perte du sens social, l'indifférence et parfois la cruauté envers les plus faibles: enfants et vieillards en particulier. Des groupes entiers sont alors condamnés à mourir dans la déchéance.» Conseil pontifical Cor Unum, «La faim dans le monde. Un défi pour tous: le développement solidaire», 1996, paragr. 5.
- 3 Vocabulaire de théologie biblique, Nourriture, p 838.
- 4 Source: FAO, 2012.
- 5 Dictionnaire biblique, Repas, pp. 631–632.
- 6 Compendium de la doctrine sociale de l'Église, no 195.
- 7 Caritas in Veritate, no 27.
- 8 Renew the Earth, Section 4, paragraphe C.
- 9 Déclaration universelle des droits de l'homme, Article 25(1). Document disponible en 409 langues à <http://www.ohchr.org/EN/UDHR/Pages/Introduction.aspx>
- 10 Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels, Article 11(1 et 2), à <http://www.ohchr.org/Documents/ProfessionalInterest/cescr.pdf>
- 11 Article 12, à <http://www.oas.org/en/iachr/mandate/Basics/sansalvador.asp>
- 12 Observation générale, no 12, paragraphes. 8-10, dans Columbia Law School-Human Rights Institute and Heinrich Böll Stiftung, «Climate Change and the Right to Food – A Comprehensive Study» (dorénavant «Climate Change and the Right to Food»), Ecology Volume 8, 2009, p 43.
- 13 Observation générale no 12, para 7.
- 14 Observation générale no 12, paras 14–15.
- 15 «Climate Change and the Right to Food», voir la note 12 ci-haut, p 44.
- 16 Rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, «Building Resilience: a Human Rights Framework for World Food and Nutrition Security», UN Doc A/HRC/9/23, 2008, dans «Climate Change and the Right to Food», p 45.
- 17 «Climate Change and the Right to Food», p 44.
- 18 Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome 2005.
- 19 http://www.fao.org/righttofood/index_en.htm
- 20 Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté par l'Assemblée générale de l'ONU le 10 décembre 2008 (résolution A/RES/63/117) et ouvert à la signature le 24 septembre 2009.
- 21 Trois mois après la date du dépôt du dixième instrument de ratification ou d'accession auprès du Secrétaire général de l'ONU, conformément à l'article 18, paragr. 1. Le 5 février 2013, l'Uruguay a été le dixième pays à ratifier le Protocole. http://treaties.un.org/P.s/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=I-V-3-a&chapter=4&lang=en
- 22 Protocole facultatif, Article 2.
- 23 Déclaration de M. Simonovic, Assistant du Secrétaire général de l'ONU chargé des droits de l'homme, à l'occasion du dépôt du dixième instrument de ratification du Protocole facultatif, à <http://www2.ohchr.org/english/bodies/cescr/index.htm>
- 24 Protocole facultatif, articles 11 et 12.
- 25 Article 10.1: «Tout État Partie au présent Protocole peut déclarer à tout moment, en vertu du présent article, qu'il reconnaît la compétence du Comité pour recevoir et examiner des communications dans lesquelles un État Partie affirme qu'un autre État Partie ne s'acquitte pas de ses obligations au titre du Pacte».
- 26 Voir The Caritas Demands for a Future Without Hunger, International Congress on Global Hunger and Food Security, Vienne, 1–2 juin 2012, à www.zukunft-ohne-hunger.at
- 27 L'objectif n° 1 des Objectifs du millénaire pour le développement adoptés par l'ONU est d'«éradiquer l'extrême pauvreté et la faim». La cible 1.C vise à réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim. En 2005, 1,4 milliards de personnes vivaient avec moins de \$1.25 par jour, selon le Rapport de 2011 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 6. Entre 2006 et 2008, 850 millions de personnes dans le monde étaient sous-alimentées. Statistiques sur la faim publiées par la FAO, <http://www.fao.org/hunger/en/>
- 28 Cette définition a été proposée lors du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. La FAO l'a légèrement élargie, mais avec justesse, dans L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde 2001 (Rome 2001, p 49), en y incluant la notion d'«accès social». <http://www.fao.org/docrep/003/y1500e/y1500e06.htm#P0>
- 29 Cette définition a aussi été adoptée par les organisations membres de Caritas, voir par exemple Caritas Autriche, «A Future without Hunger – Causes, effects and countermeasures», 2012, p. 4.

- 30 Ces discussions ont été alimentées par l'analyse faite par Amartya Sen, Prix Nobel de la paix, dans son livre «Poverty and Famines». Au début des années 1990, on parlait déjà de sécurité alimentaire individuelle et collective. Brot für die Welt, Diakonie Katastrophenhilfe and Germanwatch, «Climate Change, Food Security and the Right to Adequate Food», 2008, p 42.
- 31 «Food Security», Document de politique, Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), juin 2006, no 2.
- 32 Voir Brot für die Welt et al., p 44.
- 33 Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Commission européenne, OCDE, PNUD, PNUE, Banque mondiale et al., «Pauvreté et changements climatiques. Réduire la vulnérabilité des populations pauvres par l'adaptation», 2007, p 38.
- 34 http://www.adaptation-fund.org/system/files/AFB.B.11.5.Initial%20Funding%20Priorities.final_.pdf
- 35 Définition tirée de «FAO-Adapt. Programme-cadre sur l'adaptation aux changements climatiques», FAO 2011 (basé sur le Glossaire du changement climatique et de la bioénergie de la FAO, sur les Rapports d'évaluation du GIEC de 2001 et de 2007a et sur d'autres publications d'organisations intergouvernementales), et de «Sécurité alimentaire au Sahel», présentation faite par Son Éminence Mgr Paul Ouedraogo, Président d'OCADES Caritas Burkina, lors de la Conférence de l'ONU sur le développement durable de juin 2012.
- 36 OCADES Caritas Burkina, «Sécurité alimentaire au Sahel».
- 37 La Via Campesina se définit comme étant «un mouvement international qui coordonne des organisations paysannes de petits producteurs à petite et à moyenne échelle, des ouvriers agricoles, des femmes rurales et des groupes autochtones d'Asie, d'Afrique, d'Amérique et d'Europe.»
- 38 Déclaration de Nyéléni, 2007.
- 39 J. Ziegler, «Rapport du Rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation», Conseil des droits de l'homme, 7e session, point 3 de l'ordre du jour, New York, ONU, 2008, paragr. 74, <http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=8525&LangID=F>
- 40 Inaugurée le 28 janvier 1979.
- 41 Conférence d'Aparecida, 2007.
- 42 Aparecida, 65.
- 43 Grandes propriétés foncières appartenant à des propriétaires qui n'y résident généralement pas, où travaille de la main d'oeuvre salariée et dont les ressources sont aussi le plus souvent sous-utilisées. Conférence des évêques catholiques d'Afrique du Sud, Commission Justice et Paix, «Catholic Church Vision for Land Reform in South Africa», janvier 2012, p. 4.
- 44 Aparecida, 471.
- 45 L'agroforesterie est basée sur des modes d'utilisation du territoire à la fois traditionnels et modernes. Il s'agit d'une pratique qui consiste à introduire des arbres dans les systèmes de production agricole et/ou animale. Voir <http://www.fao.org/forestry/9469/en/>
- 46 H. Hanashiro et al., Caritas del Peru, «Cambio climatico y soberania alimentaria en America Latina y el Caribe», 12 avril 2011. Document de travail disponible sur demande
- 47 Caritas Australie, «Climate Change Frequently Asked Questions», «A just climate: Change your footprint – take a stand»; voir la campagne à <http://www.caritas.org.au/act/a-just-climate>
- 48 Ce sont le plus souvent des variables de surface comme température, précipitations et vent, par exemple, mais au sens large le «climat» est la description de l'état du système climatique. Climate Change «Changements climatiques: un glossaire du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat» (1995), à <http://www.ipcc.ch/pdf/glossary/ipcc-glossary.pdf>
- 49 Caritas Australie, ibid.
- 50 En plus des émissions de GES générées par la production industrielle, l'agriculture intensive et le transport aérien, l'énergie consommée à des fins domestiques, les véhicules et le transport aérien produisent aussi une grande quantité de GES. Que ce soit pour produire et transporter des meubles ou des ordinateurs, ou encore des vêtements ou des tapis, il faut utiliser de l'énergie, ce qui génère des émissions de carbone.
- 51 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), glossaire cité ci-dessus.
- 52 «Au cours de la période qui s'est étendue de 10 000 ans avant notre ère jusqu'à 1750, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère s'est maintenue entre 280± 20 ppb (Indermühle et al, 1999). Pendant l'ère industrielle, celle-ci a augmenté de façon exponentielle, atteignant 367 ppb en 1999 (Nefel et al, 1985; Etheridge et al, 1996; IPCC, 2001a) et 379 ppb en 2005», Historical Overview of Climate Change Science, GIEC 2007. Caritas Australie mentionne des augmentations des émissions de dioxyde de carbone de 37%, du méthane de 150% et de l'oxyde nitreux de 18%, ibid. à la p. 41.
- 53 Le terme «Antropocène» a été employé pour la première fois en 2000 par un chimiste de l'atmosphère hollandais, Prix Nobel de la paix, nommé Paul J. Crutzen.
- 54 «Climate change 2001: impacts, adaptation, and vulnerability. Contribution of Working Group II to the third assessment report of the Intergovernmental Panel on Climate Change», Annexe B. Glossaire des termes. http://www.grida.no/climate/ipcc_tar/wg2/689.htm
- 55 PNUD, 2005.
- 56 Caritas Australie, ibid.
- 57 Ibid.
- 58 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat III, Glossaire, p 818.
- 59 Ces «puits» sont les forêts et d'autres formes de végétation qui absorbent et stockent le carbone de l'atmosphère.
- 60 Cette réflexion a été développée par Caritas Mexique dans «Dolor de la tierra, dolor de los pobres. Actuemos ya !», 2012, 259 pp.
- 61 Pape Benoît XVI, Caritas in Veritate, no 51, 2009.

- 62 Selon certaines analyses, il semblerait qu'une augmentation du prix de la tonne de CO² pourrait être un incitatif de réduction des émissions de carbone. Le Congressional Research Service a mené une recherche qui a montré que si la tonne de carbone était vendue à 20 dollars américains, cela aurait des effets positifs au plan social. Voir <http://thinkprogress.org/climate/2012/09/25/903521/20-dollar-per-ton-carbon-tax-could-reduce-deficit-by-12-trillion-in-10-years/?mobile=nc>
- 63 Université des Nations Unies, «As ranks of 'Environmental Refugees' swell worldwide, calls grow for better definition, recognition and support», 2005.
- 64 Caritas Australie, *ibid.* Voir aussi la Lettre pastorale sur la crise écologique des évêques des Philippines de 1988, dans «Justice écologique 2011-2016, Réflexion 1», Développement et Paix, à www.dev.org
- 65 <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC2148357/> consulté le 28 septembre 2010.
- 66 Selon la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au cours de la dernière décennie le nombre total de victimes de catastrophes naturelles a triplé, atteignant deux milliards de personnes. Ce chiffre signifie que chaque année, en moyenne 211 millions de personnes ont été directement affectées par les conséquences accumulées de toutes ces catastrophes naturelles. Réseaux d'information régionaux intégrés (IRIN), «Disaster Reduction and the Human Cost of Disaster», IRIN Web Special, Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), www.IRINnews.org juin 2005, pp 3 et 7.
- 67 S. Anwer, «Climate Refugees in Bangladesh – Understanding the migration process at the local level», Brot für die Welt, 2012. Voir aussi «Protection and Reparations for 'Climate Refugees'», Brot für die Welt, Facts 06, 2010.
- 68 Banque africaine de développement et al., «Poverty and Climate Change», cité ci-dessus, p 10.
- 69 J. Sachs, «Land, Water and Conflict», Newsweek, 2008. Les migrations dues aux changements climatiques étaient l'une des multiples causes du conflit du Darfour: O. Brown, «Migration and Climate Change», International Office of Migration, 2008. Ces deux articles ont été analysés dans «Climate Change and the Right to Food», cité ci-dessus, p 27. Concernant le lien entre la rareté de l'eau et les conflits, voir Bureau Quaker auprès des Nations unies, «Diverting the Flow: Cooperation over International Water Resources», Special, octobre 2012, à <http://www.quono.org/geneva/pdf/economic/Diverting-the-Flow-English.pdf>
- 70 S. Elverland, «20 million Climate Displaced in 2008», Norwegian Refugee Council, 8 juin 2009, disponible à <http://www.nrc.no/?did=9407544>
- 71 http://www.migrationdrc.org/publications/resource_guides/Migration_and_Climate_Change/MRS-31.pdf et Norman Myers, «Environmental Refugees: An Emergent Security Issue», Oxford: Green College, Oxford University, 2005.
- 72 S. Anwer, *ibid.*, p. 8. Sur les aspects complexes de cette question, y compris concernant l'absence de consensus autour de cette définition, voir «Cambio climático y desplazamiento», dans la revue «Migraciones forzadas», University of Alicante, no 31, novembre 2008. Disponible à www.migracionesforzadas.org
- 73 Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, août 2012.
- 74 En Papouasie Nouvelle-Guinée, un conseil d'ânés a décidé d'amorcer le processus de relocalisation de la population, a négocié l'achat d'un terrain et préparé un plan pour déplacer les habitants. Centre for International Environmental Law, interview rapportée le 20 août 2012.
- 75 Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *ibid.*
- 76 Banque africaine de développement et al., *ibid.*, p 25. Les conséquences environnementales des changements climatiques continueront même au cours des 50 prochaines années. Cependant, les migrations provoquées par le climat peuvent aussi être intégrées dans la résolution du problème des changements climatiques si des mesures adéquates sont mises en place pour soutenir les migrations humaines et aider les populations à ne pas se retrouver dans des situations où elles sont vulnérables. «Migración y cambio climático global, Retos y oportunidades futuras», Oficina del Gobierno para la Ciencia and Foresight, 2011, à <http://www.bis.gov.uk/foresight/our-work/projects/current-projects/global-migration>
- 77 Selon la Banque mondiale, <http://www.worldbank.org/en/country/pacificislands/overview>
- 78 Les lentilles d'eau douce peuvent être définies comme étant la partie d'eau douce qui flotte – car l'eau douce et l'eau de mer n'ont pas la même densité – dans la partie supérieure de la couche aquifère située au-dessus de la mer, et qui se trouve dans une zone inférieure de la couche aquifère dans les petites îles. Dans les petites îles de faible altitude qui dépendent des lentilles d'eau douce, les ressources en eau risquent de diminuer à cause d'une plus grande consommation et de sécheresses plus fréquentes ainsi que de la salinisation des sols causée par l'élévation du niveau de la mer liée au réchauffement planétaire.
- 79 «Food Security and Climate Change in the South Pacific»: <http://www.pacificecologist.org/archive/14/food-security-climate-change.pdf>
- 80 «La concentration d'oxyde nitreux dans l'atmosphère est très faible – elle représente un millième de celle du dioxyde de carbone – mais ce gaz est très puissant. Son potentiel de réchauffement planétaire est d'environ 300, ce qui signifie qu'il est 300 fois plus actif par unité de masse que le dioxyde de carbone. Et il est de 10 à 15 fois plus puissant que le méthane.» Seongeun Jeong, Chuanfeng Zhao, Arlyn E. Andrews, Edward J. Dlugokencky, Colm Sweeney, Laura Bianco, James M. Wilczak, Marc L. Fischer, Seasonal variations in nitrous dioxide emissions from central California. *Geophysical Research Letters*, 2012; 39 (16) DOI.
- 81 Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement (IAASTD), Rapport mondial, 2008, <http://tinyurl.com/6r82ry>
- 82 Les personnes pauvres et vulnérables des villes risquent de ne plus pouvoir acheter des aliments car leur prix aura trop augmenté.
- 83 Sur cette question, voir le rapport complet publié par l'Alliance oecuménique «Agir ensemble» (EAA), «Nourishing the World Sustainably: Scaling-up Agro-ecology», 2012. Voir aussi le rapport publié en 2008 par l'IAASTD, «Agriculture at Crossroads».

- 84 Le Rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation a démontré que l'agro-écologie, lorsqu'elle bénéficiait du soutien nécessaire, pouvait permettre de doubler la production alimentaire dans des régions entières en l'espace de dix ans tout en contribuant à atténuer les effets des changements climatiques et en réduisant la pauvreté. Rapport soumis au Conseil des droits de l'homme de l'ONU lors de sa 16^e session (A/HRC/16/49), 20 décembre 2010. L'agro-écologie repose sur un système de production circulaire, qui permet de réduire le gaspillage alimentaire grâce à la transformation des restes de table en éléments nutritifs pour les sols (compostage). Au contraire, l'agriculture industrielle est un système de production linéaire qui dépend d'intrants extérieurs pour augmenter la production alimentaire. Alliance oecuménique «Agir ensemble» (EAA), *ibid.*, p 5.
- 85 L'agro-écologie et d'autres initiatives d'agriculture durable sont une manière de résoudre les problèmes inhérents à notre système de production alimentaire, car elles permettent aux petits agriculteurs de répondre à leurs besoins alimentaires en utilisant leurs connaissances traditionnelles, en innovant et en exploitant leurs propres ressources naturelles. Il faut que les petits agriculteurs puissent avoir accès à la terre, aux semences, à l'eau, au crédit et aux marchés locaux, et cela grâce à des politiques économiques favorables, à des incitatifs financiers, à des opportunités de marché et à des technologies agro-écologiques. *Ibid.*
- 86 Conférence mondiale sur l'environnement et le développement, 1987.
- 87 «...les effets préjudiciables des changements climatiques sont déjà évidents, les catastrophes naturelles sont de plus en plus fréquentes et dévastatrices, les pays en développement de plus en plus vulnérables», Déclaration de Johannesburg sur le développement durable, 2002.
- 88 Justice écologique 2011-2016, *ibid.*
- 89 Conférence des évêques catholiques du Canada, «Tu épargnes tout, parce que tout est à toi, Maître de la vie», 2003, *ibid.*
- 90 Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Commission européenne, OCDE, PNUD, PNUF, Banque mondiale et al., «Pauvreté et changements climatiques. Réduire la vulnérabilité des populations pauvres par l'adaptation», p. 29.
- 91 *Ibid.*, p XI.
- 92 "The Future We Want", document final, paragraphes 25 et 190.
- 93 *Ibid.*, paragraphe 192.
- 94 *Ibid.*, paragraphes 2 et 8.
- 95 *Ibid.*, paragraphes 119-124.
- 96 *Ibid.*, paragraphe 228.
- 97 Message au Directeur général de la FAO à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, 15 octobre 2010, Libreria Editrice Vaticana.
- 98 «Hunger is a scandal: Food Security for all! A responsibility of Europe», Caritas Europe, Janvier 2010.
- 99 Le terme «culture commerciale» désigne les plantes qui sont cultivées à des fins commerciales. Ce terme est réservé uniquement aux plantes; il n'englobe pas les animaux d'élevage. Ce terme est utilisé pour différencier les cultures destinées à la vente de celles qui servent à assurer la subsistance, comme celles qui sont utilisées par le producteur pour nourrir ses animaux ou destinées à la consommation familiale. Autrefois, les cultures commerciales ne représentaient qu'une petite partie (mais essentielle) de la totalité des récoltes d'une exploitation agricole; alors que de nos jours, en particulier dans les pays en développement, presque toutes les plantes sont cultivées à des fins commerciales.
- 100 Les matières organiques, en particulier celles qui proviennent des plantes, qui peuvent être transformées en carburant et sont donc considérées comme des sources d'énergie potentielles.
- 101 «Les agro-carburants: opportunités et menaces pour les populations du Sud», Maryline Cailleux (Gret), Damien Lagandré (Gret) et Anne Lhomme (Iram), Traverses no 31, Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe initiatives le 25 juin 2008.
- 102 *Ibid.*
- 103 *Ibid.*
- 104 Partenariat Mondial pour la Bioénergie (GBEP).
- 105 «International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development – Agriculture at a cross roads» – rapport mondial, édité par Beverly D. McIntyre, 2009.
- 106 Directive «Énergies renouvelables» (RED) du Parlement européen, Directive 2009/28/CE, 5 avril 2009. L'objectif établi par l'UE est de 10%, contre 5% par les États-Unis en 2012 et 15 % par la Chine en 2010.
- 107 Évaluation de l'impact de l'expansion des cultures pour biocarburants dans les pays extracommunautaires, Monique Munting, Centre Tricontinental, novembre 2010.
- 108 G8 verdict from Caritas Canada, 1/07/2010, à <http://blog.caritas.org/2010/07/01/g8-verdict-from-caritas-canada/>
- 109 Évaluation de l'impact de l'expansion des cultures pour biocarburants dans les pays extracommunautaires, *ibidem.*
- 110 Biofuels – Myths of the Agro-fuels Transition, Food First/Institute for Food and Development Policy, Eric Holt-Giménez, Oakland, USA, 6 juillet 2007 <http://www.foodfirst.org/node/1711>
- 111 «La production d'agro-carburants peut désormais être considérée comme un crime contre l'humanité», Jean Ziegler, ancien Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, 28 avril 2008. Le 2 mai 2008, l'Agence européenne pour l'environnement, rendant directement compte à la Commission européenne, a recommandé de «suspendre» les objectifs de production et de consommation d'agro-carburants car ces derniers représentent un «danger pour l'environnement».
- 112 L'African Biodiversity Network a fortement critiqué le Royaume Uni pour ses objectifs en matière d'agro-carburants, alléguant qu'ils sacrifieraient la terre, les forêts et les cultures alimentaires de l'Afrique pour satisfaire les besoins énergétiques énormes du Royaume-Uni. The New Scramble for Africa, Seedling, GRAIN – juillet 2007, <http://www.grain.org/seedling/?id=481>

- 113 Sustainable Biofuels for the Transport Sector, Brigitte Ahring (Université Technique du Danemark, Danemark), OCDE, 1er décembre 2007, http://www.oecd-ilibrary.org/fr/transport/sustainable-biofuels-for-the-transport-sector_235076734547
Voir aussi «Biofuels: Is the cure worse than the disease?», OCDE, 2007
- 114 FAO, projet Bioénergie et sécurité alimentaire: <http://www.fao.org/bioenergy/foodsecurity/befs/en/>
- 115 Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement, ibidem, p 12.
- 116 L'agriculture industrielle, basée sur une forte consommation énergétique, est centrée sur la production de cultures pour la vente et d'agro-carburants plutôt que sur celle d'aliments sains. Elle est responsable de la majeure partie des émissions de GES produites par les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches, qui est responsable de plus d'un quart des émissions mondiales de GES. «Securing future food: towards ecological food provision», UK Food Group Briefing, UK Food Group, janvier 2010.
- 117 «Rising Global Interest in Farmland. Can it yield sustainable and equitable benefits?», Banque mondiale, Klaus Deininger et Derek Byerlee, avec Jonathan Lindsay, Andrew Norton, Harris Selod, et Mercedes Stickler, 2011, à http://siteresources.worldbank.org/INTARD/Resources/ESW_Sept7_final_final.pdf.
Voir aussi Europafrica, «(Bio)Fuelling Injustice: Europe's Responsibility to Counter Climate Change without Provoking Land Grabbing and Compounding Food Security in Africa», 2011, à www.europafrica.info et Grain, «Land Grabbing for Biofuels must Stop: EU biofuel policies are displacing communities and starving the planet», accessible à <http://www.grain.org/article/entries/4653-land-grabbing-for-biofuels-must-stop>
- 118 «Il faut peser les risques et avantages des biocarburants avant de les développer», Centre d'actualités de l'ONU, 25 octobre 2010.
- 119 «Évaluation de l'impact de l'expansion des cultures pour biocarburants dans les pays extracommunautaires», Monique Munting, Centre Tricontinental, novembre 2010.
- 120 «Étude sur l'impact de l'utilisation des agro-carburants telle que prévue dans les plans d'action énergies renouvelables remis par les États membres de l'Union Européenne», Institute for European Environmental Policy, janvier 2011.
- 121 «Price Volatility in Food and Agricultural Markets: Policy Responses», FAO, FIDA, FMI, OCDE, CNUCED, PAM, la Banque Mondiale, OMC, IFPRI, UN HLTf, 2 juin 2011.
- 122 Rapport de la 37^e Session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, 17–22 octobre 2011.
- 123 Quinze pourcent de la production mondiale de maïs est utilisée pour produire de l'éthanol, et 16% de la production mondiale de colza, de soja, de tournesol et d'huile de palme est utilisée pour fabriquer du biodiésel. Seulement aux États-Unis, on estime que depuis 2006, le détournement de la production de maïs à des fins de production d'éthanol a occasionné des pertes de plus de neuf milliards de dollars américains pour les pays à faible revenu importateurs nets de produits alimentaires. Communiqué de presse «Q & A: What are the impacts of agro-fuels on the right to food?» HCDH, O De Schutter, 17 octobre 2012.
- 124 À cause des politiques de soutien aux agro-carburants, le prix du pétrole, et le prix des cultures destinées aux agro-carburants sont corrélés, et cela a des effets sur le prix des denrées alimentaires. C'est pourquoi les consommateurs pauvres des villes et les petits agriculteurs des pays en développement ne peuvent plus acheter d'aliments. Welt. Hunger, Hilfe, «Food Before Fuel!», In Brief 28/2012, p. 2.
- 125 Les aliments et les carburants sont en compétition, car les mêmes intrants sont nécessaires pour produire les deux. Doornbosch et Steenblik (document de l'OCDE, 2007), dans «Ethical issues arising from agro-fuel production», cité ci-dessus, p 28. «En plus de la baisse des récoltes causée par les changements climatiques, de la croissance démographique et de l'augmentation de la demande de viande et de produits laitiers, nous assistons actuellement à une lutte pour l'usage de la terre: d'un côté, on produit des céréales pour obtenir des aliments, de l'autre côté on en produit pour obtenir les matières premières nécessaires à la production d'énergie. Cela crée une énorme pression sur la production agricole.», «Food Before Fuel!», ibid.
- 126 Comme les petits agriculteurs particulièrement pauvres sont souvent des acheteurs nets de produits alimentaires, tous les profits qu'ils peuvent réaliser s'annulent. Les petits agriculteurs se retrouvent souvent en position de faiblesse lors des négociations et vendent leurs produits agricoles à des prix trop bas, même lorsque les prix augmentent sur les marchés internationaux. Communiqué de presse, «Q & A», ibid. Le même jeu pervers se joue pour d'autres cultures commerciales, telles que le tabac au Malawi. Témoignage de M. Carsterns Mulume, Directeur exécutif de CADECOM, décembre 2012.
- 127 Panel of Eminent Experts on Ethics in Food and Agriculture, «Ethical issues arising from agro-fuel production» pp 26–31.
- 128 Ibid., pp 28–29.
- 129 Directive 2009/28/CE, JO L 140 du 5 juin 2009. <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:fr:PDF>
- 130 COM(2012)595 du 17 octobre 2012, «considérant» (6).
- 131 Ibid., «considérant» (10).
- 132 «Biofuels and Food Security – A consultation by the HLPE to set the track of its study», mai 2012 à <http://www.fao.org/fsnforum/forum/discussions/biofuels-scope>
- 133 «Biofuels and Food Security – V0 Draft, A zero-draft consultation paper», 9 janvier 2013, à <http://www.fao.org/fsnforum/forum/discussions/biofuels-v0>
- 134 Y compris les violations des droits fonciers coutumiers et communaux de millions de familles et de collectivités rurales, d'où l'importance d'instaurer des mesures qui feront en sorte que ces populations soient consultées et que soit obtenu leur consentement préalable et éclairé. Ibid., Résumé, p 5.
- 135 Ibid.
- 136 Ibid., Draft Policy Recommendations, p 2.

- 137 Dans ce cas, nous avons utilisé le terme «biocarburant» et non pas celui d'«agro-carburants» que nous avons utilisé jusqu'ici dans ce document et avons critiqué pour ses liens avec l'industrie, dans l'espoir que ce terme marquera le début d'une nouvelle ère, celle de la production durable et agro-écologique de cultures destinées à la production de carburants
- 138 V0 Draft cité ci-dessus, Draft Policy Recommendations, p. 1.
- 139 Ibid., pp 2-3.
- 140 Système agricole basé à la fois sur l'agriculture, la sylviculture, le pastoralisme et l'élevage.
- 141 Groupe d'experts de haut niveau, cité ci-dessus, pp 29-30.
- 142 P. Erard, «Fuelled by Hunger», in Brot für die Welt, FIAN International and Interchurch Organization for Development Cooperation, «Right to Food and Nutrition Watch 2012 – Who Decides about Global Food and Nutrition? Strategies to Regain Control», pp 65-67.
- 143 J. Wilkinson et S. Herrera, «Making Biofuels Work for the Poor – Brazilian Case-Study», Oxfam International, in «Another Inconvenient Truth, How biofuel policies are deepening poverty and accelerating climate change», Oxfam Briefing Paper 114, Oxfam International, juin 2008, p 34.
- 144 Voir explication ci-dessous.
- 145 S. Vermeulen et N. Goad (2006), «Towards Better Practice in Smallholder Palm Oil Production», Institut international pour l'environnement et le développement, cité ibid., p 29.
- 146 Moteurs construits à l'origine par l'entreprise «R A Lister & Company».
- 147 Ibid., p. 35.
- 148 V0 Draft, cité ci-dessus.
- 149 Puisque l'homme, «créé à l'image de Dieu, a en effet reçu la mission de soumettre la terre et tout ce qu'elle contient, de gouverner le cosmos en sainteté et justice et, en reconnaissant Dieu comme Créateur de toutes choses, de Lui référer son être ainsi que l'univers: en sorte que, tout étant soumis à l'homme, le nom même de Dieu soit glorifié par toute la terre.» Conseil pontifical Justice et Paix, Compendium de la doctrine sociale de l'Église, 2004, par. 456.
- 150 Conseil pontifical Justice et Paix, «Pour une meilleure répartition de la terre», Libreria Editrice Vaticana, 1997, no 24. «L'exercice de la bonne intendance signifie agir avec responsabilité de façon à permettre l'épanouissement de la Création commencée par Dieu ; il implique la préservation et l'adaptation de la Création. L'humanité doit satisfaire ses besoins sans détruire les systèmes sociaux et naturels qui maintiennent la vie pour la génération actuelle et celles à venir», dans O. Zamoe et Y. Munsayac, «Principles and Practices of Sustainable Agriculture», Conférence des évêques catholiques des Philippines – National Secretariat for Social Action, Justice and Peace (NASSA), 2006, p 17.
http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/justpeace/documents/rc_pc_justpeace_doc_19980112_distribuzione-terra_fr.html
- 151 Ibid., no 25.
- 152 Ibid., no 27.
- 153 Ibid., no 32.
- 154 Voir plus haut, lorsque nous avons abordé la question de la souveraineté alimentaire.
- 155 Ibid., no 31.
- 156 Ibid., no 39.
- 157 Conférence des évêques catholiques d'Afrique du Sud, ibid., p 5.
- 158 A. Hilton, «Private Investment in Land - Implementing Responsible Governance of Tenure», FAO Land Tenure Working Paper 21, novembre 2011, 6.
- 159 Ibid.
- 160 Conseil pontifical Justice et Paix, ibid., ° 45.
- 161 Volunteers Overcoming Poverty (VSO), «Youth and Women through Agriculture», Report Launch, disponible à <http://www.vsojitolee.org/news/press-release/38691/youth-and-women-through-agriculture-report-launch>
- 162 Sara Immenschuh (citée): GLOBAL: Measuring Women's Empowerment in Agriculture. Disponible à <http://www.irinnews.org/report/94975/GLOBAL-Measuring-women-s-empowerment-in-agriculture>
- 163 Disponible à <http://www.kemsa.co.ke/phocadownload/TheConstitutionofKenya.pdf>
- 164 African Woman and Child Feature Service (AWC): Women's Power through the Constitution; Our Constitution, Our life. Disponible à http://www.awcfs.org/dmdocuments/books/Womens_Constitution.pdf
- 165 Ibid.
- 166 Malgré ces défis, le gouvernement du Kenya continue à mettre en place des mesures visant à promouvoir le rôle des femmes dans la société. Selon l'Indice 2012 sur les institutions sociales et l'égalité homme-femme de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), le Kenya occupe le 46^e rang, après le Rwanda, dans la lutte contre la discrimination envers les femmes. «The East African: Rwanda leads EAC in fighting gender discrimination», disponible à <http://www.theeastafrican.co.ke/news/Rwanda+leads+EAC+in+fighting+gender+discrimination/-/2558/1487144/-/ysaj38/-/index.html>
- 167 Balsa Mindanao, «This can happen again! – Typhoon Sendong Lessons and Accountabilities of a Man-made Disaster», Cagayan de Oro City, février 2012.
- 168 Africa Europe Faith and Justice Network, Forum for Action no 59, juin 2012.
- 169 Ibid., p. 2.
- 170 The Gaia Foundation, «Opening Pandora's Box: the New Wave of Land Grabbing by the Extractive Industries and the Devastating Impact on the Earth», London 2012, p 35.
- 171 Voir à ce sujet le cas soulevé au Honduras par CAFOD à <http://www.cafod.org.uk/News/Campaigning-news/Goldcorp-pollution>

Notes

- 172 Land Matrix study, citée par le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, «Q&A : What are the impacts of agro-fuels on the right to food ?», ci-dessus.
- 173 «Les multinationales achètent de grandes terres arables aux gouvernements et aux ministères. À cause de cela, les gens perdent leurs terres, la terre se dégrade à cause des machines agricoles et des engrais chimiques et la production agricole est principalement axée vers l'exportation. Ces projets n'apportent rien aux populations locales. Le gouvernement cherche à tout prix à négocier des contrats pour la construction d'infrastructures, mais il n'évalue pas leurs conséquences à long terme pour les populations locales. Il est urgent d'appuyer les petits agriculteurs et de favoriser la durabilité environnementale. Si on aidait les petits agriculteurs à améliorer leur productivité agricole, il serait plus facile de prévenir l'accaparement des terres.» Témoignage de Mgr Edward Hiboro Kussala de l'Équatoria occidentale, une province du Sud-Soudan, 14 juin 2012.
- 174 African Biodiversity Network et al., «The CDM and Africa: Marketing a New Land Grab», février 2011.
- 175 Ibid.
- 176 Heinrich Boll Stiftung, «Climate Change and the Right to Food», cité ci-dessus, p 75.
- 177 Version anglaise disponible à http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/nr/land_tenure/pdf/VG_en_Final_March_2012.pdf
- 178 A. Hilton, *ibid.* 3.
- 179 Voir K. Deininger et al., «The Land Governance Assessment Framework», Banque mondiale, 2012. Voir l'Initiative sur les politiques foncières de la Commission économique de l'ONU pour l'Afrique à http://new.uneca.org/lpi/home_lpi.aspx
- 180 <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/en/>
- 181 Et ce, conformément aux obligations souscrites dans les accords-cadres pertinents sur les changements climatiques, ligne directrice 23.1.
- 182 ligne directrice 23.2.
- 183 ligne directrice 23.3.
- 184 lignes directrices 24.1 et 24.3.
- 185 <http://www.fao.org/nr/water/issues/scarcity.html>
Voir <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/resaginv/en/>
- 186 Poverty and Climate Change, cité ci-dessus, p 8.
- 187 R Kafakoma, «Towards a Pro-poor Climate Change Policy in Malawi», CADECOM, 21 octobre 2012.
- 188 Mgr Paul Ouedraogo, OCADES Caritas Burkina Faso, présentation citée ci-dessus.
- 189 Ibid.
- 190 Le droit à l'eau a été reconnu en tant que droit humain par le Comité des droits sociaux, économiques et culturels lors de sa 29^e session, dans son Observation générale No15 (2002), «Le droit à l'eau (Articles 11 et 12 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels)», E/C.12/2002/11. Voir aussi The Right to Water (<http://www.righttowater.info/>), septembre 2007.
- 191 Voir Les travaux du Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'eau potable et à l'assainissement, C. De Albuquerque, à <http://www.ohchr.org/EN/Issues/WaterAndSanitation/SRWater/Pages/SRWaterIndex.aspx>
- 192 Voir Conseil pontifical Justice et Paix, «L'eau, un élément essentiel à la vie. Trouver des solutions efficaces», un document présenté à l'occasion du 6^e Forum mondial de l'Eau tenu à Marseille du 12 au 17 mars 2012, qui plaide pour un accès régulier et constant à une eau potable abordable, sans entraves légales, à une distance raisonnable et de qualité acceptable.
- 193 Voir aussi la ligne directrice 8C, Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate, discutée ci-dessous.
- 194 La course rapide vers la mondialisation des systèmes économiques et financiers illustre l'urgence de préciser qui doit garantir le bien commun mondial et la mise en oeuvre des droits économiques et sociaux. Le libre marché ne peut le faire par lui seul, car il existe en réalité de nombreux besoins humains qui ne peuvent être satisfaits par le marché. «Avant même la logique des échanges équitables et du cadre légal qui les régit, il faut reconnaître à la personne humaine ce qui lui revient en tant que personne humaine, en raison de son éminente dignité», message de Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II à l'occasion de la Journée mondiale de la paix 1^{er} janvier 1999, § 9.
- 195 Oxfam: Make Trade Fair campaign, 2002, à http://www.networkideas.org/feathm/jun2002/ft12_Oxfam.htm
Ce rapport montre aussi que les pays du Nord imposent des barrières commerciales restrictives aux pays pauvres.
- 196 FAO, Perspectives de récolte et situation alimentaire, no 4, décembre 2012, p 5.
- 197 Ibid., p 10. La liste des Pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV) de la FAO s'établit à 66 pays dont le revenu net per capita est inférieur au niveau utilisé par la Banque mondiale pour déterminer s'ils peuvent bénéficier des prêts de l'IDA. En plus de ces 66 pays, on compte 35 pays (dont 28 se trouvent en Afrique) qui ont besoin d'une aide alimentaire extérieure, car ils n'ont pas les ressources nécessaires pour faire face aux graves problèmes de l'insécurité alimentaire.
- 198 FAO, Perspectives de récolte et situation alimentaire, no 3, octobre 2012, pp 10–12.
- 199 Cela se produit surtout en Afrique du Nord, où l'augmentation du prix des denrées alimentaires a obligé les gouvernements à revoir leurs politiques de subventions et a fait monter en flèche le prix de produits alimentaires non réglementés tels que la viande et les légumes. FAO, Perspectives de récolte et situation alimentaire, no 4, décembre 2012, pp 13–14.
- 200 Ibid.
- 201 Ibid., pp 22–23.
- 202 Ibid. p. 32.

- 203 J. Cribb & Associates Discussion Paper, «The Coming Famine – Risks and solutions for the food challenges of the 21st century», octobre 2011, p 7.
- 204 Voir Welt, Hunger, Hilfe, «Food Before Fuel !» cité plus haut, p 2, et M. Conti, «Agrofinancialisation: Food Price Volatility and Global Value Chains» dans Right to Food and Nutrition Watch 2012, cité plus haut, pp 19–23.
- 205 Voir IRIN, «Food: Price volatility – causes and consequences», 17 octobre 2011, à www.irinnews.org
- 206 Voir Oxfam, «La terre se réchauffe, les prix flambent: le coût alimentaire des changements climatiques». septembre 2012, à <http://www.oxfam.org/fr/cultivons/policy/terre-rechauffe-prix-flambent-cout-alimentaire-changement-climatique>
- 207 CNUCED, «Assuring Food Security in Developing Countries under the Challenges of Climate Change: Key Trade and Development Issues of a Fundamental Transformation of Agriculture», 2011, cité dans CIDSE, «Agriculture: du problème à la solution. Garantir le droit à l'alimentation dans un monde de contraintes climatiques», 2012, p 15.
- 208 Ibid.
- 209 Professeur d'économie à l'Université d'Oxford et directeur du Centre for the Study of African Economies. Auteur de l'ouvrage «The Bottom Billion: Why the Poorest Countries Are Failing and What Can Be Done About It.»
- 210 Selon le document de la CIDSE cité plus haut, «Investir dans les petits producteurs au moyen d'approches agro-écologiques peut donner lieu à de multiples résultats positifs, en augmentant la production, la sécurité alimentaire et des revenus, tout en améliorant la résilience aux chocs climatiques et aux autres chocs sur les moyens de subsistance, et en réduisant la contribution de l'agriculture aux émissions de gaz à effet de serre.», p 9. Voir aussi Trócaire, «Food Security, Poverty Reduction, Climate Change: Placing Trócaire's Livelihoods work in context», Document de réflexion, juin 2012, en particulier la section «Agroecology and Climate Change», pp 11–13.
- 211 L'idée d'une «troisième voie», avancée par le professeur Jonathan Foley, directeur de l'Institut sur l'environnement de l'Université du Minnesota, est particulièrement intéressante. Ses recherches portent sur l'utilisation de la terre dans le monde, sur l'agriculture et sur le climat. Au lieu d'adopter une seule solution pour résoudre la crise, il propose une troisième voie en prenant des idées des deux côtés pour élaborer des solutions nouvelles et hybrides pouvant permettre à la fois d'intensifier la production agricole, de préserver les ressources naturelles et d'adopter un modèle agricole plus durable et plus souple. De nombreuses routes prometteuses peuvent être suivies: l'agriculture de précision pratiquée avec le compostage à rendement élevé et la fertilisation organique des sols; l'irrigation goutte à goutte et la construction de bandes riveraines pour limiter l'érosion et la pollution; l'introduction de nouvelles variétés de plantes nécessitant une moins grande quantité d'eau et d'engrais. Dans ce contexte, après une vaste consultation auprès du public, la culture d'organismes génétiquement modifiés pourrait être envisagée, mais avec certaines précautions. Selon lui, non seulement il est possible d'adopter une nouvelle voie, la «troisième voie» dans le secteur de l'agriculture, mais cela est nécessaire pour changer le discours actuel et concilier les points de vue divergents. Les problèmes auxquels nous faisons face aujourd'hui sont gravissimes, et nous devons tous unir nos efforts pour trouver des solutions.
- 212 Par exemple, 80% du coton planté 2010–2011 au Burkina Faso provenait de plantes transgéniques résistantes aux insectes ravageurs créées par des grandes entreprises agroalimentaires. A. Labey et M. Pauron, Jeune Afrique, «OGM, un marché ouvert pour les leaders», 2 mars 2011.
- 213 Déclaration de la CIDSE et de Caritas Internationalis sur les OGM et la famine, septembre 2004, disponible sur demande.
- 214 Banque mondiale, 2008
- 215 Déclaration de la CIDSE et de Caritas Internationalis sur les OGM et la famine, ibid. «La recherche dirigée par le secteur privé peut vouloir satisfaire les besoins des agriculteurs dans les pays industrialisés, tout en négligeant les besoins des agricultures pauvres dans les pays en voie de développement.» Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, Seed policies and the right to food: enhancing agrobiodiversity and encouraging innovation, A/64/170, 23 juillet 2009.
- 216 Voir aussi les critiques formulées dans O. Zamoe et Y. Munsayac, «Principles and Practices of Sustainable Agriculture» cité ci-dessus, 2006, pp 12–13.
- 217 Préface des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, ci-dessus.
- 218 Partie I des Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, FAO 2005, pp 6–7.
- 219 Ligne directrice 1.2.
- 220 Ligne directrice 1.3.
- 221 Ligne directrice 6.1
- 222 Ligne directrice 14
- 223 Rapport du Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), «Sécurité alimentaire et changement climatique», 22 juin 2012, approuvé par le CSA lors de sa 39^e session en octobre 2012. Voir aussi l'initiative du FIDA «The power of partnerships: forging alliances for sustainable smallholder agriculture», présentée par le Conseil d'administration du FIDA lors de sa 36^e session tenue le 13–14 février 2013, à <http://www.ifad.org/events/gc/36/index.htm>
- 224 Recommandation 5 b) du HLPE.
- 225 Recommandation 5 d) du HLPE.
- 226 M. Wolpold-Bosien, «Working Together Towards a Human Rights Framework for Food Security and Nutrition – How Far Have We Come?», Right to Food and Nutrition Watch 2012, cité ci-dessus.
- 227 CSA 2011/Inf.13 paragraphe 1, à <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/global-strategic-framework/en/>

www.
caritas
.org



Palazzo San Calisto
V-00120
Etat de la Cité du Vatican
+39 06 698 797 99